

Nouvelle série - N° 144

ISSN 0755-8805

BULLETIN
DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DE NIMES

ANNÉE 2003



ACADÉMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

2003

BUREAU DE L'ACADÉMIE
pour l'année 2003

Président d'honneur : M. Jean-Pierre Hugues,
préfet du Gard

Président : M. Roger Grossi

Vice-président : M. Noël Cannat (décédé en juillet), puis M. Pascal Gouget

Secrétaire perpétuel : Mme Christiane Lassalle

Secrétaire adjoint : Mme Catherine Marès

Trésorier : M. André Costabel

Trésorier adjoint : M. Charles Puech

Bibliothécaire : M. Pascal Gouget

Archiviste : Mme Monique Kuntz

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, Nîmes.

© by Académie de Nîmes - 2005

ISSN 075568805

SOMMAIRE FAITS ACADÉMIQUES

Remise de la médaille de l'Académie à Maître Jean Ménard.....	6
Installation du Président et du Vice-Président.....	9
Nomination de Mme Monique Kuntz à la fonction d'archiviste. ...	14
Séance publique de l'Académie à l'auditorium d' Atria.	25
Séance administrative, le 28 février.....	25
Déclaration de la vacance du siège de M. Christian Liger.	25
Présentation de la candidature de M. Pierre-Marie Michel.	29
Présentation de la candidature de M. Antoine Bruguerolle.	31
Maître Ménard reçoit la médaille de la Ville de Nîmes.....	33
Élection de M. Pierre-Marie Michel, au siège de Fernand Lamarque ainsi que de six correspondants.	36
M. Puech est chargé de représenter l'Académie auprès de Nîmes-Métropole.....	36
Réception de six correspondants (Mme Adeline Durand, MM. Stéphane Allut, Dominique Borne, Jacques Cadène, François Capelier, François Pugnière).....	38
Nous apprenons le décès de Mr Whitney S. Stoddard, membre honoraire, et du fils de M. André Haon, correspondant.....	43
Réception de M. Pierre-Marie Michel.	43
Réception de M. Antoine Bruguerolle.....	61
Pendant l'été, décès de MM. André Galy, membre honoraire, Noël Cannat, vice-président, Marcel Argenson, correspondant, et fin août, Jean Goujon, membre résidant et président de la Fédération pour l'Institut Séguier.	71
Participation aux journées du Patrimoine.	72
Colloque Jean-François Séguier, un savant nimois dans l'Europe des Lumières.	75
Décès de MM. Lucien Simon, membre résidant, et Robert Pujol, membre non résidant.....	75
Déclaration de la vacance de la Vice-Présidente, nomination de M. Pascal Gouget.....	75
Colloque Samuel Vincent.	78
Mme Catherine Marès représente l'Académie, à Paris, à la Conférence des Académies de Province.....	97
Présentation de la candidature de M. Bernard Mounier au siège de M. Aimé Vielzeuf, passé dans la classe des honoraires.....	75
Séance administrative (14 novembre).....	89
Décès de M. Joseph Artaud, correspondant.....	88
Attribution du prix Issoire à Catherine Voglimacci-Stephanopoli,	

pour ses nouvelles ; <i>Des heures ordinaires</i>	79
Attribution du prix Forado à M. François Barbe pour son étude sur : <i>Le paysage agraire d'une communauté du Languedoc : Chusclan à travers les compoix</i>	80
Attribution de la médaille de l'Académie à M. Lionel Ricaud, comme récompense du prix Forado pour son mémoire sur <i>Les Cent jours dans le Gard</i>	82
Élection de M. Bernard Mounier.....	89
Hommage rendu par la Ville à Christian Liger. M. Pradel représente l'Académie.....	97

COMMUNICATIONS

M. Pierre-Yves Kirschleger, correspondant : <i>L'Académie de Nîmes et François Guizot</i>	7
M. Daniel-J. Valade : membre résidant : <i>Les carnets de Villard de Honnecourt</i>	12
M. Jean-Michel Faidit, correspondant : <i>Nîmes et l'astronomie</i>	15
M. Alain Aventurier, correspondant : <i>Enjeux éthiques de la biodiversité</i>	26
M. Jacques Lévy, membre résidant : <i>Rembrandt, les Juifs et la Bible</i>	29
Mme Michèle Pallier, correspondant : <i>Un salon protestant du félibrige Dono Andriano reçoit Frédéric Mistral</i>	32
M. Henri Hugues, membre résidant : <i>Une élection en Corse</i>	36
M. Gabriel Audisio, membre résidant : <i>Les actes notariés, source d'histoire des mentalités du XV^e au XVII^e siècle</i>	74
M. Charly S. Jallatte, membre résidant : <i>Pour que l'enfant paraisse : avancées dans le domaine de l'assistance médicale à la procréation. Risques et dérives</i>	76
M. Victor Lassalle, membre honoraire : <i>Un type peu connu d'édifices romans dans le sud-est de la France : les chapelles courtes ou églises à nef courte. Un premier état de la question</i>	83
M. Jacques Deschard, correspondant : <i>Création de la nouvelle route d'Auvergne et rôle de l'ingénieur des Ponts et Chaussées, Jean-Louis Pommier, mon ancêtre</i>	89
M. André Costabel, membre résidant : <i>Le micro-crédit, élément de lutte contre la pauvreté</i>	91
M. Charles Puech, membre résidant : <i>Jehan d'Ivray, femme de lettres ou l'aventure africaine</i>	98

HOMMAGES

Jean A. Ternisien : Académie de transphysique et Publications d'ouvrages. Memorandum 2003.

Edmond Reboul, membre non résidant : *Le désert, l'homme et la poésie.*

Claude-Alain Sarre : *Le dossier-vérité du Concorde, 1959-2000.*

Revue de la Société d'histoire du Protestantisme nîmois et gardois (1er numéro).

André Haon : *La mort du chat noir.*

Noël Cannat : *Prélude à l'inversion de l'Empire*, L'Harmattan, Paris.

Les Cahiers Valéry Larbaud, nouvelle série n°1 (*Valéry Larbaud-Puccini et Mila Begovic*), nouvelle série n°3 (*Les lettres d'un enfant : Valéry Larbaud à Sainte-Barbe, 1891-1894*), offerts par Mme Kuntz, membre résidant.

Séverine Beaumier : *Jean-François Nicolas, médecin des Lumières*, Gap, 2003.

Nîmes et le Gard, Fins de siècle, 1500-2000. Actes du colloque tenu à Nîmes les 16, 17 et 18 novembre 2000 (Société d'Histoire moderne et contemporaine de Nîmes).

Dominique Darde et Michel Christol : *La collection Séguier au musée archéologique de Nîmes* (Cahier des musées et monuments de Nîmes, n° 12).

Fernand Léonard, correspondant : *Trompe-la-mort ou une enfance d'autrefois.*

François Barbe : *Le paysage agraire d'une communauté du Languedoc : Chusclan à travers les compoix, 1607-1746.* Mémoire ayant obtenu le prix Forado en 2003.

Lionel Ricaud : *Les Cent jours dans le Gard*, récompensé par une médaille, pour le prix Forado.

Henri Ségaud : *Un chef d'entreprise raconte ...D'où je viens, où je suis allé.*

Jules B. Farber (traduit par M. Jacques Lévy) : *Les Juifs du Pape en Provence.*

SÉANCE DU VENDREDI 10 JANVIER 2003

Cette séance est présidée par M. Yvon Pradel
Secrétaire perpétuel, M. Jean Ménard

Sont présents : MM. Audisio, Bonifas, Cannat, Cavalier, Costabel, Mgr Dalverny, Debant, Mme Deronne, MM. Durteste, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, Mme Lassalle, MM. Lévy, Maubon, Puech, Roger, Sapède, Tempier, Valade et Mme Viala.

Sont excusés : MM. Goujon, Chausse, Mmes Kuntz et Marès.

Sont absents : MM. Dervieux, Fabre et Salenson.

Correspondants présents : Mme Agussol, MM. Doria, Martin, Mazier, Meine, Mme Méric, MM. Michel et Pincemaille.

Le procès-verbal de la précédente séance a été lu et adopté à l'unanimité des présents.

Cette séance commence par un événement non inscrit à l'ordre du jour : le président, M. Yvon Pradel, remet la médaille de l'Académie à M. Jean Ménard, en s'exprimant en ces termes : « Monsieur le Secrétaire perpétuel « sortant », comme on le dit du Président « sortant » que je vais être tout à l'heure, Monsieur le Bâtonnier, cher Maître, cher Ami, Quand j'ai reçu votre lettre de démission du 2 novembre 2002, il m'a semblé que le navire aux belles voiles, tel que m'apparaissait l'Académie de Nîmes, avait tout à coup perdu son pilote. Non pas que mon rôle éphémère de président m'ait paru seulement représentatif, mais parce que, depuis mon élection, je me laissais guider par votre expérience. Et, tout à coup, vous lâchez la barre ! Le navire devenait un vaisseau fantôme, qu'il fallait redresser à tout prix. Nous avons essayé de tenir le cap, d'assurer l'arrivée à la séance publique du 2 février, d'élire une secrétaire perpétuelle, la première, sans doute, dans l'histoire de l'Académie. En des eaux plus calmes aujourd'hui, et dans la proximité de l'élection d'un nouveau président, il nous fallait vous rendre hommage pour tout le travail accompli jusqu'ici, pour toutes ces séances que vous avez préparées, toutes ces réunions suivies et cet attachement presque passionné à cette vieille Dame respectable, dont vous regrettez dans votre lettre, de n'avoir pas, autant que vous l'auriez voulu, servi la gloire. Mais vous aviez si longtemps, si patiemment ou impatientement, été à son service, qu'il me fallait, avant de rendre moi-même mon ambeau présidentiel, vous remettre, au nom de tous les académiciens, cette médaille de bronze, que nous avons fait graver à votre nom, avec les deux dates qui marquent le commencement et la fin de votre mission. Et, si vous avez cessé d'être « perpétuel », vous restez parmi nous

comme un confrère très cher et comme un ami précieux .»

M. Ménard, agréablement surpris, répondit avec humour qu'il ne s'attendait pas à cette récompense qu'il estime ne pas mériter mais qu'il accepte avec plaisir. Ses remerciements s'adressent à toute l'assistance. Celle-ci répond par de vifs applaudissements.

L'ordre du jour appelle ensuite un autre événement important : l'élection à bulletins secrets du président et du vice-président pour cette année nouvelle. Le président annonce les résultats suivants : M. Roger Grossi, succédant à M. Yvon Pradel, est élu président, à l'unanimité moins deux abstentions et M. Noël Cannat, succédant à M. Grossi comme vice-président, est élu à son tour, à l'unanimité moins une abstention. Félicitations de l'assemblée.

Le président passe la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du précédent procès-verbal : M. Ménard rend compte des nombreuses lettres de vœux adressées à l'Académie, ainsi que des diverses manifestations de ce mois de janvier. L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon nous invite le 11 janvier à sa séance solennelle, avec remise des prix, et nous adresse le calendrier de ses séances pour le trimestre en cours, ainsi que l'Académie de Villefranche-en-Beaujolais. Nous sommes aussi invités à un cycle de lecture de textes de poésie contemporaine, organisé sous l'égide de la municipalité de Nîmes. Les auteurs sont MM. Olivier Apert, Serge Velay, Pierre Parlant, Olivier Domerg et Mme Nathalie Quintane.

Il fait part de la démission de Mme de David-Beauregard, correspondant depuis 1975, qui propose la candidature de son fils en remplacement. L'assemblée indique que cette cooptation n'est pas statutaire et que l'Académie ne peut donner suite à cette réponse. Une lettre doit être adressée dans ce sens à Mme de David-Beauregard .

Après avoir présenté le conférencier, le président donne ensuite la parole à M. Pierre-Yves Kirschleger, correspondant, qui va développer le sujet suivant : *L'Académie et François Guizot*.

«Guizot bénéficie actuellement d'un regain de faveur historiographique. Mais l'objet de cette communication est moins d'apporter un nouvel éclairage sur Guizot que de faire retour sur le passé de l'Académie, en examinant les relations entre l'Académie et Guizot, d'une part, le rapport de l'Académie au souvenir et à la mémoire de Guizot, d'autre part .

Guizot, né à Nîmes en octobre 1787 de parents eux-mêmes nimois, n'a guère besoin d'être présenté, tant sa figure d'intellectuel ou d'ancien ministre de Louis-Philippe est connue. Mais lorsque l'Académie de Nîmes le reçoit comme membre non résidant en décembre 1807, ce n'est pas un historien qu'elle accueille, mais un homme de lettres : le hasard de

la vacance d'une autre chaire d'histoire à la Sorbonne en 1812 guidera Guizot vers l'enseignement et les études historiques, lui qui ne songeait nullement devenir historien mais plutôt critique littéraire, moraliste peut-être, journaliste en tout cas, et ... poète !

Histoire étonnante et originale que celle de Guizot à l'Académie, à laquelle il réserva les créations d'une jeune carrière poétique très vite interrompue. Privilège dont peut s'honorer l'Académie, et que résumait ainsi un académicien : « En somme, il fut poète pour nous ». Mais l'Académie le lui a bien rendu, d'abord en lui décernant la première récompense publique de ses travaux, le premier laurier académique dont il fut couronné. En s'efforçant aussi, avec discrétion mais opiniâtreté, d'assurer à sa mémoire la meilleure pérennité. N'est-elle pas la gardienne de la gloire de ses membres les plus distingués ? Régulièrement exprimé dans les *Mémoires académiques*, ce souci fut constant et la tâche réelle, contre l'oubli trop facile ou les gloires locales envahissantes.

Entretenir sa mémoire au sein de l'Académie n'est guère difficile, et l'on y parle en effet toujours, avec chaleur, respect et esprit critique, du grand historien des civilisations, de l'enseignement austère et solennel du ministre à la longévité politique étonnante, et à la chute aussi soudaine que remarquable : en 1848 il part en exil, entraînant dans sa déroute le régime et le roi qu'il a tant servis. Mais lorsqu'il s'agit de faire vivre cette gloire en dehors des murs de l'hôtel de l'Académie, alors tous les moyens sont bons : concours, évocation de sa mémoire en séance publique, projets ambitieux, comme celui de baptiser le lycée de la ville du nom de Guizot. Marseille n'a-t-elle pas honoré de la plus belle manière son fils glorieux en nommant cet établissement le Lycée Thiers ? Beau projet, inabouti, mais le souvenir de Guizot ne semble pas en avoir souffert et l'essentiel n'est-il pas là ?» (P.Y.K).

Très documentée, cette communication nous a aussi frappés par la beauté de son écriture dans une langue précise et élégante que certains d'entre nous ont louée lors de la discussion (MM. Audisio, Cannat, Debant, Lévy, Mme Lassalle). Puis le président lève la séance.

SÉANCE DU VENDREDI 24 JANVIER 2003

Cette séance est présidée par M. Roger Grossi, président

Sont présents : MM, Bonifas, Cannat, Chausse, Contestin, Mgr Dalverny, Mme Deronne, MM. Durteste, Grossi, Hugues, Jallatte, Mme Kuntz, MM. Lévy, Maubon, Mme Marès, MM. Puech, Roger, Sapède, de Seguins-Cohorn, Valade et Mme Viala.

Sont excusés : MM. Audisio, Cavalier, Costabel, Debant, Galtier, Gouget, Goujon,

Sont absents : MM. Dervieux, Fabre, Salenson et Tempier.

Correspondants présents : Mme Agussol, MM. Aventurier, Castan, Doria, Mme Gaidan, MM. Lanvers, Mazier, Mme Méric, MM. Michel, Monteils et Pincemaille.

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité des présents.

A l'ordre du jour et selon la tradition, cette séance débute par la passation des pouvoirs et l'installation du président et du vice-président. Le président sortant, M. Yvon Pradel, accueille avec bienveillance M. Roger Grossi en reprenant les paroles élogieuses qui avaient été prononcées à son égard par Christian Liger, alors président de l'Académie, lors de son admission comme résidant en 1993, et il lui souhaite une fructueuse présidence.

M. Grossi remercie et, à cette occasion, présente son programme pour cette année, en ces termes : *Bref message à l'occasion d'une passation de pouvoir.*

Madame le Secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs, chers Confrères,

En 1993, vous m'avez fait l'amitié et l'honneur de m'appeler à devenir correspondant de l'Académie de Nîmes. En 1993, votre dévoué et infatigable Secrétaire perpétuel, Maître Jean Ménard, m'a annoncé votre décision de me nommer membre résidant de votre Compagnie au siège laissé vacant par M. Maurice Aliger et, le 4 novembre 1994, introduit par mes parrains, M. le pasteur Bonifas et M. le docteur Lauret, j'étais accueilli comme membre résidant par le président Christian Liger dont la mort il y a quelques jours nous a tous profondément attristés et appauvris.

1983, 1993, 2003, ainsi, tous les dix ans, vous me dites «mon ami, monte plus haut», aujourd'hui vous me renouvez votre confiance en m'appelant à être inscrit dans la longue liste des femmes et des hommes

qui ont assumé cette belle et lourde fonction de président. Je vous remercie pour votre confiance.

J'essaierai de répondre à votre appel en apportant à ce poste de responsabilité tout ce que je pourrai comme écoute, attention, réflexion et, j'espère, sagesse, me réjouissant de pouvoir compter sur chacun de vous individuellement, et sur vous tous, pour m'aider à remplir au mieux la mission que vous me confiez. Nous aurons l'occasion dans les mois qui viennent de tenir quelques séances pour partager nos analyses et nos diagnostics sur l'actualité de notre Académie. Nous examinerons en fonction du temps présent les initiatives éventuelles que nous pourrions prendre, pour servir et remplir au mieux les missions que notre Académie a reçu vocation d'accomplir. Permettez-moi d'indiquer quelques pistes :

- Défense de notre merveilleuse langue menacée par la mondialisation anglo-saxonne, la langue, notre essentielle richesse.

- Recherche d'une parole responsable au sein d'une cité et d'une société confrontées à d'essentielles questions.

- Projets d'ouverture et de communications avec les autres Académies, les Universités, la presse, la jeunesse, en particulier avec une large information concernant nos prix Forado et Issoire.

- Élargissement de nos réseaux de relations, pour manifester clairement le sens de notre présence et de notre volonté de servir.

Il me reste au moins un mot à dire sur la transmission des signes qui attestent une passation de pouvoir.

Mon cher ami Yvon Pradel, dont j'ai admiré tout au long de l'année la maîtrise et l'art de dire simplement et finement à chacun et à tous ce qui est nécessaire pour la joie d'être ensemble, ne m'a pas beaucoup éclairé sur ces symboles : *une cloche et une clé*. Une clochette modeste pour ouvrir les séances et modérer les débats, pour faire un peu de bruit, mais ce bruit est trop discret pour atteindre la ville ! Une clé, objet séculaire en ce temps incertain où le vol est devenu aussi banal que la sottise à la radio. Mais un signe de clôture, alors que nous demandons tous l'ouverture pour que le monde nous fasse entendre ses questions et pour que chacun comprenne que l'Académie, malgré son grand âge, rêve de grand air, de jeunesse, de partage et de solidarité.

Sachez que je suis profondément touché par la confiance que vous me manifestez et que je suis convaincu qu'ensemble nous pourrons progresser dans l'accomplissement de notre vocation (R.G).

La clé, symbole de cette passation, est remise à M. Grossi, qui prend alors place au fauteuil présidentiel.

Il donne la parole au secrétaire perpétuel qui prend ses fonctions pour la première fois : Mme Christiane Lassalle, élue lors de la dernière séance de 2002, intervient auprès de l'assemblée en ces termes : «Je vous

remercie de la confiance que vous m'accordez, je veillerai à ne pas vous décevoir. Je sais que je dois le grand honneur que vous me faites à ma longue appartenance à notre Académie : comme correspondant depuis 1974, enfin comme académicienne depuis 1983. J'ai vu à l'œuvre trois secrétaires perpétuels : Pierre Hugues, M. Jean-Charles Lheureux et Maître Jean Ménard, qui, tous trois, avec des sensibilités diverses, une conception personnelle de leur rôle, ont rempli leur charge avec conscience et dévouement. Je m'inspirerai de leur exemple.

Venant seulement d'être intronisée dans ma nouvelle fonction, et sachant que c'est au nouveau président qu'incombe la présentation de son programme pour l'année en cours, c'est en tant qu'académicienne que je viens vous dire la tristesse que j'ai ressentie à la lecture de la lettre de démission de Maître Jean Ménard. Il part avec le regret d'avoir œuvré tout seul, sans entraîner l'adhésion de nous tous. C'est grave et nous devons le remercier de nous mettre tous en face de nos responsabilités. Ce constat d'échec est dû avant tout à un manque de dialogue et de discussion, mais aussi à un manque de cohésion entre nous ; nous connaissons-nous vraiment, savons-nous ce que chacun de nous (membres ordinaires, membres d'honneur, correspondants) peut apporter à l'Académie ? ne sommes-nous pas des membres passifs qui viennent participer à une séance rituelle, puis qui repartent sans se sentir concernés par le devenir de notre compagnie ?

Il est vrai que nous ignorons parfois la place qui est la nôtre dans cette assemblée, le devoir que nous devons à cette Académie qui nous fait l'honneur de nous accueillir en son sein. Mais, ce qui est plus grave encore, si nous sommes fiers de notre passé, avons-nous suffisamment de perspectives d'avenir ? De plus, nous sommes une institution reconnue d'utilité publique mais avons-nous le rayonnement que l'on attend de nous ?

Ne pensez-vous pas que nous pourrions tous ensemble réfléchir sur ce que l'Académie de Nîmes (c'est-à-dire nous) représente dans la société et sur les orientations urgentes à prendre pour l'introduire dans le monde de demain ? Il en va de la survie de l'Académie.

Mais là où nous ne suivons pas l'avis de notre Secrétaire perpétuel, c'est lorsqu'il définit le profil de son successeur : jeune, dynamique et diplomate ! Ce sera pour une autre fois ! J'espère que ma franchise ne vous fera pas regretter de m'avoir élue. Mais je saurai disparaître derrière le Secrétaire perpétuel, en restant attentive et discrète. Encore merci».

Le secrétaire fait ensuite part des vœux nombreux adressés à l'Académie pour 2003, ainsi que des annonces des principales conférences des sociétés nimoises, dont celle d'un colloque sur *La Vaunage au XVIII^e siècle (1698-1787)*, organisé par l'Association Maurice Aliger, sous la

présidence de M. Emmanuel Le Roy Ladurie : *L'homme et le milieu ; Les questions économiques ; Les questions religieuses ; Les questions sociales ; Les contraintes politiques*, les 7 et 8 février prochains. L'Académie de Versailles nous adresse le programme de ses conférences pour ce premier trimestre. La bibliothèque Carré d'Art nous invite à l'inauguration d'une exposition : *90 artistes pour Bernard Noël*.

Selon l'ordre du jour, la vacance du poste d'archiviste, laissé libre par la nomination de Mme Christiane Lassalle nommée secrétaire perpétuel, est déclarée ce jour.

Enfin, conformément aux statuts, le président a désigné selon leurs souhaits les membres des six commissions (Nomination des correspondants, Programme, Publications, Finances, Bibliothèque, Patrimoine), qui doivent à leur tour choisir leurs rapporteurs et surtout définir leurs attributions. Ces commissions vont se réunir au cours de ce mois, leurs décisions devront être connues lors de la séance administrative de février.

Les revues reçues en échange sont très importantes pour nous, non seulement par les articles qu'elles contiennent, mais aussi par la vision qu'elles donnent des sociétés qu'elles représentent : nous vous ferons passer le sommaire de chacune d'elles à chaque séance et vous pourrez les consulter dans le salon du premier étage où elles seront visibles pendant un mois.

Puis, le président donne la parole à M. Daniel J. Valade, membre résidant, pour sa communication : *Le carnet de Villard de Honnecourt, architecte médiéval*.

M. Valade nous présente - à travers les études de Régine Pernoud, d'Alain Erlande-Brandenburg - ce personnage énigmatique, architecte-dessinateur du XIII^e siècle, dont on sait peu de choses, mais dont on peut suivre le cheminement grâce à certains de ses dessins de monuments parfaitement identifiables en France, en Picardie, en Champagne, à Meaux, à Laon, à Cambrai, à Reims et à Chartres .

Dans une seconde partie, M. Valade nous commente chacun des 33 feuillets composant ce carnet, qui représentent des dessins architecturaux, telle la belle rosace de la cathédrale de Chartres, des sculptures (académies, animaux, un superbe lion), des machines de guerre, mais aussi un étonnant labyrinthe, que M. Valade a fait reproduire et qu'il livre à notre perspicacité, dessins que nous avons pu voir dans des conditions remarquables, très agrandis, dans le bon sens, grâce à une projection vidéo-informatisée. Il nous laisse aussi espérer que nous aurons peut-être l'occasion d'admirer ce précieux document, de visu, à la Bibliothèque de Carré d'Art, s'il est prêté par la Bibliothèque nationale.

Le président lève la séance, après avoir félicité l'orateur qui est applaudi par tous.

SÉANCE DU VENDREDI 14 FÉVRIER 2003

Cette séance est présidée par M. Roger Grossi

Sont présents : MM. Audisio, Cannat, Cavalier, Costabel, Mgr Dalverny, Debant, Fabre, Galtier, Hugues, Jallatte, Mme Leroy, M. Lévy, Mme Marès, MM. Maubon, Pradel, Puech, Roger, Sapède, Valade et Mme Viala.

Sont excusés : MM. Bonifas, Chausse, Mme Deronne, MM. Durteste, Gouget, Mme Kuntz.

Sont absents : MM. Dervieux, Goujon, Salenson et Tempier.

Correspondants présents : Mme Agussol, MM. Aventurier, Chillet-Pijac, Combe, Doria, Faidit, Lanvers, Mme Méric, M. Michel, Mme Pallier, M. Pincemaille.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité des présents.

Le président, après avoir ouvert la séance, donne la parole au secrétaire perpétuel. Celui-ci fait part des vœux reçus à l'occasion de la nouvelle année : ceux du président de l'Académie de Caen, de divers organismes et partis politiques nîmois, mais aussi des regrets de M. Michel Denizot, secrétaire perpétuel de l'Académie de Montpellier, de n'avoir pu venir à notre séance publique. M. Charles Mavaut, président de l'Académie de La Rochelle remercie de l'avoir accueilli, à cette même occasion.

M. Gabriel Jandot, membre non résidant, nous annonce sa nomination comme directeur des études du centre universitaire de Nîmes et la tenue d'un colloque qui se tiendra le 2 et 3 juin prochain sur le thème suivant : *La gladiature : des sources à l'expérimentation*.

M. Dugas, correspondant, nous signale ses chroniques radiophoniques et la publication de son ouvrage : *Les facéties de Si Djoha*, une comédie publiée chez l'Harmattan à Paris et représentée au théâtre. Il va, d'autre part, organiser des séminaires tout au long de 2003, dans le cadre de l'année «France-Algérie», à Paris et à Montpellier, dont 64 chroniques retransmises par radio rendront compte.

L'Académie est conviée le 27 février à participer à la remise du prix départemental : *Des rubans du patrimoine*, au Maire de Nîmes pour la rénovation de la galerie Jules Salles, telle qu'elle était lorsque notre éminent et généreux confrère l'offrit à la ville il y a plus de cent ans. Nous ne pouvons que nous réjouir d'une telle réalisation, en souhaitant que cet exemple ne reste pas isolé. D'autres invitations lui sont aussi adressées : le 1^{er} mars à une exposition au Vigan, dans le cadre du *Tricentenaire*

de la guerre des Camisards, le 4 mars, à Montpellier, à l'inauguration d'une exposition : *Univers intérieur*, au musée Fabre. Les conférences des principales sociétés nîmoises sont aussi signalées. Enfin, l'Académie sera représentée au conseil d'administration de la Fédération historique du Languedoc-Roussillon.

La séance publique annuelle s'est tenue le dimanche 2 février à l'auditorium de l'hôtel Atria sous la présidence de M. Jean-Pierre Hugues, préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie. Après l'ouverture de la séance par M. le Préfet et les allocutions de M. Mangin, représentant le président du Conseil général et de M. Jean-Paul Fournier, Maire de Nîmes, M. Yvon Pradel, président sortant, rendit compte des travaux académiques de l'an 2002. Son successeur, M. Roger Grossi, président, évoqua : *Le fait religieux et l'actualité française*, puis notre invité, M. Michel Woronoff, président de la Conférence nationale des Académies de Province, traita brillamment le sujet suivant : *Héros ou citoyens ? Les Troyens de l'Iliade*.

M. Hugues leva la séance en souhaitant une année fructueuse à notre Académie.

Selon l'ordre du jour, il est procédé au vote pour l'élection d'un archiviste, en remplacement de Mme Christiane Lassalle devenue secrétaire perpétuel. Mme Monique Kuntz est élue par 22 voix et une abstention. Très applaudie, notre nouvelle archiviste adresse ses remerciements à tous ses confrères.

Les membres du bureau se sont réunis les 28 janvier et 14 février. Il a été décidé de la régularité des réunions de bureau, lors de la première séance de chaque mois, avec la participation des rapporteurs des commissions. Des modifications ont été apportées au programme actuel et les dates des séances du prochain trimestre ont été fixées. L'assemblée a autorisé le bureau à proposer à quatre membres non-résidants qui ne s'étaient pas manifestés depuis quelques années de passer dans la classe des honoraires. Enfin, divers travaux ont été programmés à l'hôtel Davé, et, à l'hôtel de l'Académie, le ravalement de la façade sur la rue est obligatoire.

Nous avons reçu en hommage les ouvrages suivants : *Académie de Transphysique* par M. Ternisier, de l'Académie de Caen, ainsi qu'un ouvrage de notre confrère, M. Edmond Reboul, membre non résidant : *Le désert, l'homme et la poésie*, émouvante quête spirituelle suscitée par l'immensité, la splendeur et le silence du désert saharien. Ce sont des textes en prose et en vers « surgis du sable » et où, dit-il, « mille voix résonnent dans un espace qui n'est plus à la mesure de l'homme ». M. Costabel,

membre résidant, grand admirateur de l'Afrique et de ses vastes espaces, est chargé d'en faire le compte rendu.

Puis le président donne la parole à M. Jean-Michel Faidit, directeur du planétarium de Montpellier, qui va nous parler de *Nîmes et l'astronomie*

«Grâce à son climat méditerranéen, Nîmes a vraisemblablement été propice à des observations à toutes les époques. Si les noms des astronomes de l'époque romaine ne sont pas parvenus jusqu'à nous, il est possible de reconstituer son histoire céleste, de l'époque médiévale avec Bernard de la Treille à Benjamin Valz au XIX^e siècle, dernier grand observateur nîmois, en passant par des clercs du XVII^e comme le père Bonfa et des amateurs du siècle des Lumières comme Jean-François Séguier.

Des astronomes languedociens et provençaux, comme Emmanuel de Viviers et Nicolas Sarrabat, découvreurs ici-même de la grande comète de 1729, ont marqué l'histoire de la cité, qui a aussi reçu la visite d'astronomes célèbres, souvent amenés dans la région pour des opérations cartographiques, tels les Cassini ou le baron de Zach. Halley lui-même, durant son voyage en France, est vraisemblablement passé par Nîmes en août 1681, mais nous n'avons pas d'observation pour l'attester, comme pour les villes voisines par sa détermination de la latitude de Montpellier le 20 août ou l'observation de l'éclipse de Lune du 28 août à Avignon.

Grâce au tissu de correspondants de Séguier dans la République des Lettres, des savants éminents tels le marquis de Laplace, Lagrange ou Lalande firent partie de l'Académie de Nîmes, ce dernier figurant parmi les visiteurs de Séguier. Plus récemment, au commencement du XX^e siècle, l'illustre popularisateur de l'astronomie, Camille Flammarion, vint à Nîmes en avril 1904, à l'occasion d'un Congrès pour la Paix.

Hormis les premières recherches du baron de Zach (1754-1826), en quête d'un mémoire de Séguier sur le passage de Vénus adressé à l'Académie des Sciences, l'astronomie locale a surtout fait l'objet de recherches de la part d'André Nadal, que j'eus le bonheur de connaître peu avant sa disparition en 1990 et à la mémoire duquel je dédie ce tour d'horizon, «tous azimuts».

A - HISTOIRE CÉLESTE DE NÎMES

1- Nîmes et les éclipses totales de Soleil

Si diverses éclipses ont jalonné l'histoire de la ville depuis deux mille ans, peu ont laissé de traces. A l'inverse de ses voisines Montpellier et Avignon, on ne semble pas avoir de mention de l'éclipse de 1239, dont une inscription lapidaire conserve la mémoire à l'Abbaye de Fours (Gard) :

«L'an de l'incarnation du Seigneur 1239, la veille des nones de juin, mourut dame Mabile, fille de Pierre d'Albaron, prieure, qui fonda ce monastère, à la sixième férie, premier jour de la Lune. Ce jour-là eut lieu une éclipse du soleil». En fait, l'éclipse eut lieu le vendredi 3, veille de la mort de Mabile (le 4 juin). Erreur peut être pas innocente en rapprochant cette conjonction avec la mort du Seigneur, un vendredi, jour où les «ténèbres recouvrirent la Terre», ce que réalisa l'éclipse dans les esprits de l'époque.

L'Histoire céleste de Nîmes est toutefois marquée par l'éclipse totale de Soleil du 12 mai 1706. A la demande des Consuls réunis en Assemblée, elle est consignée dans la partie des registres de la Ville consacrée au cérémonial : «*Le mercredi 12^e may 1706, Veille de l'ascension de nostre Seigneur à dix heures du matin, dans le temps que Messieurs les Consuls, estant dans la maison consulaire, travailloient aux affaires de la Ville, il est arrivé une éclipse totale du Soleil qui a duré trois quarts d'heure ; la plus grande qu'on eust encore veu depuis plusieurs siècles*». Plus récemment, nombre de nîmois se souviennent de l'éclipse du 15 février 1961, dont la ligne de centralité passait par Nîmes au petit matin.

2- Une «spécialité» nîmoise : les comètes

S'il est une spécialité nîmoise en astronomie, c'est bien les comètes. La comète de Halley est suivie par Séguier à son premier retour annoncé en 1759. Séguier était secondé par Aimé Paulian, auteur d'un *Traité sur les comètes*. Mais surtout, trente ans auparavant, la première observation du jeune Séguier concerne l'éclipse totale de Lune du 8 août 1729 où la principale comète de la première moitié du XVIII^e siècle est découverte à Nîmes depuis le Palais épiscopal par deux séculiers en séjour dans la cité : Emmanuel de Viviers, capucin de Toulouse et Nicolas Sarrabat, jésuite provençal.

Les mouvements des comètes hors du plan de l'écliptique étant encore mal compris, son mouvement rétrograde s'accommodait encore de la théorie des tourbillons de Descartes. «Rien ne pouvait être plus heureux pour cette théorie que la comète découverte cette année» écrit d'ailleurs Fontenelle dans l'Histoire de l'Académie des Sciences.

Au XIX^e siècle, Gergonne, professeur de Mathématiques à l'École Centrale du Gard, fournit une de ses principales observations avec le suivi de la comète de 1807, publié dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, tandis qu'Honoré de Flaugergues (1755-1830), découvreur à Viviers de la grande comète de 1811 - la comète de Napoléon, citée par Tolstoï, associée à la défaite de Russie, mais aussi aux mirifiques vendanges à l'origine du «vin de la comète», bienfaits et méfaits dont elle était bien innocente- est lauréat d'un prix de l'Académie du Gard proposé en 1813 sur les questions cométaires. Peu après, Benjamin Valz construit son observatoire d'où il

observe huit comètes entre 1821 et 1835, cette dernière étant la comète de Halley observée 76 ans plus tôt par Séguier.

3- Nîmes au firmament : l'astéroïde Némausa

Après la découverte d'Uranus par Herschel en 1781 qui avait «agrandi» le système solaire, une découverte d'un nouveau genre survient le 1er janvier 1801, premier jour du XIX^e siècle : celle d'une «petite» planète, Cérès, suivie de trois autres, Junon, Pallas, et Vesta jusqu'en 1807. Suivirent trente-huit années sans découvertes, avant que ces éléments d'une planète qui n'avait pu s'assembler du fait des perturbations de la géante Jupiter ne soient découverts par dizaines, puis par centaines avec l'avènement de la plaque photographique.

Les découvertes reprennent dans les années 1840 et en 1858, Némausa est le 51^{ème} astéroïde répertorié depuis la découverte du premier et dont l'inventaire, encore très partiel deux siècles plus tard, comprend environ 20.000 objets sur les 500.000 estimés.

En 1836, Valz devient Directeur de l'Observatoire de Marseille, et l'usage de ses instruments est confié à Pierre Laurent, sur qui l'on savait peu de choses. Des correspondances de Valz récemment remises au jour dans les fonds du Château Observatoire d'Abaddia sur la côte Basque par Frédéric Soulu nous apprennent qu'il habitait l'hôtel de Valz. Le Verrier avait attiré à Paris Chacornac qui l'assistait à Marseille dans la recherche des petites planètes. *«Dépourvu ainsi de coopérateur, j'excitai Monsieur Laurent, contrôleur de la garantie, habile en physique, mais étranger à l'astronomie, qui logeait dans ma maison de Nîmes et à qui je confiais mes instruments, livres et observatoires, à chercher les nouvelles planètes en construisant des cartes équinoxiales que je venais de trouver plus simples et plus favorables encore que celles écliptiques. Il construisit pour les dresser mécaniquement un appareil fort ingénieux, mais trop compliqué pour l'usage, et il préféra de construire les cartes à l'ordinaire, et en assez peu de temps; ce qui lui valu la découverte de Némausa».*

Découvert depuis Nîmes à la suite de plusieurs observations, dans la nuit du 24 au 25 janvier 1858, Valz fait dédicacer cet objet gravitant entre Mars et Jupiter en hommage à sa ville natale, du nom de Némausa.

Grâce à ce «caillou» dont on sait à présent qu'il mesure 153 km de diamètre et accomplit sa révolution autour du Soleil en 3,64 années, Nîmes a ainsi son nom inscrit au firmament, comme d'autres villes françaises, telles Marseille, Toulouse ou Paris.

4- Une absente dans le Muséum nîmois : la météorite gardoise de 1806

Le 15 mars 1806, vers cinq heures de l'après midi, une météorite

de six kilos s'écrase devant des paysans médusés entre Nîmes et Alais, en deux endroits, près de Castelnau-Valence et de Saint-Etienne-de-l'olm. Les chroniques de l'époque rapportent que les deux morceaux de deux et quatre kg environ franchissent le mur du son -alors méconnu- dans leur descente, rappelant le bruit du canon, à des populations sensibilisés peu auparavant par la bataille d'Austerlitz.

Après enquête sur sa chute par Trélis et les alésiens d'Hombres Firmas et Pagès, elle devait entrer dans les collections nîmoises. Mais tombée peu après la chute de l'Aigle dans l'Orne, en 1803, qui fit admettre la réalité des «pierres tombées du ciel», cette météorite a été réquisitionnée par le Préfet de l'époque, qui a obligé un brave paysan, le sieur Pénarier, à se défaire du plus gros morceau ramassé.

Etudiée en 1834 par le chimiste Berzélius qui découvre du carbone, elle se révèle d'un type semblable à la célèbre météorite d'Orgueil tombée en 1864 dans le Tarn-et-Garonne. Elles relèvent dans la classification actuelle des chondrites carbonées de type CI. Alais et Orgueil sont deux des cinq spécimens de ce type répertoriés parmi les plus primitives des météorites. On mesure ainsi son intérêt pour les chercheurs qui continuent de l'analyser de nos jours. Mais suite aux études des chimistes du XIX^e siècle ou à des « évaporations » à d'autres fins que scientifiques, eu égard à la cote nettement supérieure des météorites rares par rapport à l'or, il reste très peu de la météorite initiale.

Sur les quelque 600 grammes envoyés à Paris (ce qui représentait déjà un dixième de la masse totale des pierres tombées), disséquée, éparpillée, on dénombre plus que 75 : 45 gr. au Muséum d'Histoire Naturelle et 4 gr. à l'Ecole des Mines de Paris, soit 49 gr. dans les collections publiques françaises et 30 gr. dans des collections étrangères. En l'état actuel de nos recherches, nous avons en effet répertorié d'autres échantillons dans au moins six collections : 14 gr. au Field Museum de Chicago, 6,2 gr. à Rome, dans la collection du Vatican, 4,5 gr. à l'Université de Tempe (Arizona/USA), 3 gr. au Musée géologique d'Ottawa (Canada), 1,9 gr. à l'Université de Tubingen (Allemagne) et 0,48 gr. dans la collection de la Royal Astronomical Society, au British Museum de Londres.

Il serait heureux qu'à l'occasion du bicentenaire de sa chute en 2006, quelques fragments d'un ou plusieurs grammes intègrent le Muséum de Nîmes, auquel elle était destinée, ainsi que les collections de l'Ecole des Mines d'Alès, ville sous le nom de laquelle elle est universellement citée : « *Météorite Alais* » .

B - LES DEVELOPPEMENTS SUCCESSIFS DE L'ASTRONOMIE A NIMES

1 - L'éveil médiéval

Bernard de la Treille (1240-1292), dominicain du XIII^e siècle, est le premier astronome nîmois connu. Auteur d'un commentaire du *Traité de la Sphère* de Sacro Bosco conservé parmi les manuscrits de la Bibliothèque de Laon, il a fait l'objet d'une étude d'André Nadal, qui avait retrouvé sa trace à partir de la somme de Pierre Duhem sur les sciences médiévales et des encouragements de son professeur de Mathématiques, Pierre Humbert.

Dans l'esprit des *Traités* médiévaux contruits sur les conceptions des philosophes grecs, Bernard de la Treille expose le système de Philolaus, celui des sphères d'Eudoxe de Cnide et d'Aristote et enfin celui géocentrique de Ptolémée auquel il se rallie.

Comme dans la plupart des communautés du Midi, les traducteurs juifs de cette époque ont favorisé la redécouverte de la science antique conservée par les arabes. Dans la lignée du Rabbine Neubaeur pour l'histoire littéraire de la France de Renan au début de la troisième République, Danielle Iancu-Agou a entrepris dans les années 1980 l'inventaire des oeuvres de ces traducteurs. Pour l'astronomie, on a ainsi connaissance de Moshe Ben Abraham de Nîmes qui traduit du latin en hébreu les *Tables Alphonsines* peu après leur réalisation, ce qui traduit son implication dans la science de son époque, sans toutefois laisser une contribution personnelle comme Levi Ben Gerson (1288-1344) d'Orange et Bagnols-sur-Cèze ou Jacob Ben Makhir (1236-1306) à Montpellier, auteurs de deux instruments, le *Bâton de Jacob* et le *quadrant nouveau*.

2 - L'astronomie des clercs aux XVII^e et XVIII^e siècles

La première observation astronomique inventoriée dans mon catalogue languedocien après l'invention des lunettes au XVII^e est l'éclipse de Lune du 16 juin 1666, année de fondation de l'Académie des Sciences, observée par le père Bertet (1622-1692), jésuite provençal. Peu après, le père Bonfa (1638-1724) effectue ses premiers travaux avant de s'établir à Avignon. Correspondant de Jean-Dominique Cassini, il est surtout connu par sa réalisation à Grenoble, en 1673 -dans l'actuel lycée Stendhal - du plus grand cadran solaire par réexion du monde. La découverte de la comète de 1729 par Emmanuel de Viviers (1698-1737) et Nicolas Sarrabat (1666-1738) marque l'apogée de l'astronomie des séculiers dans notre cité.

3 - Le mouvement académique -Séguier et les amateurs de sciences au siècle des Lumières

Jean-François Séguier (1703-1784), par son rôle au sein de l'Académie de Nîmes et son implication dans la République des Lettres, illustre de manière remarquable les amateurs de sciences dans l'esprit du

siècle des Lumières.

Sa première observation est effectuée avec Jean-Louis Mathieu, Seigneur de la Calmette, et les clercs découvreurs de la comète de 1729 pendant l'éclipse de Lune du 8 août. S'ensuit un voyage en Europe et un long séjour à Vérone auprès du marquis de Maffei où il effectue diverses observations avec Guglienzi. Séguier revient à Nîmes d'où il suit le retour de la comète de Halley et les passages de Vénus en 1761 et 1769 devant le disque du Soleil, qu'il étudie avec son contemporain l'abbé Paulian (1722-1800), physicien nîmois auteur de divers mémoires et d'un dictionnaire de physique. S'ils furent gênés par l'horizon pour le second, Séguier rédigea un Mémoire sur celui de 1761 dont quelques extraits ont été insérés dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, mais dont l'intégralité resta inédite. l'Académie ayant renoncé à publier le volume d'observations qu'elle envisageait sur ces phénomènes ayant permis d'approcher la parallaxe, donc la distance du Soleil.

Si la trace de son télescope a regrettablement disparu, on sait qu'il avait aussi une lunette de 16 pieds (de Venise), faite par Dominique Solva, ramenée d'Italie, une autre lunette de 10 pieds, et nécessairement une pendule pour mesurer l'heure des phénomènes. Par recoupement avec les inventaires des instruments affectés à l'usage de l'Ecole Centrale du Gard, on peut aussi penser qu'il avait un quart de cercle en cuivre.

4 - Les astronomes du XIX^e siècle

Joseph-Diez Gergonne (1771-1859), mathématicien et astronome, Professeur à l'Ecole Centrale du Gard, est surtout connu pour l'édition des premières Annales de Mathématiques entre 1810 et 1832, qu'il fonde durant son séjour à Nîmes.

Benjamin Valz (1787-1867), est le prototype de l'amateur qui devient astronome professionnel. Après avoir récupéré une dizaine d'années après sa mort une lunette de Dollond de 110 mm de diamètre de l'astronome montpelliérain Poitevin, décédé en 1807, Valz se spécialise dans les observations cométaires et améliore l'optique en concevant un micromètre à réticule spécial se passant de l'éclairage des fils.

L'observatoire de Valz a fait l'objet d'une intéressante présentation (et représentation iconographique dans la perspective de l'Agau, aimablement signalée à notre attention par Jean Pey et Antoine Bruguerolle) dans un ouvrage de Frossard édité en 1834 : *Tableau pittoresque, scientifique et moral de Nîmes et de ses alentours*. Il comportait, outre cette lunette équatoriale, une lunette méridienne et un compteur de Salze, du nom d'un ébéniste du Vigan, initié à l'astronomie par d'Assas-Montdardier. Il y avait aussi une panoplie d'instruments météorologiques (baromètres de Fortin et de Bunten, thermomètres, udomètre pour mesurer

la quantité d'eau de pluie, anémomètre (rebaptisé diplanéomètre par Valz) pour le vent et hygromètre pour l'humidité de l'air). Valz a ainsi conduit une série d'observations météorologiques complètes durant une quinzaine d'années, de 1821 à 1836, constituant une série complémentaire pour notre ville à celle de son aïeul Pierre Baux couvrant 44 années au XVIII^e siècle.

Après une vingtaine d'années à scruter les astres depuis l'observatoire aménagé au sommet de sa maison de la rue Nationale, encouragé successivement par le baron de Zach et Arago, il assure le cours d'Astronomie de la Faculté des Sciences de Montpellier en 1835 avant de succéder à Gambart en 1836 à la Direction de l'Observatoire de Marseille. Il y appelle d'ailleurs son assistant, Pierre Laurent, découvreur de Némausa. Mais il se brouille finalement avec celui-ci, attiré par des activités plus lucratives.

C - LE PATRIMOINE ET LA DIFFUSION DE L'ASTRONOMIE

1 - Les collections

Indépendamment des collections Séguier au Muséum d'Histoire Naturelle et au Musée d'Archéologie, divers comptes rendus d'observations sont conservés dans les fonds anciens de la Bibliothèque de Carré d'Art, même si l'on peut regretter des disparitions constatées lors de récolements.

On y trouve des papiers de Séguier, diverses observations adressées par ses correspondants, des tables du lever et du coucher du Soleil à Nîmes en 1691, attribuées au père Bonfa et, parmi les documents du fonds Valz, un registre de Gambart couvrant l'activité de l'Observatoire de Marseille entre 1820 et 1824. Eu égard à l'importance des fonds, avant son transfert à Carré d'Art, la Bibliothèque Municipale avait d'ailleurs dédié deux de ses salles à Séguier et à Benjamin Valz.

2 - Le patrimoine gnomonique

Ce patrimoine consiste en deux principales composantes : le cadran solaire antique du Musée Archéologique et les méridiennes du centre historique.

Les scaphés étaient des blocs de pierre taillés en creux, pourvus d'une tige horizontale dont l'ombre projetée sur les graduations gravées fournissait des heures inégales suivant les saisons. Le scaphé du Musée de Nîmes figure parmi la quinzaine de cadrans antiques répertoriés dans les collections françaises, d'où son intérêt historique. Il a été découvert en 1908 sur le bord du chemin entre Uzès et Remoulins, à l'occasion d'une sortie archéologique.

Quand aux méridiennes d'aspect XVIII^e siècle, elles figurent sur

deux édifices bien connus des nîmois : l'Hôtel de Ville et l'hôtel Boudon, à l'angle de la rue de l'Aspic et de la rue de Bernis. Si la première a vu son style reconstitué dans les années 1990, la seconde mériterait une réhabilitation assez aisée pour la rétablir dans son usage : sa ligne graduée est masquée par un tuyau d'évacuation des eaux d'une gouttière.

Divers cadrans, sans grand intérêt à vrai dire, ont été répertoriés dans la ville durant les années 1980 par le commandant Hecquet pour le compte de la Commission des cadrans solaires de la Société Astronomique de France, qui en fait l'inventaire au niveau national.

3 - Le Cosmographe d'Ouvière

Dans les années 1860, un constructeur marseillais, Ouvière, réalisa plusieurs exemplaires d'un instrument destiné à donner des repères sur le ciel, avec la représentation de l'axe de rotation de la Terre, dirigé vers le pôle céleste, près de l'étoile polaire, l'équateur céleste, l'écliptique, les culminations du Soleil aux solstices et équinoxes, ... Cet instrument, baptisé cosmographe, fut installé au belvédère du Mont Duplan, puis transféré dans les années 1980 à l'intérieur du Planétarium. Un instrument similaire, installé sur l'Esplanade de Montpellier, figure aujourd'hui sur une stèle à l'entrée de l'Ecole Nationale d'Agriculture.

4 - Le Planétarium

Au seuil des années 1980, alors qu'il n'y avait qu'un Planétarium en France, au Palais de la Découverte, cinq Planétariums virent le jour en province : Reims et Marseille en 1979, Nantes et Strasbourg en 1981, et Nîmes en 1982. Équipé d'un projecteur Zeiss offert dans le cadre d'un jumelage, ce Planétarium a été construit au Mont Duplan à l'initiative de Lucien Benoist, qui reproduisit à plusieurs reprises l'expérience du Pendule de Foucault prouvant la rotation de la Terre, avec l'association des Amis du Planétarium, devenue Association Némausa d'Astronomie en l'an 2000, l'instrument étant celui réalisé en 1975 par l'amateur Maurice Journet pour la première reproduction à Nîmes, dans la Chapelle des Pénitents, de la célèbre expérience de Foucault au Panthéon en 1851. Son oeuvre de diffusion vers le public se concrétise par divers moyens : expositions, conférences et mêmes des cycles estivaux de veillées aux étoiles au Jardin de la Fontaine à l'initiative de votre serviteur.

5 - Lieux astronomiques dans la cité

Plusieurs endroits dans la ville furent le théâtre d'observations astronomiques, souvent dans le but de la détermination de la position géographique de Nîmes par voies astronomiques. L'ingénieur et astronome montpelliérain Hyacinthe Danyzy (1698-1777), dans le cadre de ses

opérations pour la levée de la Carte des Diocèses de Languedoc, opère depuis la Tour Magne où il observe l'éclipse de Lune du 28 mai 1733. Pierre Tédenat (1755-1832), premier Recteur de l'Académie de Nîmes, s'attelle à cette question, rapportée depuis la Tour de l'Horloge, au début du XIX^e siècle. Le baron de Zach, lors de son passage en 1811, opère depuis la Tour du Lycée de l'époque, en compagnie de Tédenat et d'Antoine-Joseph Reboul (1738-1816), qui fut professeur au Lycée. Il est à noter que l'ancien observatoire de Benjamin Valz, à l'angle de la rue Nationale et de la rue des Lombards a fait l'objet d'une plaque commémorative, mais qu'il n'y a aucune inscription sur la «maison-musée» de Séguier. Les autres sites d'observations, tels ceux évoqués ci-dessus, ou la terrasse de l'Evêché qui vit la découverte de la comète de 1729, sont méconnus. Un parcours d'évocation pourrait relier ces sites d'observations aux composantes du patrimoine, en passant par les rues dédiées à Séguier, Bonfa, Gergonne, Valz ou Bernard de la Treille.

Loin d'être exhaustives, les informations ici réunies constituent surtout une introduction. La lecture des correspondances conservées dans les divers fonds d'archives publiques ou privées délivre en permanence de nouveaux éléments. Des compléments biographiques seraient aussi à effectuer, tant pour les observateurs que des constructeurs d'instruments méconnus, tels Salze et son compteur que Ouviaère et son cosmographe.

SÉANCE DU VENDREDI 14 MARS 2003

Cette séance est présidée par M. Roger Grossi

Sont présents : MM. Bonifas, Cannat, Cavalier, Chausse, Contestin, Costabel, Dalverny, Debant, Mme Deronne, MM. Dervieux, Durteste, Fabre, Gouget, Hugues, Jallatte, Mme Leroy, MM. Lévy, Maubon, Ménard, Pradel, Puech, Roger, Sapède, de Seguins-Cohorn, Valade, Mme Viala.

Sont excusés : MM. Audisio, Goujon, Mmes Kuntz et Marès, MM. Galtier, Salenson et Tempier.

Correspondants présents : Mme Agussol, MM. Chillet-Pijac, Combes, Doria, Lanvers, Meine, Michel, Monteils.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté à l'unanimité des présents.

Nous avons reçu une abondante documentation sur les activités de l'Académie de Caen.

Nous sommes conviés à des conférences chez les Bibliophiles nimois : *Autour de Jean Hugo, illustrateur de livres*, à Carré d'Art, suivie de la remise à la Bibliothèque municipale, de deux ouvrages de bibliophilie : *3 cuillerées de poivre*, de Philippe Denis et : *Ce quelque chose*, de François Zenone, tous deux illustrés par Joel Leick, offerts par la société des Bibliophiles ; à la Société d'Etudes des sciences naturelles, le 20 mars : *De l'utilité des OGM dans la recherche bactériologique* », à l'École Antique de Nîmes sur : *Les découvertes archéologiques récentes à Nîmes et dans le Gard*, et à la Société d'Histoire du Protestantisme de Nîmes sur : *Les lettres de Jean Huss, écrites en exil et en captivité avec une préface de Martin Luther*.

Nous sommes aussi invités à trois colloques, l'un à l'Université Paul Valéry de Montpellier sur : *Les érudits, collectionneurs et amateurs du XVI^e au XVIII^e siècle*, le second, à Montpellier, mais aussi à Nîmes, sur : *Bernard Lazare, et son époque*, suivi d'un concert, au Temple de l'Oratoire, consacré à une oeuvre de Darius Milhaud : *Service sacré pour le samedi matin*, le 6 avril. Non moins intéressant, mais plus lointain, le troisième est organisé par l'Académie des Lettres de Québec : *Quatre siècles de francophonie en Amérique et d'échanges Europe - Afrique - Amérique depuis l'arrivée de Champlain, le 24 mai 1603*.

Le Conseil général du Gard nous a adressé un dossier très complet sur le thème de *l'Égalité des chances à travers la qualité de vie, l'Éducation, l'Aménagement du territoire et les Solidarités*. Le Comité de l'Art chrétien nous fait part de sa prochaine sortie à Barjac et ses environs, le samedi 14 juin.

L'Académie est aussi présente aux inaugurations d'expositions de

peinture, sous l'égide de la Ville, au musée des Beaux-Arts : *Miroir de Rome* avec des dessins de Piranèse, et les mêmes vues photographiées par un artiste italien contemporain, Ascolini ; à la chapelle des Jésuites a lieu l'inauguration des œuvres de José Pirès, et à la galerie des Arènes, celles d'Hélène Breton.

A l'ordre du jour est prévue la déclaration de vacance du siège occupé par M. Christian Liger. Un vote à main levée approuve cette déclaration à l'unanimité.

Le secrétaire perpétuel fait connaître le nom du candidat désigné, par le groupe des Indépendants, au siège laissé vacant par M. Lucien Frainaud : M. Antoine Bruguerolle, architecte du Patrimoine. Cette candidature a été approuvée lors de la réunion des anciens présidents, réunis le mardi 12 mars, ainsi que celle de M. Pierre-Marie Michel désigné par le groupe catholique. Mais la candidature de M. Jacques Cadène a été ajournée, son dossier étant, en l'état actuel, jugé incomplet. Il sera proposé, dans l'immédiat, comme correspondant. Deux candidats correspondants ont aussi été ajournés, pour la même raison.

Les membres du bureau confirment les décisions prises par les anciens présidents et mettent sur pied le programme du prochain trimestre, incluant la réception des nouveaux candidats.

La séance administrative s'est tenue le vendredi 28 février et a été présidée par M. Roger Grossi.

Etaient présents: MM. Audisio, Bonifas, Cannat, Cavalier, Chausse, Costabel, Dalverny, Debant, Mme Deronne, MM. Dervieux, Durteste, Fabre, Galtier, Gouget, Hugues, Jallatte, Mme Leroy, M. Lévy, Mme Marès, MM. Ménard, Pradel, Puech, Roger, Sapède, de Seguins-Cohorn, Valade, Mme Viala. Excusés : M. Goujon, Mme Kuntz, MM. Maubon, Salenson et Tempier.

M. Grossi remercia l'assistance d'être venue nombreuse pour cette séance. M. André Costabel, trésorier, présente les comptes de l'année 2002 et les projets pour l'année en cours. Il signala son intention de résilier ses fonctions de trésorier qu'il exerce depuis 7 ans et évoque le travail accompli grâce à l'aide que lui a apporté notre secrétaire perpétuel, Maître Jean Ménard, lui permettant de réaliser la rénovation de l'hôtel Davé, devenu opérationnel, et celui de la rue Dorée avec l'installation de la bibliothèque au premier étage, la remise à neuf de la salle d'assemblée, ainsi que de la cage d'escalier. Il reste encore quelques aménagements à faire, mais l'Académie peut fonctionner. Il suggère aussi, pour faciliter la tâche du nouveau trésorier, d'utiliser les compétences d'un comptable. Quitus lui est donné par l'assemblée.

Un autre vote approuva l'augmentation de la cotisation qui passe à 40 euros pour les académiciens ordinaires et à 30 euros pour les académiciens

honoraires et les correspondants .

La parole fut ensuite donnée à M. Puech, rapporteur de la commission des Nominations des correspondants, qui insiste sur la difficulté d'appliquer le règlement intérieur et qui suggère que la nomination de tous les académiciens soit soumise à cette commission. Mais il ne peut en être ainsi, car ni les statuts ni le règlement intérieur ne l'autorisent.

M. Sapède au nom de la commission des Publications réclame l'utilisation d'un code typographique et signale la périodicité des publications (3 volumes par an pour les Bulletins et 1 volume tous les ans pour les Mémoires) et met tout en œuvre pour que le retard des publications soit résorbé avant la fin de l'année. Il insiste aussi sur les avantages des tirés à part. Il désire entreprendre des démarches auprès des libraires pour la vente de nos ouvrages.

Le prix Forado (rapporteur M. Audisio) sera attribué en 2003. Le prix Issoire (rapporteur Mme Viala) en 2004.

M. Gouget, rapporteur de la commission de la Bibliothèque, demande qu'une ligne budgétaire lui soit accordée pour l'achat de livres et pour couvrir les frais de reliure ainsi que ceux de la restauration de l'Histoire de Nîmes de Poldo d'Albenas. Des subventions sont à trouver pour cette restauration.

Au nom de la commission du Patrimoine, Mme Deronne insiste sur la double orientation de sa commission : connaître et veiller à la fois sur le patrimoine propre à l'Académie, mais aussi sur celui de la Ville.

Restait la commission du Programme dont le rapporteur, M. Galtier, n'était pas encore désigné, et n'a pas donc pas remis de rapport. Les communications doivent être inédites et de première main, car elles conditionnent ensuite la qualité des articles des Mémoires.

Le seul point non traité à l'ordre du jour concernait la réception des non résidants. Doivent-ils faire l'éloge de leur prédécesseur et les visites d'usage ? Un projet a été demandé aux anciens présidents (M. Debant). La séance fut levée à 18 h.

Reprenant l'ordre du jour, M. Grossi donne alors la parole à M. Alain Aventurier, correspondant, qui va nous parler des «Enjeux de la biodiversité». La «biodiversité» est devenue, en moins de dix ans, un concept central dans le champ de l'environnement, rejoignant ainsi d'autres thèmes majeurs comme le «développement durable», les «changements globaux », «l'effet de serre», etc. Le Sommet de la Terre, tenu à Rio de Janeiro en juin 1992, a contribué de façon décisive à une appropriation internationale et médiatique de ce nouveau vocabulaire sur l'environnement.

Parmi les menaces qui pèsent sur notre planète, la perte de la diversité biologique, en particulier la disparition accélérée et mesurable des espèces animales et végétales ainsi que des écosystèmes dont elles dépendent, paraît tout particulièrement mobilisatrice. Les causes principales de ces extinctions

précipitées semblent être les activités humaines qui modifient, parfois de façon irréparable, les écosystèmes, voire la biosphère. Se retrouvent ainsi au ban des accusés :

* La *surpopulation* humaine qui menace l'environnement par une utilisation intensive des ressources : déforestation à des fins d'agriculture vivrière et d'exportation, pêcheries intensives.

* La *société occidentale* avec d'une part, la mondialisation de l'économie qui accélère la déforestation et l'exploitation des ressources génétiques issues des savoirs traditionnels des populations autochtones (Convention sur la diversité biologique), et d'autre part, le gaspillage d'énergie et l'urbanisation.

La prise de conscience individuelle et collective de l'ampleur des problèmes environnementaux provoque actuellement le sentiment de l'urgence de l'action qui se traduit en obligation morale et sous la forme d'un ralliement : «*sauvons la biodiversité*». Mais que recouvre donc ce nouvel impératif moral ? Que faut-il ou qui faut-il sauver ? Par quels moyens protéger ou conserver les écosystèmes, les espèces et les ressources ? Pourquoi ? Et quelle en est la finalité ? Que proposer face à cette accélération ?

La science apporte aujourd'hui une meilleure compréhension de la nature et des mécanismes de la diversité, une connaissance de plus en plus fine de son importance pour les équilibres de la biosphère, mais aussi une évaluation plus réaliste des risques liés aux activités des hommes. Mais lorsque le concept de biodiversité est traduit en termes économiques, juridiques et politiques, des intérêts et des valeurs opposés apparaissent.

Un dernier aspect très important du concept de la biodiversité concerne finalement la diversité biologique, et l'usage que les Hommes peuvent en faire, du fait de la compréhension des avancées récentes de la génétique. Le problème du clonage thérapeutique et du clonage humain demeure d'une actualité brûlante aujourd'hui.

La société technologique invite donc à se doter d'une éthique élargie, commandée par ses pouvoirs désormais immenses sur la nature. L'approfondissement de la connaissance philosophique de l'Homme a permis une meilleure approche de l'idée du devoir. Le principe de responsabilité devrait être l'expression morale de l'affirmation de la dignité humaine. Elle ne devrait pas être exclusivement centrée sur la vision de l'Homme, mais sur celle de la Nature toute entière. Répondant à cette attente, la biodiversité a entrepris de forger des concepts propres à inspirer une relation nouvelle entre l'Homme et la Nature. Ainsi, conçoit-on que la biodiversité, concept scientifique, ne soit pas transposable directement en termes juridiques. Car sa vocation n'est pas de dicter la règle ; mieux, elle l'inspire.

Le concept de biodiversité est, me semble-t-il, une de ces voies qui offrent à penser le XXI^e siècle dans sa complexité.» (A. A).

SÉANCE DU VENDREDI 28 MARS 2003

Cette séance est présidée par M. Roger Grossi

Sont présents : MM. Audisio, Bonifas, Cavalier, Chausse, Contestin, Costabel, Durteste, Gouget, Hugues, Jallatte, Lévy, Maubon, Ménard, Pradel, Puech, Roger, Sapède, Tempier, Valade, Mme Viala.

Sont excusés : MM. Cannat, Dalverny, Debant, Mmes Deronne, Kuntz et Marès, MM. Galtier, de Seguins-Cohorn.

Sont absents : MM. Fabre, Dervieux, Goujon, Salenson.

Correspondants présents : MM. Aventurier, Combes, Doria, Lanvers, Meine, Mme Méric, M. Michel, Mme Pallier, Excusée : Mme Agussol.

Le procès-verbal de la précédente séance a été lu et adopté à l'unanimité des présents.

Une lettre de Mme Monique Kuntz, au nom de la Société des Bibliophiles, nous renseigne sur deux projets prévus pour le dernier trimestre 2003, en accord avec la Municipalité : la commémoration de la disparition, le 15 novembre 1983, de Marc Bernard, qui a été membre résidant depuis 1959, puis membre honoraire depuis 1973, et l'anniversaire du décès de Christian Liger, en décembre prochain. L'Académie s'associera à ces manifestations. L'Académie de Dijon nous adresse le programme de ses communications pour le second trimestre 2003. Le Centre régional des Lettres nous annonce la tenue d'un colloque : *Les avatars contemporains des récits d'esclaves*, à Castries, le samedi 5 avril.

Nombreuses sont les conférences des sociétés locales : l'École Antique (29 mars), la société du Protestantisme (5 avril), l'association Maurice Aliger, à Caveirac (7 avril), la Compagnie des Arènes dirigée par notre confrère, M. Yvon Pradel (11 avril). Nous avons été conviés à l'inauguration du second salon de la bande dessinée (21-22 mars).

L'Académie a reçu en hommage de M. Claude-Alain Sarre, de l'Académie d'Aix-en-Provence, un ouvrage : *Le dossier-vérité du Concorde, 1959-2000*, évoquant les circonstances de la décision de la mise en chantier de cet avion, de son succès, mais aussi de ses échecs. M. Audisio nous donne des précisions sur le curriculum vitae de M. Sarre, et M. Durteste accepte de nous faire un compte rendu de cette œuvre.

Nous avons reçu le premier volume de la nouvelle Revue de la Société du Protestantisme de Nîmes et du Gard, offert par M. Grossi, président de la Société d'Histoire du Protestantisme du Gard. M. Audisio nous fait part de la sortie de *Mélanges à la mémoire du professeur Molinier sur le thème : Identité juives et chrétiennes - France méridionales XIV-XIX^e*

siècle.

Le président passe alors la parole à M. Louis Durteste, doyen du groupe catholique, pour la présentation de la candidature de M. Pierre-Marie Michel. M. Durteste insiste sur la formation du candidat et sur son parcours intellectuel à travers ses publications. Cette candidature est acceptée.

La parole est ensuite donnée à M. Charles Puech, rapporteur de la commission des Nominations, qui présente les candidats correspondants. Il évoque les divers changements apportés à leur choix et rend compte avec beaucoup de justesse des difficultés qu'il a rencontrées pour en établir la liste. Ces candidats sont eux aussi acceptés.

M. André Costabel rend compte, avec chaleur et conviction, de l'œuvre de M. Edmond Reboul, membre non résidant, : *Le Désert, l'homme et la Poésie*. Médecin général en retraite, il a fait de longs séjours au Sahara. La fascination du désert est née en lui. Étant poète, honoré plusieurs fois par l'Académie française et ayant acquis une connaissance approfondie du désert, il livre dans ce document son attachement à ce désert et l'impulsion que celui-ci lui a donné pour «faire surgir du sable» la poésie.

Son ouvrage comporte deux parties distinctes, la première consacrée à la connaissance de ce qu'est réellement le désert, la deuxième étant un recueil de poèmes écrits par lui au cours de ses séjours sahariens. Edmond Reboul estime que le désert n'est pas ce que la majorité des gens croit. Le sable ne recouvre que 15 à 20% de la surface. L'essentiel des étendues est constitué par des ergs, immenses plaines parsemées de cailloux, monotones, exigeant pour les traverser beaucoup de ténacité. Il y a heureusement des plateaux, hamadas, sur lesquels des roches sculptées par le vent offrent la vision d'une architecture lunaire. Dominant tout cela, des djebels émergent, immenses chaos de rochers qui s'élèvent à plus de 2000 mètres. La vraie beauté du désert réside dans les dunes de sable ocre aux courbes souples, mais ce n'est qu'une faible partie de l'immense espace du Sahara.

Le livre décrit la vie animale et végétale qui abonde. Il insiste sur la capacité des graines pour attendre, s'il le faut, des années la pluie qui va leur permettre de germer et de réaliser le miracle de l'apparition de leurs descendants dans cet univers minéral dont on pourrait croire que toute vie est bannie. La présence de l'eau en sous-sol assure aux hommes et aux animaux la possibilité de vivre à condition de l'utiliser avec parcimonie, tout gaspillage est proscrit. Des hommes ont appris à y vivre : des touaregs au très noble comportement, des fonctionnaires, des militaires, des scientifiques, des religieux. Pourquoi cette fascination du désert ? Edmond Reboul reprend les propos de Théodore Monod : le désert vous émonde et vous rappelle à l'essentiel.

Dans la seconde partie, il est question de la poésie. Les immenses

espaces provoquent l'apparition d'un état second propre à la création artistique. Cela est dû au dépaysement spatial, à la découverte d'une société antique, toujours vivante, à la transcendance. L'auteur définit cette transcendance comme une intuition, une perception du sublime, le sentiment d'une présence.

Le poème naît d'une rencontre entre l'exotisme et l'émotion artistique (A.C.).

Suivant l'ordre du jour, le président donne la parole à M. Jacques Lévy, membre résidant, qui nous fait remonter dans le temps, avec *Rembrandt, les Juifs et la Bible*. Il signale, dans une première partie, l'attrance pour les Juifs du peintre, né d'un père protestant et d'une mère catholique, lui-même apparemment agnostique, allant jusqu'à choisir sa résidence à Amsterdam dans le quartier juif de la ville, peignant et gravant des portraits de ses amis juifs, portraits qu'il prête même pour la représentation du Christ. La seconde partie est consacrée à l'œuvre du peintre à travers quelques très beaux tableaux évoquant des scènes de la Bible : *Isaac et Abraham*, du musée de l'Ermitage, *Bethsabée à sa toilette*, du Louvre, *Jérémie pleurant sur les ruines de Jérusalem*, et *Le festin de Baltazar* de la National Gallery de Londres. Vivement applaudi, M. Lévy est remercié chaleureusement par le président. La séance est ensuite levée.

SÉANCE DU VENDREDI 11 AVRIL 2003

La séance est présidée par M. Roger Grossi

Sont présents : MM. Audisio, Bonifas, Cavalier, Debant, Gouget, Hugues, Jallatte, Mme Marès, MM. Maubon, Ménard, Puech, Roger, Sapède, Tempier, Valade, Mme Viala.

Sont excusés : MM. Cannat, Chausse, Costabel, Dalverny, Mme Deronne, M. Durteste, Mme Kuntz, MM. Lévy, Pradel.

Sont absents : MM. Fabre, Dervieux, Goujon et Salenson.

Correspondants présents : Mme Agussol, MM. Aventurier, Combes, Doria, Mme Herrmann, MM. Lanvers, Mazier, Méjan, Mme Méric, M. Michel, Mme Pallier.

Le précédent procès-verbal est lu et approuvé à l'unanimité des présents.

Le président ouvre la séance en saluant l'assemblée avant de passer la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du précédent procès-verbal et pour les informations nouvelles.

Une lettre du Comité des travaux historiques et scientifiques (C.T.H.S.) nous fait part du lancement d'une vaste enquête prosopographique sur les savants, membres de nos sociétés, restés trop peu connus de nos jours. C'est donc pour les sortir de l'ombre qu'il nous est demandé de remplir des fiches signalétiques dont le modèle nous est proposé. Avis est donc donné à nos chercheurs.

A l'Université Vauban, c'est notre confrère, M. Gabriel Jandot, correspondant, qui présente une communication sur : *La prévisibilité des conflits internationaux*.

Nous avons reçu une invitation de M. Alary, président du Conseil général, pour l'inauguration d'une exposition : *Images du pont de Pont-Saint-Esprit dans les collections du musée*, à la Maison des Chevaliers, à Pont-Saint-Esprit. Invitation pour trois inaugurations d'exposition de peinture, l'une à la galerie Jules Salles, organisée par le club des XXI, la seconde à la galerie des Arènes, où sont exposées les œuvres de Cyprien Godebski, sous l'égide de la Ville ; la troisième les œuvres de Jean-Pierre Formica, à la chapelle des Jésuites.

M. Robert Debant, doyen du groupe des indépendants, présente la candidature de M. Antoine Bruguerolle, au siège de M. Lucien Frainaud, en donnant un aperçu de la diversité de ses activités d'architecte, associé au service des monuments historiques, mais aussi architecte indépendant, donnant des cours à divers organismes, et publiant le résultat de ses recherches, par

exemple à la Société française d'archéologie, lors du congrès qui s'est tenu à Nîmes en 1999.

Puis le président présente Mme Michèle Pallier, qui prépare depuis quelques années, grâce à de nombreux documents familiaux, un ouvrage sur Dono Andriano et lui donne la parole pour traiter le sujet suivant : *Un salon protestant du félibrige : Dono Andriano reçoit Frédéric Mistral*. Nourrie de littérature romantique allemande, Madame Adrien Dumas (1848-1916) qui était issue d'une vieille famille protestante de Vauvert, s'enflamme à la lecture de «Mireille», où elle retrouve les accents poétiques auxquels elle est sensible.

Elle rencontre Mistral en 1876 et, dès lors, entreprend avec le poète une correspondance qui ne cessera qu'avec sa mort en 1914. Malgré une vie familiale douloureuse, elle se consacre à la cause de la langue provençale, du Félibrige et surtout de son chef. Elle en fait l'hôte le plus prestigieux de son salon qui, outre ses familiers, réunit, fait unique à l'époque, des proches de Frédéric Mistral comme Paul Mariéton, chancelier du Félibrige, et les Roumanille, des musiciens comme le compositeur Charles-Amédée Mager, qui, le premier, va mettre en musique les poèmes de Mistral, comme le lamartinien Emile Trolliet, professeur de Lettres au lycée, des journalistes comme Gustave Goubier, ancien élève du père d'Alzon, le directeur du Courrier du Midi, des professeurs comme M. Rougé, éminent germaniste, des personnalités aussi flamboyantes qu'inclassables, comme le Sâr Peladan, des voyageurs allemands et scandinaves, sans distinction de croyance ou d'appartenance politique et sociale.

Mistral lui dédie le Chant III de «Nerto », «le Roi », et la baptise suivant l'usage provençal, «Dono Andriano » (du nom d'une héroïne de la Ligue en Provence, Andrienne d'Hercules, qui par son héroïsme, avait sauvé son mari) la faisant ainsi entrer dans le cercle très fermé des Félibresses.

Agent littéraire de Mistral, elle recherche inlassablement souscripteurs et abonnés au *Trésor du Félibrige*, puis à *l'Aïoli*, journal créé en 1891 par Frédéric Mistral et Folco de Baroncelli et, jusqu'à ce qu'il obtienne le prix Nobel en 1904, fait inlassablement campagne pour son œuvre en Suisse, en Italie et en Allemagne. Elle est étroitement associée à la traduction allemande de «Nerto ». Elle reçoit à plusieurs reprises à Nîmes son traducteur, August Bertuch, qui tient compte de ses conseils avisés. Par ses incessantes recherches, elle collabore et associe ses amis à la constitution du Museon Arlaten, musée ethnographique auquel Mistral consacre les dernières années de sa vie.

Une plaque apposée sur les murs de sa maison par l'Académie de Nîmes, lors des cérémonies célébrant le centenaire de la naissance de Mistral en 1930, perpétue sa mémoire (M.P.). Madame Pallier qui s'est exprimée dans un style sobre et élégant, après avoir répondu aux nombreuses questions posées par l'assemblée, est félicitée par le président.

SÉANCE DU VENDREDI 25 AVRIL 2003

Cette séance est présidée par M. Roger Grossi

Sont présents : MM. Audisio, Cavalier, Costabel, Dalverny, Debant, Durteste, Gouget, Hugues, Jallatte, Mme Leroy, M. Lévy, Mme Marès, MM. Maubon, Ménard, Roger, Sapède, Sauzet, Tempier, Valade, Mme Viala.

Excusés : MM. Bonifas, Cannat, Chausse, Mmes Deronne et Kuntz, M. Pradel.

Absents : MM. Fabre, Dervieux, Goujon et Salenson.

M. Puech représentant l'Académie auprès des responsables de Nîmes-Métropole ne peut être considéré comme absent.

Correspondants présents : MM. Aventurier, Chillet-Pijac Combes, Doria, Lanvers, Michel, Monteils, Pincemaille, Mme Teulon-Lardic. Excusées : Mmes Agussol et Méric.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et adopté à l'unanimité des présents.

Le 22 avril M. Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes, a reçu dans les salons de l'hôtel de Ville M. Jean Ménard, secrétaire perpétuel de 1990 à 2002, pour lui remettre la médaille de la Ville. A cette occasion M. Roger Grossi, président, a prononcé l'allocution suivante :

«La Municipalité, en accord avec les responsables de l'Académie de Nîmes, a décidé d'honorer Monsieur le Bâtonnier Jean Ménard pour les longues années qu'il a consacrées à l'Académie comme Secrétaire perpétuel, de 1990 à 2002. Tous les Académiciens, touchés par ce geste significatif attestant les liens existant entre la Ville et son Académie, se réjouissent avec M. et Mme Ménard et leur famille et vous en remercient».

Monsieur Daniel J. Valade, Président de la Commission culturelle de la Ville, a demandé à notre nouveau président, M. Roger Grossi, de retracer brièvement l'éminente place que notre confrère a occupée dans notre cité. Nous l'écoutons :

«Le temps des études et de l'amour

Jean Ménard et Renée Guérin, amis de voisinage et de paroisse, après leurs études secondaires au Lycée Daudet, ont le plaisir de partir pour Montpellier pour leurs études universitaires. Jean a choisi le Droit et Renée la pharmacie. «1939-1945», la France connaît des jours sombres. Le 9 février 1944... en pleine guerre, le mariage des deux étudiants atteste leur confiance en l'avenir ; au seuil de la nouvelle année, le jeune couple aura la joie de recevoir une délicieuse petite fille : Nicole, trésor des deux

époux. L'époque est pourtant sombre, la défaite a été suivie par l'odieuse occupation ennemie.

Pour Jean Ménard, une seule voie est possible, avec ses maîtres, les professeurs de Droit à Montpellier : Pierre-Henri Teitgen et René Courtin, c'est la résistance, le combat pour préparer la libération de la France. C'est un choix dangereux. Jean Ménard y découvre la prison et l'incertitude du lendemain, mais aussi l'occasion de rencontrer un courageux défenseur : Maître Tailhades, qui devint son ami. Il fallut quitter Nîmes et partir pour participer à la vie avec les proscrits du maquis Aigoual-Cévennes.

1945, la guerre terminée, Jean Ménard peut commencer sa carrière d'avocat et de responsable politique. En 1945, il entre au cabinet d'Edgar Tailhades, son défenseur d'hier. En 1959, il devient membre du Conseil municipal de Nîmes. Dès lors, au barreau, à l'Hôtel de Ville, sa riche personnalité, sa science juridique, la force de sa parole, font de lui une figure de proue du monde du droit et de la recherche de la justice. Ses pairs reconnaissent sa valeur et l'appellent par leurs votes en 1983 et en 1984 à assurer le bâtonnat. Ouvert aux problèmes européens, il est l'homme des jumelages et un professeur de Droit très estimé au Groupe juridique Raymond Marc et par tout le personnel municipal qu'il introduit dans la connaissance et l'importance du droit.

C'est après la mort de son ami Edgar Tailhades qu'il est appelé à lui succéder au titre de membre résidant de l'Académie. Lors de sa réception, c'est le président, Mr. Robert Debant qui lui dit la joie de tous de l'accueillir. Écoutons quelques mots de son allocution « Vous êtes un Nîmois de Nîmes depuis votre naissance jusqu'à ce jour ; du caractère de la ville, vous savez illustrer à la fois l'enthousiasme et la discrétion, la noblesse et la simplicité, la cordialité et la franchise, l'esprit de discipline comme l'indépendance dans la conviction, l'attachement aux racines comme l'ouverture au monde extérieur. De l'âme locale, vous offrez une image rayonnante par le charme qu'exprime votre stature, la bienveillante acuité de votre regard et la chaleur précise de votre parole. De l'âme locale, vous êtes un miroir où se reflètent le meilleur de sa romanité, la ténacité qu'elle a héritée des Cévennes et l'estrambord qu'elle partage avec la Provence ».

L'Académie, tout au long de sa longue marche depuis sa création, accorde à l'un de ses membres résidants la belle et lourde charge de Secrétaire perpétuel. Elle vous a pressenti, au travers de vos engagements, comme l'homme de l'avenir. En un temps où les deux Académiciens engagés dans cette épuisante tâche faiblissaient, vous arrivez plein de force, comme le Secrétaire perpétuel de demain. Trois ans vous permettront la découverte nécessaire du poste, de sa complexité, de ses exigences et, en juin 1989, l'Académie vous confie cette éminente responsabilité que vous allez vaillamment assumer pendant douze années. A vrai dire, seuls ceux

qui ont vécu la charge annuelle de président, à côté du Secrétaire perpétuel, peuvent comprendre ce que signifie le rôle et la diversité du service confié au Secrétaire perpétuel : ministère de vigilance, d'écoute, de discernement, d'autorité, de patience, de modestie, d'intelligence concrète, de prévision. Sans doute faut-il aussi penser à tout ce qui est demandé à une épouse ou à un époux, comme capacité de renoncement pour se donner aux autres, à tout ce qui a l'air de se faire tout naturellement... permettez-moi, chère Madame, de vous dire aussi toute notre reconnaissance pour nous l'avoir confié si longtemps, et vous, Cher Jean, permettez-nous de solliciter votre pardon pour ne pas avoir su vous apporter toute l'attention et l'aide fraternelle que vous étiez en droit de recevoir de nous. Nous voulons que toute la population de Nîmes sache ce qu'a été votre générosité et votre engagement au service de son Académie, pour la garder vivante et digne des grandes personnalités qui ont illustré son passé.

L'Académie a eu le privilège de trouver en Madame Christiane Lassalle une volontaire pour assumer provisoirement la fonction que vous avez si bien et si longuement assurée. Nous disons aussi notre gratitude à notre confrère Victor Lassalle, pour ce cadeau de grand prix.

Notre souhait pour Madame et Monsieur Jean Ménard est que ce temps de liberté retrouvée vous permette d'accompagner vos enfants, la famille de Nicole et vos deux petites filles, Sophie et Murielle, et la famille de Sophie qui vous a apporté la joie d'accueillir Julie, une arrière-petite-fille».

L'Académie participe aux manifestations organisées pour la célébration des dix années d'existence de Carré d'art, en assistant aux conférences, dont la première est donnée par M. Norman Foster, l'architecte de cet édifice, à l'inauguration d'une exposition : *de la tradition aux utopies*, organisée par la Bibliothèque municipale, d'une autre exposition : *Sculpture*, au musée d'art contemporain. Elle est conviée aux célébrations de l'anniversaire du 8 mai 1945 et du souvenir des soldats tombés à Dien Bien Phu. Enfin, elle est représentée aux conférences organisées par la Société d'Histoire du Protestantisme : *Le protestant, la mort et le cimetière*, par Mme Anne Nègre ; par la Société des Bibliophiles : *Une nouvelle lecture de Marcel Proust, à la lumière de ses manuscrits*, par Mme Florence Callu ; à un colloque à Uzès sur *Racine et la scène* ; et à l'exposition organisée par l'École des Beaux-Arts des œuvres de Pierre Collin, de Willem et d'autres élèves.

Nous avons reçu en hommage un ouvrage de M. André Haon, correspondant, *La mort du chat noir*, dédié à « A tous les intrépides qui auront, un jour, l'idée de créer une association à Alès ! » .

Un journaliste de la revue «*Septimanie*», du Centre régional des

Lettres, est venu se documenter pour faire un article sur l'Académie dans cette revue.

A l'ordre du jour, a lieu le vote pour l'élection de M. Pierre-Marie Michel, membre résidant, au fauteuil de M. Lamarque, et de six correspondants (MM. Stéphane Allut, Dominique Borne, Jacques Cadène, François Capelier, Mme Adeline Durand, M. François Pugnière), tous élus.

M. Gabriel Audisio, membre résidant, demande la parole pour nous informer de l'état d'avancement de la mise sur informatique des ouvrages de la bibliothèque par le jeune Laurent Bertin, mis à notre disposition par la Municipalité.

Puis le président passe la parole à M. Henri Hugues, membre résidant. pour sa communication : *Une élection en Corse* ; M. Hugues, alors préfet en Haute-Corse, évoque ce sujet avec objectivité et beaucoup d'humour.

«Le très large éventail des élections politiques permet de se livrer fréquemment en Corse au jeu de la fraude électorale. Celui qui la pratique n'a pas le sentiment de contrevenir aux lois et règlements de la République, il ne fait que les adapter à son problème du moment.

En 1985, la révision annuelle des listes électorales apporte des surprises au nouveau préfet de Haute-Corse. Comme l'a souhaité le ministre de l'Intérieur, avec ses collaborateurs et les magistrats, il s'efforce d'opérer un nettoyage des listes électorales qui ne sont pas en conformité avec la loi. Mais ce n'est pas évident.

La préparation des élections à l'Assemblée de Corse et des élections à l'Assemblée nationale du 19 mars 1986 est pour lui une autre source d'étonnement. Faute de pouvoir se rendre à leur bureau de vote ce jour-là, nombre d'électeurs demandent à voter par procuration. A Bastia, par exemple, des dizaines de procurations sont demandées et justifiées par des billets d'avion prouvant que l'électeur sera en déplacement sur le continent le 19 mars. Vérification faite auprès des compagnies aériennes, il apparaît que les réservations n'ont pas été faites. Ces procurations sont donc refusées.

Avec onze listes, la Haute-Corse détient le record de France du nombre des listes à l'élection régionale, ou, pour être plus précis, à l'Assemblée de Corse. Outre celles des partis politiques classiques et des formations nationalistes autonomistes ou indépendantistes, une liste dite de communistes dissidents a été déposée. C'est la seule en France. Son chef de file est un conseiller sortant à qui son parti n'a pas donné une place sur la liste qui lui permette d'être réélu.

Le jour du scrutin à Bastia, le juge d'instance de Nice, un magistrat membre de la commission de contrôle de la régularité des opérations

électorales rencontre un électeur particulièrement courroucé : on vient de lui refuser de voter parce que son mandataire a déjà voté pour lui. Il ne comprend pas, car il n'a pas demandé de procuration. Interrogé par son collègue de Bastia, le juge d'instance de Nice dont la signature se trouve sur la procuration détenue au bureau de vote lui certifie qu'il n'a signé aucune procuration pour Bastia. D'autres procurations signées par ce même juge sont découvertes dans d'autres bureaux de vote du chef-lieu de Haute-Corse. Quand les officiers de police judiciaire se présentent dans les bureaux de vote pour y saisir toutes ces procurations litigieuses, le scrutin est clos depuis quelques instants, et ces procurations ont disparu ! Dans la nuit, il faudra attendre jusqu'à 1 h 30 du matin avant de recevoir les procès-verbaux et les listes d'émargement de la ville de Bastia. Le lundi soir, les commissions de recensement des votes confirment les résultats du dépouillement communiqués la nuit précédente au ministère de l'Intérieur. Mais, le mardi matin, il est constaté que les listes d'émargement de Bastia sur lesquelles les commissions de recensement ont travaillé la veille ne sont pas celles qui se trouvaient le dimanche 19 dans les bureaux de vote. Que s'est-il passé ? Le candidat communiste dissident avait cherché à s'assurer un nombre suffisant de voix pour être élu. D'abord, il avait acheté des voix au moyen de procurations justifiées par des déplacements hors de l'Île de Beauté, le jour du scrutin. Ensuite en fabriquant de fausses procurations qu'aurait délivrées un juge d'instance du continent. Cette deuxième supercherie ayant été éventée, il a cherché à en effacer les traces en remplissant de fausses listes d'émargement qu'avec ses complices il a substituées à celles qui avaient été réellement utilisées dans les bureaux de vote le 19 mars.

Deux sanctions sont tombées :

- Le 8 juillet 1986, le Conseil constitutionnel a renvoyé aux urnes les électeurs de Haute-Corse pour élire les deux députés.

- Le 16 janvier 1987, le Conseil d'État a annulé les élections à l'Assemblée de Corse pour les seuls électeurs de Haute-Corse.

Six ans plus tard, les auteurs de ces fraudes ont été sanctionnés pénalement.

Nous emprunterons le mot de la fin à un conseiller général de Haute-Corse qui s'étonnait de voir le préfet prendre fait et cause pour le respect de la loi démocratique : «...mais ici, Monsieur le Préfet, on a toujours fait comme ça (H. H).»

Cette communication très vivante a suscité de nombreuses interrogations de la part de MM. Audisio, Cavalier, Costabel... «Est-ce un phénomène dû à la situation insulaire, à la survivance de clans, au refus de s'aligner sur des textes imposés par la métropole? ...». Après avoir félicité l'orateur, le président lève la séance.

SÉANCE DU VENDREDI 9 MAI 2003

La séance est présidée par M. Roger Grossi

Sont présents : MM. Bonifas, Chausse, Dalverny, M. Durteste, Gouget, Jallatte, Maubon, Ménard, Puech, Roger, de Seguins-Cohorn, Valade, Mme Viala.

Excusés : MM. Audisio, Cannat, Cavalier, Costabel, Debant. Mme Deronne, M. Hugues, Mmes Kuntz et Marès, MM. Pradel, Sapède, Tempier.

Absents : MM. Fabre, Dervieux, Goujon, Lévy, Salenson.

Correspondants présents : Mme Agussol, MM. Allut, Aventurier, Mme Bartolin, MM. Cadène, Capelier, Chillet-Pijac, Combes, Doria, Mme Durand, M. Gourgas, Mme Herrmann, MM. Meine, Michel, Mme Pallier, M. Pugnière.

Le précédent procès-verbal a été lu et adopté à l'unanimité des présents.

Nous avons reçu de notre confrère, M. Louis Durteste, membre résidant, la copie d'une très intéressante lettre adressée en 1871 par Alphonse Daudet à son cousin Fernand Daudet (membre de l'Académie), le grand-père du donateur, pour lui demander si Louis Rossel était bien l'enfant qu'il avait connu dans son enfance, afin d'intervenir en sa faveur au cours du procès qui devait le condamner à mort. Nous l'en remercions au nom de nous tous.

L'Académie est conviée à d'importantes manifestations : réceptions à l'Hôtel de Ville en l'honneur du 53^e congrès international *France-Canada et Canada-France*, pour commémorer le souvenir du marquis de Montcalm, et à l'occasion de *La fête de l'Europe 2003*. Elle sera représentée à deux tables rondes, l'une à Nîmes organisée par le Conseil général (120 poètes aujourd'hui), la seconde par le Centre régional des Lettres, au château de Castries, suivie d'une exposition Denise Bellon-Joe Bousquet. Sous l'égide de la Maison du Livre, elle est invitée, à Montpellier, à une rencontre autour de la création littéraire en langue corse et catalane. Enfin, le 12 juin prochain, ses membres se rendront nombreux à la cathédrale pour célébrer le retour de restauration du tableau de Reynaud Levieux, *Les disciples d'Emmaüs*.

L'ordre du jour prévoit aujourd'hui la réception des nouveaux correspondants. M. Grossi s'adresse à eux en ces termes :

« Avec la réception de ce jour l'Académie aura appelé quatre-vingt-

dix-neuf personnes à devenir «Correspondants ou correspondantes». Seize dames ou demoiselles, quatre-vingt-un messieurs. Par ailleurs, l'Académie comprend soixante membres : six femmes et cinquante-quatre hommes, soit 36 membres résidants et 24 membres non-résidants.

Vous voyez que nous avons encore à progresser pour tendre vers la parité !

Nous sommes en une période où l'Académie est appelée à remplacer des membres résidants et des membres non-résidants par suite de démissions ou de décès.

Comment fonctionne l'Académie?

Les Académiciens sont, sur proposition de l'un des trois groupes, catholique, indépendant, protestant, élus par l'Assemblée plénière des Académiciens pour occuper les sièges devenus vacants.

Les «correspondants» éventuels sont présentés par trois académiciens qui les connaissent, leurs propositions sont soumises à un premier examen, par la «commission des nominations», ceux qui ont été retenus sont alors élus par l'assemblée plénière des Académiciens. La dernière réunion de la commission nous a donc proposé la liste de six correspondants, l'Assemblée plénière les a élus, et notre joie aujourd'hui est de vous recevoir : désormais nos rencontres vous sont ouvertes, vous pouvez faire vos propositions de communications et toute suggestion qui pourrait permettre d'améliorer la qualité de nos relations. L'Académie est heureuse de vous accueillir. Elle vous a choisis et attend de vous, même de ceux qui, habitant loin, ne pourront que rarement participer à nos rencontres mensuelles, une collaboration. Elle souhaite, et c'est bien le sens de votre titre de «correspondants», partager avec vous vos travaux, vos interrogations sur notre mission commune au sein de la société d'aujourd'hui.

Elle vous prie aussi d'être exigeants à notre égard. Elle vous appelle à partager avec nous vos travaux, vos recherches dans le domaine particulier qui est le vôtre et dans les divers milieux au sein desquels vous vivez. L'Académie vous donne le droit d'attendre de nous une information sur les travaux et la vie de notre confrérie. J'ai reçu avec joie, il y a quelques jours, une lettre d'une de nos correspondantes lointaines, me disant son attente de nos Bulletins et de nos Mémoires. Croyez bien que nous tenterons d'être fidèles à nos propres responsabilités à votre égard. Rien ne serait plus vain qu'une nomination sans suite, sans que vous preniez votre place pour nous aider à mieux répondre ensemble à nos missions d'hommes et de femmes responsables. Faites-nous connaître vos publications, vos recherches, enrichissez-nous par vos interrogations et vos espérances.

Il est essentiel que nos Académies deviennent des «oreilles à l'écoute des soupirs de notre temps» et que nous soyons perçus non

comme des survivances d'un passé révolu, mais comme des équipes passionnées par la volonté de comprendre et de servir au sein de notre société contemporaine.

Mon rôle est maintenant de vous accueillir en vous présentant un peu moins sommairement que la première fiche indicative distribuée aux Académiciens pour les appeler à votre élection.

Vous comprendrez que nous commençons cette présentation par la seule dame du groupe.

Madame Aline Durand est née à Montpellier et habite à Nîmes. Ses études effectuées à Paris à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne l'ont conduite à se consacrer à une des époques les plus passionnantes de notre histoire : le Moyen Âge (du IX^e au XI^e siècle). Elle est maître de conférence en histoire du Moyen Âge à l'Université de Provence. Elle a publié un très bel ouvrage sur «*Les Paysages médiévaux du Languedoc*» et un grand nombre d'articles dans les revues d'histoire. Nous sommes spécialement heureux de vous accueillir car vous ouvrez un secteur nouveau de recherches historiques et vous faites grandir le nombre des femmes au milieu de nous.

Monsieur Stéphane Allut est un Gardois, né à Alès en 1958, demeurant à Durfort. Il en est devenu le maire en mars 2001. Enfant du pays, issu de vingt générations de Durfortois. D'une des familles les plus anciennes de ce modeste village de quelques 600 habitants, il est à lui tout seul «*une mémoire vivante de ce village*». Durfort, dès 1560, adhère à la Réforme. Le village a dès 1567 un pasteur. En 1685, le temple a été détruit par une troupe de 120 grenadiers et la grande cloche fut offerte à l'église car ses sons ont une portée plus lointaine que la cloche de l'église catholique. M. Allut, fidèle à sa haute lignée, est aujourd'hui membre du Conseil presbytéral de l'Église réformée de Durfort. Son métier le conduit à vérifier la justesse et l'honnêteté des comptes des particuliers et des sociétés, car il est expert-comptable. Historien, il étudie le passé de sa région et fréquente volontiers les archives y compris celles de l'Académie. Ses ouvrages sur la châtellenie de Durfort et sur les moulins de Durfort se présentent comme des «*Clés pour la Cévenne, une histoire pour l'Histoire*».

Monsieur Dominique Borne est né à Manduel en 1939. Sa mère est nîmoise, son père, Etienne Borne, était professeur et a occupé une grande place dans la Résistance au cours de la guerre 1939-1945. Madame Catherine Marès nous a déjà brossé l'histoire de cette remarquable famille. M. Dominique Borne est agrégé d'histoire. Il est aujourd'hui le doyen des inspecteurs généraux de l'Éducation nationale. Il fait partie de l'équipe

qui travaille sur le thème de la «laïcité à l'école» et de l'enseignement des religions dans les programmes d'histoire des Lycées et Collèges. Il est actuellement Président de l'Association des Compagnons de la Fraternité Edmond Michelet, fondation qui organise des colloques et qui supervise les archives de ces deux grandes personnalités françaises. M. Dominique Borne a publié de nombreux ouvrages ; citons le *Mouvement Poujade*, *La France des années 30*, *La Société française depuis 1945*, et de nombreux articles dans diverses revues d'histoire. Il est chevalier de la Légion d'honneur et commandeur des Palmes académiques.

Monsieur François Capelier est né à Nîmes en 1952 et demeure actuellement à Nîmes. Après ses études à l'École normale d'instituteurs, il est reçu au certificat d'aptitude pédagogique et n'exercera que peu de temps le métier d'instituteur. Engagé très tôt dans le combat politique, en même temps que dans le travail bénévole auprès de la jeunesse nimoise, il s'oriente vers la radio, et devient journaliste à Radio-France, France-Inter, France Culture. Il est chargé de missions en Espagne, en Macédoine, à Sarajevo, au Zaïre, au Burundi. Il assure la réalisation de nombreuses émissions radiophoniques (de culture et de musique). Il collabore à plusieurs journaux et revues, entre autres à la revue «Sciences et Nature». Marié, il est père de cinq enfants.

Nous sommes spécialement heureux de sa venue car nous avons grand besoin d'être introduits auprès du monde de la presse et du monde nouveau de la communication. Il a obtenu en janvier 2001 la bourse nationale pour la création radiophonique de la SCAM (Société des Auteurs).

Monsieur François Pugnière est né à Alès en 1968 . Il habite Montpellier, espérant pouvoir revenir à Nîmes, compte tenu de sa charge professorale. Il poursuit en même temps son travail de professeur d'histoire au Collège de la Révolution à Nîmes et ses travaux d'historien à l'Université Paul-Valéry à Montpellier. Docteur en histoire, il est un des membres très actifs de l'Association d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard; il est membre du bureau de cette Société. Spécialiste de l'histoire religieuse du diocèse d'Alès, il a déjà publié des ouvrages sur le Clergé paroissial, la Compagnie de Jésus, la cathédrale d'Alès. Nous nous réjouissons fort de voir ce jeune docteur prendre place parmi nos correspondants.

Monsieur Jacques Cadène est un jeune retraité qui nous rejoint. Et nous avons besoin d'hommes encore jeunes qui puissent nous apporter leur dynamisme. M. Cadène est né à Nîmes en 1947 et habite Nîmes. Il a

fait ses études à Montpellier à la Faculté de Droit et après avoir obtenu sa licence et sa maîtrise de Droit privé, il a été lauréat de la Faculté de Droit de Montpellier. Il a consacré sa vie de juriste à la grande entreprise gardoise de Vergèze S.A. Perrier et Perrier-Vittel. Il en fut le responsable juridique et le chargé du service Patrimoine et Tourisme industriel, vaste champ d'incessantes innovations pour faire face à la concurrence internationale et aux besoins du marché. Il est le seul parmi les nouveaux correspondants à vivre une responsabilité associative : M. Cadène est président d'une importante association nimoise, «*l'Espélido*», service de réinsertion pour les personnes en difficultés sociales. Il a accepté la présidence de la Maison de santé protestante en cette période de profonde transformation. Nous sommes heureux qu'il ait accepté de devenir l'un de nos correspondants.

À vous tous qui rejoignez notre Maison, nous redisons : *Bienvenue et merci* ; votre présence à nos côtés est dès aujourd'hui précieuse pour tout ce qu'elle apporte comme nouveauté et comme espérance. Nous espérons que vous trouverez parmi nous amitié, soutien, sujet d'enthousiasme à travers une fraternelle ouverture.

Et maintenant, le salon du premier étage nous accueillera pour partager le verre de l'amitié et pour nous permettre de rencontrer et féliciter les nouveaux correspondants» (R.G).

SÉANCE DU VENDREDI 23 MAI 2003

Cette séance est présidée par M. Roger Grossi

Sont présents : MM. Audisio, Bonifas, Chausse, Costabel, Dalverny, Debant, Durteste, Galtier, Gouget, Hugues, Jallatte, Lévy, Mme Marès, MM. Maubon, Ménard, Roger, Sapède, Tempier, Valade, Mme Viala.

Sont excusés : MM. Cannat, Cavalier, Mme Deronne, M. Goujon, Mme Kuntz, MM. Pradel et Puech.

Sont absents : MM. Dervieux, Fabre et Salenson.

Correspondants présents : Mme Agussol, MM. Aventurier, Capelier, Mme Herrmann, MM. Martin, Meine, Méric, Monteils et Pincemaille.

À cette séance nous avons le plaisir d'accueillir Madame Lamarque et ses deux filles, ainsi que Mme Pierre-Marie Michel et M. François-Bernard Michel, membre de l'Institut.

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité des présents.

Deux mauvaises nouvelles viennent attrister notre séance : le décès de M. Whitney S. Stoddard, membre honoraire, qui, depuis de nombreuses années, a mis au jour les importantes ruines de l'abbaye de Psalmodi. Nous adressons à son fils, M. Brooks Stoddard, correspondant, qui continue son œuvre, nos bien vives condoléances. Nous nous associons aussi à la douleur de M. André Haon, correspondant, qui a récemment perdu son fils.

Comme chaque année, nous participons à la Préfecture à une remise des prix de la Résistance et de la Déportation.

Dans le cadre de la Féria, l'Académie est conviée à de nombreuses manifestations municipales ; elle est invitée aussi à Montpellier à deux débats organisés par le Centre régional des Lettres sur : *La Chine : créateurs sous contrôle*, et sur : *La pensée chinoise : dépayser la pensée*. Nous avons reçu en hommage deux ouvrages : l'un de M. Noël Cannat, membre résidant, *Prélude à l'inversion de l'empire* et le second, de M. Hervé Chillet-Pijac, correspondant, *Le rebelle*.

Puis, selon l'ordre du jour, il est procédé à l'installation de M. Pierre-Marie Michel au fauteuil laissé vacant par M. Fernand Lamarque. Le président, M. Roger Grossi, s'adresse au nouvel Académicien :

C'est sous la présidence de Mlle Marcelle Viala que Monsieur Pierre-Marie Michel fut reçu le 19 mars 1999, comme correspondant. Mlle

Viala rappela que, déjà, plusieurs Académies de Province avait fait appel à lui, celles du Vaucluse et de l'Ardèche et que, d'autre part, il était l'un des membres de l'équipe qui avait créé l'Académie de Lascours. Il a manifesté son dynamisme en présentant à notre Académie trois communications : la première, le 17 mars 2000, sur : *Guillaume II de Joyeuse, un méconnu de l'histoire*, la seconde, le 23 novembre 2001, sur les : *Monnaies de nécessité* ; la troisième, le 25 octobre 2002, sur : *Conseil et Chambres de Commerce au XVIII^e siècle*. Ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre ont remarqué la qualité de ses recherches et l'attention qu'il a manifestée à ses auditeurs en offrant à chacun d'eux un document très soigné concernant sa recherche.

Sa candidature, au poste devenu vacant après la maladie si rapide de M. Fernand Lamarque, nous a été présentée le 28 mars 2002 par M. Louis Durteste. M. Pierre-Marie Michel a été élu comme membre résidant par l'Académie, le vendredi 25 avril 2003.

Nous avons le plaisir de l'accueillir aujourd'hui pour sa réception officielle en notre Compagnie :

Madame le Secrétaire perpétuel,

Mesdames et Messieurs les Académiciens

Mesdames et Messieurs les Correspondants,

Mesdames et Messieurs les membres de la famille de M. Michel et vous tous ses amis, ses compagnons de route, venus le féliciter en ce jour de fête. Nous sommes heureux de vous accueillir.

J'étais loin d'imaginer les innombrables pistes vers lesquelles notre nouvel Académicien allait m'entraîner ! Je les nomme simplement pour que vous compreniez que le temps qu'il est raisonnable de consacrer à une telle allocution ne me permettra pas d'en sonder toutes les richesses. Je les nomme simplement pour que vous les gardiez en mémoire comme la carte imagée des chemins que je parcourrai avec vous.

- Une famille venue des hauts plateaux de l'Ardèche profonde et remontant à plusieurs siècles.

- Une famille enracinée dans ce que le catholicisme français a de plus évangélique et qui le marque, dès la naissance, tout simplement, par les prénoms donnés à ses enfants.

- Une famille de travailleurs courageux, passionnés de culture, une famille où l'on sait prendre des risques.

- Une famille qui part vers l'inconnu, en Afrique, au milieu de ce pays hanté par les esprits et les caïmans. Et qui découvre, là, comment l'Évangile transforme les hommes encore dominés par la peur et l'ignorance, et que, même là, en Afrique, les anges passent.

- Une famille dont les yeux s'ouvrent sur le miracle ; en tous lieux, l'Évangile peut apporter la libération à tout être humain.

L'Ardèche

Les racines de la famille Michel se trouvent en Ardèche depuis la nuit des temps. Là des maisons furent successivement construites et habitées par la famille. Aujourd'hui, celle édifiée par Germain Michel réunit encore la famille au temps des vacances.

Germain Michel et Germaine, le père et la mère de Pierre-Marie, appartiennent à ce peuple, rude à la tâche, constructeur de lignée solide, fier et entreprenant. Au lendemain de la guerre 1914-1918, seul d'abord, Germain Michel décide de tenter l'aventure et de partir en Afrique Occidentale française comme agent commercial de la Côte d'Afrique (filiale de la Compagnie de navigation Fraissinet de Marseille). Nous sommes en 1920. On attend de lui qu'il soit un commerçant avisé, sachant vendre les produits français et habile à acheter les productions agricoles africaines, un bon chef de comptoir import-export.

En 1928, il revient en France pour se marier avec celle qu'il aime : Germaine. Ne sont-ils pas faits pour être unis, lui Germain et elle Germaine ? Le jeune couple décide de changer d'employeur et de s'installer au Cameroun, en Afrique Équatoriale française. Germain Michel sera directeur d'un comptoir de la Compagnie commerciale Sangha-Oubangui à Yabassi de 1929 à 1931. Son épouse en 1930 attend un premier enfant dans des circonstances difficiles. Pour sauver le frêle enfant, le couple décide de retourner en France. Pierre-Marie est né le 16 mars 1930 à Yabassi.

Germain Michel, pour assurer les besoins de sa famille, achète une étude d'huissier de Justice à Uzès. Plus tard la famille s'installera dans une autre étude à Bagnols-sur-Cèze. Pierre-Marie a bien vite retrouvé santé et force. La vie est plus importante que tout. Trois autres enfants naîtront : François-Bernard devenu médecin puis un brillant professeur de médecine de Montpellier. Il est aujourd'hui membre de l'Académie de médecine et membre de l'Académie des Beaux-Arts. Le troisième enfant est un garçon, Claude. Il devient prêtre. Il est aujourd'hui Vicaire apostolique de l'Évêché de Montpellier. Le quatrième enfant est une fille, Anne-Marie. Elle choisit aussi le service du droit et devient directrice du service juridique d'une grande société parisienne.

Les découvertes africaines

Il nous faut ici revenir en arrière à la naissance de Pierre-Marie. Il était sage de s'installer à Yabassi, car le comptoir de Yabassi comporte un poste médical avec médecin et infirmier et un poste missionnaire protestant desservi alors par la famille du pasteur français Pierre Galland. Pour la naissance de l'enfant, tout a été programmé : voyage par voie fluviale jusqu'à l'hôpital de Douala, et naissance à la maternité de ce centre moderne. Mais en Afrique, il est difficile de prévoir les crues du Vouri,

les voyages inattendus du médecin, et l'évolution de la santé de la future maman, bref, lorsque les signes annonciateurs de la venue de l'enfant apparaissent, il est impossible de partir sur le fleuve car les rives sont inondées, les eaux tumultueuses sont dangereuses. Le médecin n'est pas là. On ne possède même pas la clé de l'armoire à pharmacie. En Afrique, les missionnaires tentent d'éveiller les êtres à la liberté et à la délivrance des peurs et des angoisses liées aux croyances magiques, aux esprits, aux hommes-léopards ou hommes-caïmans ! mais que faire, sans paniquer, en pareilles circonstances ? «Un ange passa», le pasteur Pierre Gallant avait récemment en brousse servi de sage-femme pour la naissance de son propre enfant. Il propose son aide et la collaboration de «Michel», c'est le nom de l'infirmier africain (étonnant non?) : «Les anges abondent dans ce pays». En l'absence du médecin et de la clé de l'armoire à pharmacie, on a forcé la serrure, mains blanches et mains noires se sont unies, catholiques et protestants œuvrent ensemble, unis dans le service de la vie. Pierre-Marie Michel est venu réjouir ses parents et tout le petit village. Aujourd'hui, nos contemporains n'ont pas souvent l'occasion de rencontrer des anges, c'est pourquoi j'ai pensé à une de nos artistes : Mamie Marthy, on l'appelle aussi Joséphine dans tous les films où elle intervient ; au fond, elle tente de faire découvrir aux hommes que la confiance et l'amour sont les seuls chemins de l'espérance et du renouveau. Elle aurait pu désespérer d'être une petite bonne femme juste capable d'être l'objet de la pitié des gens. Elle a voulu servir au maximum avec ce qu'elle était : «devenir un ange». Cela m'a remis en mémoire le visage de l'un de nos professeurs de théologie de Montpellier. Il enseignait la théologie pratique et, soucieux de ce nous pourrions rencontrer comme problème à résoudre dans une paroisse pauvre des Cévennes, du Queyras, de l'Ariège ou des Ardennes, il nous faisait un cours «sur la conduite à tenir en cas d'accouchement à assurer». Peut-être l'accoucheur de Pierre-Marie Michel avait-il reçu le même enseignement de celui dont nous nous moquons affectueusement mais que nous aimions beaucoup, tellement il avait un cœur large.

Découvertes ardéchoises

La naissance et les prénoms donnés au premier enfant du couple m'ont beaucoup appris : Pierre-Marie, Joseph, Régis. Ici apparaît l'enracinement de cette lignée. Il est difficile de faire mieux : Pierre, la figure maîtresse des Évangiles Synoptiques ? Celui qui tient une place à la fois prééminente dans l'Évangile et pitoyable au moment du danger. Après Pierre, Marie et Joseph, ceux qui ont accueilli et élevé l'enfant Jésus et que toute la chrétienté honore. Le dernier prénom, Régis, demande une explication historique. En Ardèche, comme partout dans le monde, l'Église chrétienne a connu des jours difficiles : temps de guerre, qu'on osa

appeler «guerres de religion» et par lesquelles une Église dominante voulut imposer par la force la religion du Prince. Temps où le doute, la tiédeur remplacèrent la piété et l'amour. Temps où la religion servit de justification à des trafics et à des conduites qui déshonorèrent ceux qui se présentaient comme les responsables spirituels de l'Église. Temps où rois et prélats eurent de tristes visages. Mais, partout et toujours, au milieu du peuple se levèrent des serviteurs, des saints que le peuple de l'Église reconnut comme d'authentiques disciples de Jésus. Au temps douloureux de la Réforme, partout en France, des prêtres, des prélats, des nobles, des artistes, des paysans, des artisans se sont levés comme témoins de l'Évangile et comme des veilleurs qui attendent le renouveau du peuple de Dieu. Jean-François Régis est un de ces humbles témoins. L'histoire nous apprend que, dès son enfance, il est le serviteur de ceux qui souffrent, pour mieux servir il va chez les Jésuites et s'y soumet à une rude discipline tant physique, intellectuelle que spirituelle. Régis, par son témoignage authentique, par son ministère de missionnaire et de catéchiste passionné, féconde tout le Sud de la France, du Languedoc au Vivarais. Par son humble ministère, et dans le secret des familles, de nombreux parents, des familles de tous les milieux, partout, dans les bourgs dans les villages qu'il aensemencés, ont voulu et continuent depuis, tout au long des siècles à appeler leurs enfants Régis, le nom patronymique du saint étant devenu un prénom. Les foules, depuis sa mort en 1640, viennent à La Louvesc, elles arrivent du Velay, du Forez, du Lyonnais, du Gévaudan, de l'Auvergne pour louer Dieu pour Celui qu'il a envoyé pour renouveler leur foi.

Tel est l'enracinement dans le sol chrétien de cette lignée.

La vie de Pierre-Marie Joseph Régis Michel

Sa formation :

Pierre-Marie Michel nous a entraîné dans cette grand saga de témoins. Revenons à lui. Le retour en France est pour lui le retour à la santé et le temps des découvertes. Son père lui raconte les souvenirs familiaux et lui montre les écrits où il relate l'histoire ardéchoise et africaine. Il veille particulièrement sur le devenir de cet aîné. Après ses études primaires à Uzès et à Bagnols-sur-Cèze, Pierre-Marie commence à Montpellier ses études secondaires, au lycée public d'abord pour une sixième, puis au petit séminaire pour la fin de sa scolarité. Un certain nombre de ses camarades, après le petit séminaire, s'orientent vers les études théologiques. Pierre-Marie a trouvé, au petit séminaire, des maîtres très respectueux et à l'écoute de leurs élèves, il a parlé avec eux de son avenir. Très engagé dans la foi, il n'a pas une vocation pour la prêtrise. Il veut connaître une vie de laïque, se marier et avoir une famille. Il s'entretient avec son père de son orientation et décide en plein accord avec lui de commencer des études de Droit ; en

même temps il suit les cours de l'École supérieure de Commerce qui vient d'être créée à Montpellier.

Son jeune frère François-Bernard commence ses études de médecine, son second frère entre au séminaire, devient prêtre. Leur sœur s'engage dans une formation juridique et de gestion d'affaires.

Mariage :

Pierre-Marie Michel épouse en 1958 à Montpellier Marie-Thérèse Thibaud, originaire du Comtat-Venaissin. Elle lui donne trois enfants : Marie-Agnès, magistrat en Avignon, qui donne au couple la joie de deux petits enfants ; Bernard, directeur des Affaires générales à la Chambre de Commerce de Nîmes, qui a trois enfants ; Hélène, directrice d'un service de ressources humaines dans une grande entreprise parisienne.

Sa vie professionnelle :

Sa maîtrise de droit obtenue, Pierre-Marie Michel prépare en 1951 un DEA de droit administratif et, pour perfectionner sa formation, il s'inscrit, pour 1954 et pour 1955, à Paris, à l'École nationale qu'on vient de créer : «*l'École des impôts*».

En ce temps-là, notre pays se préoccupe de résoudre l'importante question de l'énergie, la question atomique. La France signe le 25 mars 1957 le Traité de Rome, créant la Communauté économique européenne et l'Euratom. Les responsables nationaux cherchent à développer son économie sur le plan des techniques énergétiques. La France s'engage dans une politique résolument nucléaire ; 1960, c'est la première explosion atomique française à Reggane dans le Sahara. En 1963, notre gouvernement refuse de signer le Traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires ; 1967, c'est le lancement du premier sous-marin nucléaire : le «*Redoutable*». En 1968, c'est l'explosion de la première bombe atomique à Mururoa, dans le Pacifique. Le premier mars 1974, l'Électricité de France lance le projet de la construction de seize centres atomiques.

Toute cette orientation n'est pas sans soulever contestation, inquiétude, opposition, mais le mouvement est irréversible. Pierre-Marie Michel entre en 1959 au Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA). Marcoule est si proche de Nîmes. Il y exerce des responsabilités d'économiste et de juriste. Il s'engage dans une voie d'avenir. Le temps viendra où l'État aura le souci de faire de son secteur atomique la source de précieux revenus. Alors sera créée la COGEMA, la Compagnie générale des matières nucléaires. En 1976, Pierre-Marie Michel est nommé chef de section économique, puis adjoint du directeur pour les Affaires générales. Ses capacités d'économiste et de juriste font qu'il est appelé à la Vice-Présidence du Conseil économique et social du Conseil régional du Languedoc-Roussillon, puis à la Présidence de la Commission

d'Aménagement du Territoire, puis de la section «Prospective-Conjoncture». En 1982, il est nommé vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes, puis Président du Conseil d'Administration de l'École pour les études et la recherche en informatique et en électronique. De 1997 à 2000, il devient Vice-président de la Commission des Affaires européennes des Chambres françaises de Commerce et d'Industrie. Est-il utile de vous dire que nombreux sont ceux qui font appel à lui, pour lui confier des responsabilités extra-professionnelles : Secrétariat de la Revue du Vivarais, Vice-président du Centre d'Études et d'Histoire religieuse méridionales, Président (fondateur) de l'Académie de Lascours, Recherche sur les deux siècles de l'histoire de la Chambre de Commerce de Nîmes, enfin Président du Secours catholique, délégation du Gard.

Pierre-Marie Michel, poète et écrivain :

De 1967 à 1975, il publie quatre ouvrages de poèmes : «*Les Garrigues*», chez Points et Contrepoints ; *L'écorce, la Feuille*, chez Formes et Langages ; *L'heure médiane*, chez Formes et Langages ; *Cartulaire valaisan*, chez Formes et Langages. Il écrit, comme d'autres vont au désert pour faire le point, pour se situer, pour découvrir. Lorsqu'il s'arrête de versifier, il poursuit sa quête dans la fréquentation des Saintes Écritures, des saints, saint Bernard, par exemple, ou quelques-uns de nos poètes ou romanciers. Il aime les livres et soigne leurs reliures. Il doit rencontrer avec plaisir les Bibliophiles. Il a déjà publié dans beaucoup de revues françaises ou étrangères. Il a écrit, en relisant la correspondance de Madame de Sévigné : *Le petit médecin de Grignan*.

Trois distinctions ont salué la qualité de ses travaux. Un prix de législation financière de la Faculté de Montpellier, le Prix Orange du Club de la Presse, le Prix Brocéliande des Écrivains de l'Ouest.

Trois décorations honorent ses œuvres littéraires et professionnelles : il est Chevalier de l'Ordre National du Mérite ; il est Chevalier des Palmes Académiques et Chevalier de la Légion d'Honneur.

Il a donné de nombreuses communications à l'Académie de Lascours, dans des revues et des colloques.

Monsieur, je voudrais vous dire, en terminant, combien j'ai été heureux de suivre votre route à l'occasion de la préparation de ce message d'accueil ; l'Académie reçoit aujourd'hui un homme qui a l'habitude de travailler en équipe, qui recherche un lieu de partage et de solidarité, un homme engagé dans l'aventure humaine. Les temps sont difficiles, mais nous avançons le regard tourné vers l'étoile.

Vous êtes des nôtres désormais et grande est notre joie (R.G.).»

Réponse de M. Pierre-Marie MICHEL

Monsieur le Président,
Madame le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,
Mesdames, Messieurs.

« Au début de l'après-midi, le vide se faisait dans l'Amirauté. J'entrais dans la chambre des cartes. Dès que j'en avais pour la première fois poussé la porte, je m'étais senti envahir par un sentiment que je ne saurais guère définir qu'en disant qu'il était de ceux qui nous désignent un lieu attirant, un lieu où il convient de se tenir. » (Julien Gracq)

Mesdames et Messieurs de l'Académie de Nîmes,

Aussi bien, votre Président, vient-il de m'appeler à entrer dans la chambre des cartes, à m'y tenir, désormais, parmi vous pour protéger et valoriser le patrimoine de notre seigneurie d'Orsenna. A l'instant de vivre cette cérémonie, je ressens, dans ce sentiment de « reconnaissance du lieu », la faveur que vous me faites de m'y m'accueillir en votre Compagnie. C'est un honneur estimé que je retire pleinement de votre choix collégial, c'est une joie profonde qui l'accompagne. *« L'honneur - disait Roland Barthes, dans sa leçon inaugurale au Collège de France - peut être immérité, la joie ne l'est jamais »*. Je vous dis ma gratitude pour cette joie lumineuse et pure de toute vanité.

Vous aviez, déjà, été à l'origine d'une agréable satisfaction en m'accueillant, comme correspondant. Je retrouvais, alors, quelques amis, des noms familiers ; quant à ceux qui m'étaient alors inconnus, me furent donnés et l'agréable plaisir de leur commerce et l'enrichissement de leur savoir, au long d'un compagnonnage, malheureusement interrompu pour certains. Je voudrais évoquer deux de nos anciens confrères fréquentés avant mon entrée rue Dorée ; le Docteur René Bosc et Pierre Fabre, en compagnie desquels j'ai partagé l'agrément de soirées académiques, au Château de Lascours.

Monsieur le Président, votre discours de bienvenue m'a touché par la sensibilité de sa présentation - qualité que j'avais déjà appréciée, lors de nos récents échanges - et aussi, parce que je sais votre parole droite. J'emploie ce qualificatif en ce qu'il est adjoint par les théologiens au mot

intention, l'intention droite. Votre parole témoigne de votre démarche, qualifie votre action. Aller vers l'autre guidé par une idée de l'homme, de tout l'homme, discerner le chemin. Lors de votre réception, notre aimé et regretté confrère Christian Liger soulignait votre détermination « *à marcher toujours en éclaireur de votre foi* » et vous répondiez, dans un esprit œcuménique, par l'appel de Jean Paul II : « *Entrez dans l'Espérance* », ajoutant : « *Comment vivre si l'horizon est sans lumière ?* ».

Un homme d'État de Languedoc, lors de sa réception à l'Académie française, en évoquait la liturgie du renouvellement : « *Ainsi, disait-il, par l'hommage rendu à son prédécesseur, le nouvel élu s'efforce-t-il à la fois de prouver son allégeance à la Compagnie tout entière et sa volonté de contribuer, dans la très humble mesure qui peut lui appartenir, au projet* » de perpétuer l'Institution. C'est dans cet esprit que j'entends vous lire mon remerciement en évoquant la personnalité de celui auquel vous m'avez fait l'honneur de succéder et dont je salue respectueusement l'épouse et les filles ici présentes.

J'ai, de longue date, fréquenté Maître André Galy, au Conseil de Pastorale des laïcs où nous apportions notre concours à Monseigneur Jean Cadilhac, de vénérée mémoire, mais c'est, tardivement, à l'Académie, que j'ai fait la connaissance de Maître Lamarque. Un premier entretien qui vint sur ce personnage si cher à notre cœur, le cardinal de Bernis, l'échange poursuivi ici et ailleurs, et se sont noués des sentiments de cordiale confiance. Mais j'ai regret de n'avoir pas mieux connu cet homme riche d'une foisonnante culture qu'il aimait et savait partager.

Il est difficile de préluder à l'éloge d'une personne en la présentant sous une apparence immédiate. Je vais donc solliciter l'aide de ce cher abbé de Bernis ; empruntant le discours qu'il tint à l'endroit de son prédécesseur, lors de sa réception à l'Académie française : « *.. il avait partagé sa vie entre les travaux de l'étude et les douceurs de l'amitié [...] il porta et conserva dans le monde un cœur droit, une âme simple ; et par un contraste assez rare, il unit à la chaleur la plus vive dans les contestations un fonds inépuisable de bonté et de douceur.* »

Une vie qui s'enracine au pays de l'olme, de l'orme blanc des montagnes : « *Je suis né au cœur du pays d'Olmes, terre longtemps cathare, entre Montségur et Roquefixade, pays d'origine de ma mère* », dont le père et le grand-père étaient notaires à Lavelanet.

Roquefixade ! Un nom et un site tissés d'histoire et de légende. Je m'y suis rendu, dans une journée finissante d'automne, empruntant le seul passage accessible, un ravin à la pente accusée, pour atteindre l'étroite et vertigineuse arrête rocheuse sur laquelle quelques murs d'enceinte dominant une paroi verticale de 300 mètres. Au sommet avait été construit

un château que Marquièsa de Villemur apporta en dot à Jordan de Lantar, en 1180. Leur fille, Corba, épousa Ramon de Péreilhe, le héros de Montségur qui commandait la garnison de la citadelle cathare assiégée. Grâce à leur héroïque résistance et au retour en grâce du Comte de Toulouse, la reddition fut honorable. Cependant les parfaits qui n'abjurèrent pas furent livrés au bûcher. Ainsi périrent, le 16 mars 1244, au pied de leur montagne sacrée, Corba, la dame de Montségur, épouse de Ramon de Péreilhe et leur plus jeune fille Esclarmonde, parfaites cathares, ainsi que l'aïeule, Marquésia de Roquefixade.

Fernand Lamarque quittera ce pays d'Olmes, orphelin de mère, dans sa toute petite enfance, mais rappellera souvent ces origines familiales et culturelles.

Ce sont, ensuite, les années de jeunesse dans les pays d'Armagnac. Lettres et calcul à Fleurance, découverte des classiques au collège des Jésuites de Lectoure, avec le cher abbé Tournier, dont les amicaux conseils vont l'accompagner longtemps. Les premières émotions, les fragiles bonheurs, la mémoire des saisons, le pays calcaire au ciel profond et aux collines qui protègent du vent. Il nous laisse des traces de son passage. Seules les traces font rêver, qu'avons-nous besoin de dates ou de preuves ! C'est avec saveur qu'il nous parle de ces cantons d'entre Gers et Baïse : la Lomagne, Ténarèze, le pays de Gaure, Vic-Fezensac, et comment oublier l'Astarac, Mirande-la-jolie et, un peu plus loin, Seissan, d'où est originaire son épouse et où il repose. Guillaume de Bartas, poète calviniste, fougueux compagnon d'Henri IV, aimait lui aussi cette contrée : « *Je te salue, ô terre porte-graines ! Grain de raisin, grain de blé, grain de maïs. Patient, diverse, odorante, fertile, vêtue d'un manteau tout damassé de fleurs* ».

Fernand Lamarque emploie une extraordinaire métaphore pour nous dire l'importance de la cité raymondine dans sa vie. « *Mon lieu géométrique sera, naturellement, Toulouse.* » Étant admis que le lieu géométrique est un ensemble de points jouissant d'une même propriété déterminée, on comprendra que, dans la décennie 1940, tous les éléments relatifs à sa formation, à sa culture, à son entrée dans l'âge d'homme, jouissent des bienfaits du pôle d'excellence qu'était Toulouse. Lieu qu'il revendique sien, parce qu'il l'a choisi pour être.

Après un diplôme d'études supérieures de droit public, notre ami amorce une thèse avec le professeur Georges Vedel. L'éminent spécialiste du droit constitutionnel français et du droit international public, né à Auch, professait à la Faculté de droit de Toulouse depuis 1938. Lors de sa réception sous la coupole en 1999, Jean-François Deniau s'adressa à lui en ces termes : « *Dans ces années, [...] le droit à Toulouse est une place forte, un sacerdoce, un modèle intellectuel et social.* » Fernand Lamarque rencontra à la faculté et au barreau de Toulouse un autre futur académicien

français essayiste et romancier, José Cabanis. Permettez-moi un souvenir personnel lié à Toulouse et à l'enseignement du droit. Je conserve, et relis encore, un manuel d'histoire du droit français des professeurs Ourliac, de la Faculté de Toulouse, et Pierre Tisset, de la Faculté de Montpellier. La « *cupida legum et historiae juventus* » dont j'étais alors, fut comblée de leur initiation et de leur culture juridique que j'ai partagées, à quelques années d'écart, avec Fernand Lamarque et son épouse.

Toulouse, c'est aussi la Faculté des Lettres et les cours d'Histoire de l'art du professeur Raymond Rey dont « *L'art gothique du Midi de la France* », publié en 1934, présente une thèse qui, d'emblée, s'imposa. Quarante années plus tard, son successeur Marcel Durliat - dans une relecture critique de ses sources - donna, par les soins de Victor Lassalle, une remarquable contribution à l'étude de « *L'architecture gothique méridionale au XIII^e siècle* », dans le bulletin de l'École antique. Fernand Lamarque écoutait Rey décrire les cathédrales de Cahors et de Toulouse ; se souvenant de celle de Lectoure, il s'enrichissait d'une excellente formation théorique et pratique. Sa fille disait de lui : « *Aucun château, aucune église du Gers ne lui était inconnu.* »

A Toulouse, il était là au cœur même de l'esprit académique manifesté par le « *gai savoir* » et la mythique Clémence Isaure. Cette Clémence que, pour faire bonne mesure, mon ami Joseph Delteil faisait naître « *à Péréille, dans la famille même du défenseur de Montségur* ». Il ajoute à la légende en la disant arrière petite-nièce de Corba de Roquefixade. « *Péréille ! douces, étranges syllabes, et qui depuis ma plus tendre enfance parlent à mon cœur !* »

« *Et vous êtes, cependant, venu vivre à Nîmes !* », dira à maître Lamarque, le président Goujon. Je laisse à chacun d'entendre cela à son gré : comment peut-on avoir une autre vie, après Toulouse, ou peut-il y avoir une autre vie, avant Nîmes ? En tout état de cause, ce ne fut pas une facile installation.

La différence d'usages et de comportements entre Barreaux, la situation de son épouse magistrat au Parquet, la création de l'Union des Jeunes Avocats avec André Galy et dont les visites protocolaires préalables « *furent décevantes voire désagréables* », autant de difficultés que le jeune maître Lamarque surmonta avec courage et sérénité car il avait foi dans son projet et dans son métier. Dans ce qu'il nomme un pieux devoir d'amitié, Jean Ménard lui disait ainsi son au revoir : « *Tes interventions, Fernand, étaient l'expression du bon sens, du bon savoir, de la bienveillance, avec un désir précis, tenter une conciliation.* »

Dans son discours de remerciement, mon éminent prédécesseur s'est exprimé sur l'histoire de « *l'advocatio* » et sur cet Yves de Kermartin, dont nous commémorons cette année le 700^e anniversaire. Son propos

traduit une profession de foi dans une admirable mission, mais il a une tonalité nostalgique quand il en évoque la pratique telle qu'il l'avait connue. Ses amis et parents m'ont parlé de son désintéressement, de la manière artisanale d'assurer sa charge, de son goût pour le rite avec le port de la toque. Et lui, parlant d'André Galy, avocat des pauvres, nous dit : « .. ce désintéressement a été légiféré », ou bien : « .. tous trois qui sommes ici (entendez : lui, maîtres Jean Ménard et Jean Goujon) nous fûmes, pendant cinquante ans, des artisans du Barreau » et encore, « .. le port de la toque fait ringard, j'ai porté la dernière du barreau jusqu'au jour de ma retraite.. ». La toque ! Dans le système héraldique impérial, le meuble qui chargeait le franc quartier du blason était symbolique de la charge exercée. Napoléon voulut que les présidents et procureurs des cours y portent « *de gueules à la toque de sable brassée d'hermine* ». Lorsqu'en 1968, il crée avec Armand Maby la commanderie de Tavel dont il était Grand Maître, il offre aux membres de cette confrérie la toque verte et noire avec un dessus carré rouge, en signe d'excellence. Reconnaissance réciproque, lorsqu'il les a quittés, ses amis lui adressent ce merveilleux hommage : « *Il était de ceux qui avaient le plus l'âme vigneronne.* »

José Cabanis, son condisciple, qui nous a laissé ce si bel ouvrage : « *Saint-Simon, l'admirable* », a fait sienne la pensée de Descartes : la première des passions est l'admiration. Celle de Fernand Lamarque se portait humainement sur François-Joachim de Bernis, culturellement sur le Moyen Âge et l'Art. À l'âge de la retraite, il se consacre pleinement à cette admirative passion.

Je relève que les communications qu'il a données au Comité de l'Art Chrétien ont, presque toutes, un point d'intérêt avec la France gothique méridionale.

C'est Nicolas Froment dont il nous dit : « *Pour la première fois, le 28 mai 1952, j'ai rencontré ce peintre et ne l'ai plus quitté* ». Un demi-siècle de fréquentation attentive et familière avec cet artiste, citoyen d'Uzès et habitant Avignon où il élabora son œuvre. Fernand Lamarque renoue avec l'enseignement de son maître le professeur Raymond Rey qu'il prend comme guide de son analyse du triptyque « *Le Buisson Ardent* ». Nicolas Froment eut une grande influence sur l'École d'Avignon, et notre ami, comme d'autres critiques d'art, cite « *Le Retable des Perussis* », peint en 1480 et offert à la Chartreuse de Bonpas, fondée par Jean XXII. J'attache à cette œuvre un certain intérêt dans la mesure où - si l'on peut accorder du crédit aux recherches de Mistarlet et de l'abbé Pithon-Curt, - l'un des personnages représentés serait Rodolphe de Perussis, ancêtre de mon épouse à la 14^e génération.

Au détour d'une conférence sur le frère Antoine de Padoue,

j'apprends qu'il fut envoyé à Toulouse, cœur de l'hérésie albigeoise, pour y rappeler les principes du premier concile œcuménique de Latran et au chapitre d'Arles, en septembre 1226. Je découvre là le lien avec l'univers gothique. Alors qu'Antoine parle de Jésus crucifié, apparaît François d'Assise stigmatisé. L'art de Giotto a restitué ce miracle par deux fresques murales, l'une dans l'église supérieure d'Assise, l'autre dans la chapelle Bardi de Santa Croce, à Florence.

Sa dernière communication, du 17 février 2001, est consacrée aux papes d'Avignon et à leurs tombeaux. Elle est significative de sa méthode et de sa pédagogie. Pour mieux comprendre, il définit attentivement le contexte historique, politique, religieux, artistique et littéraire de la question traitée. Il entretient son auditoire de sculpture et d'architecture s'attachant, en particulier à l'univers funéraire d'Innocent VI qui abritait les riches sépultures de sa famille. Etienne Aubert, qui étudia et enseigna le droit à Toulouse, demanda que ses restes soient ensevelis dans l'église de la chartreuse du Val de Bénédiction qu'il avait fondée en 1355. De la chapelle funéraire édifiée sur le flanc sud de l'abbatiale, Fernand Lamarque décrit, avec un subtil détail, le grand tombeau de pierre de Pernes et le gisant d'albâtre, ainsi que le travail de l'architecte et des sculpteurs. Il nous émeut dans son récit de la nuit du 22 octobre 1360, durant laquelle Innocent VI, exilé dans une chapelle du cimetière de Villeneuve, retourne dans sa chartreuse. Il nous fait partager l'émotion qui est la sienne car il parle des papes du Sud-Ouest et d'une cité qui lui est chère, la première qu'il connut à son arrivée dans notre région.

J'en viens, maintenant, à sa passion (à notre passion, devrais-je dire) pour François Joachim de Bernis. D'abord il est de Vivarais, du rivage. Saint-Marcel d'Ardèche et le château de Bernis, sur le versant d'un coteau, s'ouvrent sur de vastes perspectives descendant vers le Rhône. Le jeune abbé à collet célébra cette patrie chère à son âme.

*« Je vous salue, ô terre où le ciel me fit naître,
Lieux où le jour pour moi commença de paraître...
Qu'il m'est doux de revoir sur des rives fertiles
Le Rhône ouvrir ses bras pour séparer nos îles.. »*

Son destin, si fameusement romanesque, fit ajouter par ses biographes tant de qualificatifs à son nom : la royauté du charme, la belle ambition, le cardinal des plaisirs. C'est ainsi que le dénomma Jean-Marie Rouart dont le livre venait de paraître, dans le même temps que notre ami se préparait à faire une communication sur le cardinal, au Comité de l'Art Chrétien. Quand je lui parlais du travail de Rouart, son sentiment fut immédiatement critique et clair. Il n'aimait pas. Ce Bernis n'était pas le

sien. Pour lui, la seule question était : «*Pourquoi le cardinal de Bernis dans l'Église du XVIII^e siècle ?*» Toutes les autres facettes de sa vie : la Cour, l'Académie, les Ambassades, le Conseil d'Etat qui pouvaient amuser un écrivain s'emplaçaient (terme qu'il aimait employer) dans la toile de fond de son service ecclésiastique qui impose respect et considération. L'étude de maître Lamarque n'a rien d'une hagiographie et possède d'excellentes qualités d'analyse et de pertinence. Le livre de Rouart fait bien ressortir l'attrait de l'académicien pour Bernis, et comment il avait été séduit par sa quête effrénée du bonheur.

En 1764, pourvu de l'archevêché d'Albi, au propos de Voltaire: «*Je vous pardonne d'être archevêque*», il répond : «*Je vais travailler au bonheur de trois cent vingt-sept paroisses*». Il entreprend une seconde carrière dans l'église et Fernand Lamarque a raison. Son action fut importante, trente ans durant, mais c'est un bonheur au goût de cinquantaine, mûri par la solitude. La quête du bonheur qu'évoque Rouart a partie liée aux tourments du cœur et aux brûlures du pouvoir.

Pour ma part je songe à un aspect du personnage qui m'émeut profondément, à une période de sa vie où il fut tout près de savoir le bonheur, où il y goûta, dans un premier et authentique dialogue avec Dieu, au cœur d'un rude hiver. Il avait alors vingt-cinq ans. En octobre 1739, Paris bruit de sa disparition, la mélancolie s'était emparée de son esprit abattu par l'indifférence de Madame de Nivernais. Il prend la poste pour se rendre à Brioude où il vient d'obtenir la collation d'un canonicat du noble chapitre de la collégiale. Au terme d'un pénible voyage, de dix jours, en Auvergne, il fait retraite dans les pièces austères et glacées de la Prévôté, en compagnie de vieux et insignifiants confrères, enfouis sous leur couverture et occupés à de mornes pensées et de boudeuses dévotions. De là, début janvier, dans le froid de l'hiver, il entreprend un voyage à Clermont-Ferrand, à dos de mulet, n'emportant que le maigre bagage de deux chemises et du manuscrit de ses poésies religieuses. Il va rencontrer Massillon. Admirable orateur dont le «*Petit Carême*» est un chef-d'œuvre que Voltaire considérerait comme le modèle de l'élégance du style français. Massillon, qui n'avait pas cédé aux tentations mondaines, était entré pauvre à l'évêché de Clermont où il mourut pauvre. Ils s'écoutèrent, se revirent. Le vieux pasteur avait bien deviné le fond religieux de son visiteur, il lui proposa de poursuivre leur échange en devenant son grand vicaire. Dans cette ambiance humble et sereine, presque défait du monde, l'âme en paix avec Dieu, il sentait - fruits de grâces d'illusions ? selon le terme des spirituels - comme un bonheur proche, autre. Ce bonheur que définit Massillon dans son sermon pour la fête de la Toussaint : «*Le bonheur des justes consiste dans les douceurs que la grâce leur procure, la première que la grâce ménage à une âme fidèle c'est d'établir une paix profonde*

dans son cœur et de la réconcilier avec elle-même dans la sérénité». Douceurs, certes, mais « *la nature est faite pour donner le bonheur aux âmes fortes* » estime Giono, et Bernis est trop sensible. Sa nature facile le rend incertain, trop de promesses sont encore offertes à ses jeunes talents. Il refuse le désert et renonce à continuer à vivre au milieu de ces montagnes, dans des bâtiments noirs. Il repartit à la quête d'autres bonheurs et Rouart le dit bien. Mais, l'archevêque d'Albi, en charge d'âmes, se souvient des heures d'Auvergne et des conversations avec Massillon, au seuil d'un bonheur qu'il découvre enfin, et Fernand Lamarque nous le montre bien. Cette réflexion a marqué, je pense l'attachement que j'ai pour ce pays de Vivarais. Depuis des générations, celui de mes ancêtres qui devant Dieu sont, de mon père (notre père dois-je dire puisque mon frère est ici à mes côtés) ; ce père qui en écrivit l'histoire et dont je poursuis le travail de mémoire.

J'ai eu, dans mon parcours professionnel, le privilège de collaborer avec des hommes qui furent pour moi, non seulement des patrons, mais aussi des maîtres. Par leur intelligence des situations et le sens qu'ils donnaient à leurs projets, on se sentait plus généreux et plus ouvert au monde. Je pense, en particulier, à Georges Besse dont l'émérite président Lanvers, a donné le nom à ce pôle d'excellence scientifique et technique qu'il a créé avec l'École pour les Études et la Recherche en Informatique et Électronique. La mission d'établir des relations entre Marcoule et son environnement économique, par l'intermédiaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie, me fut confiée, en 1970. Alors, André Giraud, depuis ministre de l'Industrie, réorientait les activités de recherche du Commissariat à l'Énergie Atomique et préparait la privatisation de son secteur industriel avec la création de la Compagnie Générale des Matières Nucléaires, qu'il confia à Georges Besse. Je découvrais l'institution consulaire. D'elle, notre confrère, Pierre Lanvers qui en fut président dit qu'elle est entièrement consacrée à l'intérêt public, par sa connaissance des besoins de l'économie et sa capacité à y apporter les meilleures réponses. C'est cette action que conduit, avec foi, Denis Volpilière, l'actuel président que je remercie de sa présence. La Chambre commémore le bicentenaire de sa création par Chaptal, dans le même temps où il restaurait notre Académie ; aussi bien, je pense à tous ces hommes de l'économie qui ont, depuis le dix-huitième siècle, apporté leur savoir à l'Académie et ont reçu d'elle honneur et reconnaissance : de Vincens Devillas et Meynier de Salinelles à Benoît Germain, Meynard-Auquier et Paul Giran dont je vous parlais au sujet des monnaies de nécessité, et bien d'autres.

Je garde, bien vivant le souvenir de Philippe Lamour. Il m'a appris la théorie et la pratique de *l'aménagement du territoire*. Notre

première rencontre eut lieu le 7 décembre 1964, lors d'un débat sur le développement du Gard rhodanien. Ainsi naissait une amicale collaboration qui prit toute son importance, quand j'étais son vice-président au Conseil Economique et Social et que nous préparions le débat national sur l'Aménagement du Territoire. De ce concept appartenant à la mythologie du XX^e siècle et qu'on sollicite pour apporter réponse à tous les problèmes de société, Philippe Lamour disait : *«L'aménagement du territoire, c'est le complément de la planification.. (celle-ci) est une intervention portant sur des activités isolées. Il faut qu'intervienne une vue générale qui en harmonise le développement, pour apporter un meilleur équilibre et plus d'équité.»*

Évoquant son souvenir, j'emprunterai le propos de notre confrère Lucien Frainaud, dans l'hommage qu'il lui rendit, lors de la séance du 2 février 1997: *« Il y avait de la Foi chez Philippe Lamour, il y avait de l'amour dans le cœur de cet homme. Ton œuvre Philippe! C'est le fruit de la Raison et du Cœur. »*

Il est bien vrai que l'aménagement du territoire est affaire de raison et de cœur. Des textes et de leurs commentaires à l'atelier du paysage, on fait le passage du conceptuel au réel, de l'imaginaire à la chose vue, du territoire au terroir, de l'agent économique à l'homme du finage. Et plus on s'approche de l'homme que l'on peut nommer : vigneron ou laboureur, plus on accède au monde, à l'universel. On découvre la poésie du territoire. La poésie du lieu vécu avec amour. Ces poèmes engendrés par les noces d'Henri Bosco et du Luberon, de Joseph d'Arbaud et de la Camargue, de Jean Lebreau et des Corbières, de Léo Larguier et des Cévennes ! Mais il est des œuvres nées de la rencontre du langage, ailleurs, dans un arrière-pays. Là est le territoire de la poésie, le vrai lieu. La poésie est cheminement vers ce lieu, errance en cet arrière-pays, jamais atteint, sans cesse à découvrir. *«En poésie, on n'habite que le lieu que l'on quitte, on ne crée que l'œuvre dont on se détache...»*, écrit René Char et Yves Bonnefoy : *«Le signe doit disparaître dans le chemin qu'il désigne»*, soulignant par-là qu'il faut se dénuder de tout *«regard appropriant»*, *consentir à l'impermanence»*.

Il faudrait plus de temps pour parler de cet aspect essentiel de la poésie. Je ne ferai que proposer quelques ouvertures. C'est déjà Hölderlin qui, dans un accord parfait du langage et de la vision, nous dit cette patrie : *« Et notre cœur, en vain le cachons-nous en nous-mêmes, notre âme en vain / Nous la tenons captive ! .. / Viens et nous tournerons nos yeux vers l'étendue/ Pour y chercher, si loin soit-il, un bien qui sera nôtre ! /.. C'est là [...] ce que désigne à son tour le dieu proche ! »*

Et ce poème d'un ami : *« L'arbre qui veillait seul aux sources de l'oubli / dans la simplicité des lointains accomplis / consent à n'être là /*

que pour enfin nommer. »

Dans « *Paysages avec figures absentes* », Philippe Jaccottet confie : « .. le regard voit la frontière, un poste avancé, perdu au fond d'une très haute vallée, sur le seuil d'un Thibet. » et : « *La terre en cet endroit se creuse/ Elle recueille l'eau dans un bassin d'herbes couchées.../ Je vois au fond briller l'ombre de l'illimité.* »

Celui qui, à mon sens, nous a le plus alerté sur l'importance du lieu est Yves Bonnefoy. Dans *La mémoire de choses vues*, il dit sa croyance : « *Cette harmonie a un sens, ces paysages et ces espèces sont figés encore, enchantés peut-être, une parole, il ne s'agit que de regarder et d'écouter avec force pour que l'absolu se déclare, au bout de nos errements. Ici, dans cette promesse, est donc le lieu.* »

La recherche du lieu est-elle autre chose que la recherche de notre unité ? Et, pour ceux qui croient, la recherche du Lieu est celle de la terre nouvelle où Dieu vient dans une mystérieuse absence qui le fait désirer. Méditant sur le lieu, imaginant son archétype, je pense souvent à deux tableaux, dans lesquels apparaissent des accords d'espace entre terre et ciel qui reçoivent leur juste place. « *L'automne* », pays de Canaan de Nicolas Poussin et « *La route d'Uzès* » de Nicolas de Staël. Mais je suis réducteur d'une pensée dont l'exigence conduit à donner plus de conscience à l'homme d'aujourd'hui.

Exigence à laquelle a répondu Fernand Lamarque avec foi, générosité et tolérance. Ses communications étaient, selon les paroles d'adieu de l'un de ses amis : « *comme une invitation à rejoindre l'homme à travers l'histoire qu'il écrit* ». Son admiration pour Bernis est fondée sur les sentiments de fidélité, de douceur et de tolérance qu'il rencontre chez ce personnage à la belle ambition. Sa correspondance depuis Rome, alors qu'il est privé de pouvoir et même de revenus, nous fait apparaître celui qui, toujours en quête de bonheur, semble à l'instant de l'atteindre : « *Ce n'est plus un cardinal-ministre qui reçoit ; (écrit-il) c'est un bon curé qui offre volontiers ce qu'il a [...] L'indigence, quelque affreuse qu'elle soit pour un homme de mon état et de mon âge, ne m'a pas épouvanté et, sans savoir ce que la Providence me destine, au bout de ma longue carrière, je me jette dans son sein et je m'y trouve heureux..* »

Pour cette dernière leçon de bonheur que nous communique François-Joachim de Bernis, je remercie Fernand Lamarque et l'Académie avec lui. C'est qu'ici, paraît-il, « *le temps ne passe pas, le temps commence* (P.-M. M.).

Il n'y a pas de séance le vendredi 13 juin. Elle est remplacée, le mercredi 11 juin, par un concert d'improvisation et d'étude d'orchestre par les élèves du Conservatoire de musique de Nîmes, sous la direction de notre confrère, M. Gilles Dervieux, membre résidant. C'est à son invitation que nos membres ont pu s'initier à la composition musicale et admirer le travail d'orchestration qui lui succède.

SÉANCE DU VENDREDI 20 JUIN 2003

Cette séance est présidée par M. Roger Grossi

Sont présents : MM. Audisio, Bruguerolle, Cavalier, Chausse, Costabel, Dalverny, Debant, Mme Deronne, MM. Galtier, Gouget, Jallatte, Lévy, Mme Marès, MM. Maubon, Ménard, Pradel, Roger, Sauzet, Tempier, Valade, Mme Viala.

Excusés : MM. Bonifas, Cannat, Dervieux, Durteste, Fabre, Goujon, Hugues, Mme Kuntz, MM. Puech, Salenson et Sapède.

Correspondants présents : MM. Aventurier, Doria, Mmes Gaidan et Méric.

A cette séance, participent les parents de M. Bruguerolle, Mme Antoine Bruguerolle et ses enfants.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et adopté à l'unanimité des présents.

Le président de la Conférence des Académies de Province, M. Woronof nous adresse sa deuxième lettre d'information ; nous avons reçu aussi le programme des journées de Fanjeaux (7 au 10 juillet) dont le thème est cette année : *Le Midi et le grand schisme d'Occident* ; nous sommes conviés aux cérémonies pour le 40^e anniversaire du musée du Vigan ; à assister à Nîmes à la 1^{ère} biennale *des Plasticiens* à la galerie Jules Salles ; à Montolieu, village du livre, «à la journée de la petite édition» et, à Narbonne, à une conférence en l'honneur du centenaire de Marguerite Yourcenar.

Deux colloques importants vont se dérouler à Nîmes, au cours du dernier trimestre : *Jean-François Séguier (1703-1784), un savant nimois dans l'Europe des Lumières*, les 17 et 18 octobre, organisé par la Fédération pour l'Institut Séguier, et *Samuel Vincent*, en novembre, sous l'égide de la Société d'Histoire du Protestantisme de Nîmes.

Nous avons reçu en hommage : une étude de M. Jacques Deschard, correspondant, sur *L'Histoire anecdotique de Saint-Jean de*

Crieulon, et deux souscriptions d'ouvrages : *Le Parlement de Provence* et : *Religion et exclusion XIX^e-XVIII^e siècle*, sous la direction de M. Gabriel Audisio.

Lors de la réunion de bureau du 13 juin, nous avons approuvé le programme du dernier trimestre de l'année, et pris la décision de faire passer trois non résidants, MM. Sablou, Gouron et Carrière, dans la classe des honoraires. Mais, étant donné l'importance des deux colloques, nous renonçons à organiser une sortie au cours de ce trimestre.

Comme prévu, M. Audisio intervient pour signaler qu'à partir de la rentrée M. Laurent Bertin, mis à notre disposition pour informatiser la bibliothèque, prolongerait la durée de ses après-midis de 17 à 18 h. Il fut convenu aussi que M. Gouget, bibliothécaire, serait chargé d'établir chaque mois la liste des académiciens assurant une présence auprès de ce jeune homme.

A l'ordre du jour, a lieu la réception de M. Antoine Bruguerolle, membre résidant, au fauteuil de M. Lucien Frainaud.

M. Grossi accueille avec sympathie notre nouveau confrère en ces termes :

Madame le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,
Mesdames et Messieurs les Correspondants,
Mesdames et Messieurs les Parents et Amis du nouvel Académicien,

Nous sommes heureux de vous accueillir à l'occasion de la réception de Monsieur Antoine Bruguerolle au sein de notre compagnie. Il a été présenté à notre vote, sur proposition du groupe indépendant, par M. Robert Debant, et a été élu le vendredi 9 mai 2003 au poste laissé vacant par le décès de M. Lucien Frainaud.

Monsieur,
Élu par l'Académie à devenir membre résidant le vendredi 23 mai 2003, vous avez à cœur de prendre rendez-vous, dès le samedi matin, pour que nous puissions au mieux préparer votre réception, pour ce vendredi 20 juin 2003. Et malgré un voyage de trois jours prévu dans votre calendrier, le lundi 25 mai dès 9 heures, nous étions ensemble dans mon bureau pour notre première rencontre.

Votre haute taille, la force tranquille de votre jeunesse, votre simplicité, la douceur de votre regard, et la promptitude de votre démarche me frappent et me réjouissent fort.

Je discerne dès l'abord le cévenol solide, amoureux de ses racines,

un montagnard, un homme fier d'appartenir à une longue lignée de femmes et d'hommes affrontés à la rigueur d'un pays de montagne, un pays labouré par le vent et par des gardonnades tumultueuses, des familles travaillant dur pour tirer leur nécessaire malgré la pauvreté des sols, des familles toujours émerveillées par la riche diversité de leurs Cévennes.

Je savais, avant de vous rencontrer, que vous aviez une famille étonnante, sans remonter au quatorzième siècle où m'a entraîné votre père, nous nous en tiendrons, dans notre brève présentation aux trois dernières générations. D'abord celle de vos grands-parents, puis celle de vos parents, ceux qui par leur travail, par leurs études sont devenus membres de l'élite intellectuelle et sociale de notre région, enfin à votre génération personnelle.

Je savais que vous êtes le premier à avoir choisi à vous engager dans une carrière à la fois artistique et technique. Je savais que vous êtes, par votre installation à Nîmes, le voisin de l'hôtel J.-F. Séguier. L'Institut Séguier, nouvelle association groupant les Sociétés savantes de Nîmes, présidée par notre Académie, rêve de voir bientôt réussir le projet municipal de restauration de ce haut lieu de mémoire européenne.

Je savais aussi que vous êtes un homme d'action, le créateur d'un cabinet d'architectes dont vous êtes l'artisan et l'animateur.

Votre nom est déjà aujourd'hui celui d'un architecte recherché tant en France qu'en Europe. Nous sommes fier et heureux de vous accueillir en notre compagnie.

En vous recevant, se poursuit pour nous l'ouverture vers un univers que M. Marc Chausse, architecte libéral comme vous, nous aide à découvrir. Il a pris en charge le souci de l'entretien de notre patrimoine. Nous avons eu aussi deux correspondants exerçant le métier d'architecte : Messieurs Planque et Massota, aujourd'hui disparus. Ils représentaient au sein de notre Compagnie ce domaine essentiel de la culture de tous les temps. Il y a quelques semaines, M. Daniel Jean Valade, dans une remarquable communication, illustrée par une série de diapositives, nous a présenté le *Carnet de Villard de Honnecourt, architecte médiéval*, enfin nous avons inscrit à notre calendrier une communication de notre collègue Noël Cannat, sociologue et grand voyageur, sur «la ville de demain». Attentif à ces réalités fondamentales qui concernent toutes les civilisations, tous les temps, et qui touchent par l'architecture à notre vie journalière, au devoir de notre terre, de nos villes et de nos villages, notre Académie n'oublie pas que Nîmes a donné à la France des architectes renommés. J'en cite trois : Henri Révoil et Félicien Allard au XIX^e s, Max Raphel au XX^e siècle. Dans votre personne, l'Académie accueille le jeune chercheur qu'elle attendait.

Avant d'examiner comment vous vivez votre métier et votre vocation, nous allons suivre avec vous le chemin qui, pas à pas, vous a

conduit à vos responsabilités actuelles.

Commençons comme nous l'avons annoncé par découvrir votre famille et d'abord vos grands-parents.

La famille Fernand Bruguerolle.

Votre famille est originaire du Mas Bruguerolle situé dans le bourg de Saint-Paul-la-Coste. Rappelons ici ce que l'abbé de Sauvage dans son dictionnaire languedocien-français nous apprend sur les origines de votre patronyme : «brugheirolo, un nom de lieu, diminutif de brughèiro, petit champ couvert de bruyère de la grande espèce».

Votre grand-père est médecin. Son épouse Madeleine Cornet est nimoise. Elle a obtenu son diplôme d'infirmière. Ils travaillent tous deux à Alès, à la Maison de santé protestante, la clinique Bonnefon. Ils ont trois enfants : André, Lucien, et Jean-Louis. Fernand Bruguerolle meurt très jeune, sa veuve élève les trois enfants avec le soutien de toute la famille.

Vos parents, la famille André Bruguerolle.

André fait son droit à Clermont-Ferrand et devient notaire à Bessèges. Il épouse Monique Lafont, juriste et juge de paix, puis magistrat. Sa carrière la conduit à beaucoup «bouger». L'époque était peu soucieuse des liens familiaux et conjugaux. Monique Lafont est la première femme catholique à entrer dans la famille. L'œcuménisme n'étant pas à l'époque très en vogue, le couple obtient de l'évêque de Mende la possibilité, par faveur, d'être marié religieusement dans la sacristie de l'église de Saint-Etienne-Vallée-Française. Le couple a quatre enfants : Anne, Antoine, Isabelle et Pierre.

Vous même votre famille, Antoine Bruguerolle.

Monsieur, Vous êtes né à Alès à la Maison de Santé protestante, le 27 août 1954.

Vous faites votre formation primaire à l'école publique de Bessèges et votre catéchisme à l'église catholique du village. Vous étonnez votre famille et leurs amis par votre goût pour le dessin et l'aquarelle. Vous avez toujours un crayon, une plume ou un pinceau à la main et vous dessinez sur des petits papiers tout ce qui vous intéresse et vous plaît : paysages, animaux, visages, fleurs ou objets divers. Votre mère conserve pieusement toutes ces premières œuvres. Elle est frappée par la qualité du trait, votre attention à l'essentiel, elle se souvient en particulier d'un devoir de catéchisme. Le prêtre a demandé à ses catéchumènes de dessiner des mains au travail : vos dessins représentent : une secrétaire au travail sur sa machine à écrire et une infirmière soignant un blessé. Vous demandez très tôt à vos parents de vous offrir un appareil photographique. Dans

vos dialogues avec vos parents, vous revenez souvent sur votre souhait de recevoir une formation pour un métier d'art.

Voici venu le temps de vos études secondaires, vous êtes interne au lycée Daudet de Nîmes. Madame votre Mère et vous-même gardez un vif souvenir des visites hebdomadaires du jeudi. Le jeune lycéen pouvait partir pour quelques heures en ville. Liberté et joie de retrouver cette précieuse présence, une mère attentive à ce qui passionne son fils aîné. Vous êtes infatigable, tout ce que propose votre mère vous enchante : visites de musées, d'expositions, de monuments romains, partout à la découverte de ce que Nîmes peut offrir à un jeune assoiffé de connaître, d'écouter, de partager, joie de voir le printemps éclater au Jardin de la Fontaine et de regarder avec émerveillement les arbres de Judée, les lilas, les lauriers, l'explosion orale de toutes couleurs partout dans la ville et dans ses environs.

Lorsque vient le temps de décider sur la voie à suivre, il faut bien reconnaître que votre père aurait préféré pour vous une formation ouvrant sur une carrière tranquille et lucrative. Mais, en bon protestant défenseur de la liberté, votre père vous laisse la liberté et la responsabilité du choix. Vous irez donc à Montpellier à l'École d'Architecture et entreprenez aussi en même temps la préparation d'un DEUG de Lettres et Arts de la section histoire de l'Art. Quel bonheur d'avoir des parents qui respectent le désir profond de ceux qu'ils aiment. Ni eux ni vous ne se doutaient qu'en plus de l'architecture, vous alliez rencontrer une étudiante, venant d'un tout autre horizon, mais engagée dans la même recherche que vous, elle s'appelle Agnès Bordry. Elle est née le 1^{er} avril 1956. Avec le temps, l'amour viendra illuminer vos routes.

Vous terminez votre formation architecturale en 1980, votre formation universitaire en 1981. Mais vous visez plus haut, plus profond, vous voulez compléter votre formation initiale en obtenant le «diplôme d'études supérieures pour la connaissance et la conservation des monuments anciens». Le diplôme de Chaillot est acquis à Paris en 1983. Après avoir travaillé pendant trois ans, à mi-temps, comme architecte départemental du Gard, vous vous installez à Nîmes comme architecte libéral.

Vous vous mariez à Nîmes au début de l'année 1989. Vos parents ont pris leur retraite à Bessèges. Les parents de votre épouse s'installent dans le Midi. Vous avez trois enfants : Gabriel né en 1989, Thérèse née en 1993 et Simon né en 1996.

Voici le moment venu d'essayer de discerner comment vous vivez ce métier préparé avec tant d'enthousiasme et de rigueur.

Je me suis penché avec attention sur le curriculum-vitae qui a été remis à tous les membres de l'Académie pour préparer votre dossier. Il

présente quatre grands chapitres, après le cursus professionnel.

Les réalisations.

Elles sont très nombreuses. Un grand nombre concerne la mise en valeur d'édifices au titre des Monuments historiques, la restauration de monuments en pierre de taille, des constructions neuves en sites sensibles, des restaurations immobilières en secteur sauvegardé et là, par deux fois, vos projets sont primés au Palmarès de la Réhabilitation, des Aménagements d'espaces publics, des Études urbaines patrimoniales et paysagères, des Études des Monuments historiques et des Missions internationales à Prague et à Thessalonique.

Conseil, formation, enseignement. Vous êtes enseignant au plan national, régional, départemental et local.

Cursus extra-professionnel

Vous êtes membre du Conseil International des Monuments et des Sites, de la Commission régionale du Patrimoine et des Sites du Languedoc-Roussillon et de la Commission départementale des Sites du Gard.

Publications.

Longue est déjà la liste de vos publications et très divers les sujets abordés. Il est clair que vous avez considérablement élargi la perspective ordinaire du métier d'architecte. On sent bien que ce qui vous attire par priorité est la restauration de l'Antique aussi bien en France qu'à l'étranger.

Vous m'avez confié votre joie d'avoir travaillé à faire classer le remarquable travail de Joseph Massota : son église Saint-Dominique du chemin bas d'Avignon. Votre souci, rejoint ici le nôtre, car l'Académie a reçu, par fondation, la mission de veiller sur le patrimoine local et régional.

Vous êtes disponible pour ceux qui se préparent au beau métier d'architecte et pour tous ceux qui, à des postes plus modestes, maîtres-artisans, spécialistes des techniques de finition de pavement ou des techniques d'emploi de nouveaux matériaux ont besoin d'une solide formation.

C'est en vous écoutant que j'ai... peut-être... appris l'essentiel de votre recherche. Je ne peux que tenter de souligner ce qui m'a frappé dans notre entretien à propos de vos parents. Vous avez appris que rien ne remplace une famille unie où chacun trouve tendresse, confiance, soutien, liberté et respect, que l'argent n'est jamais l'essentiel, car les patrimoines au cours des générations évoluent et que rien ne s'acquiert sans travail et que rien ne se conserve sans effort. Il vous est clairement apparu que les

dons manuels ou intellectuels ne sont rien si un travail permanent d'études et d'expériences ne viennent les perfectionner, les épanouir au contact de la résistance du réel. Le sentiment que nous avons de notre propre valeur n'est fécond que dans la mesure où les autres découvrent ce que nous valons dans la qualité de nos relations et de nos réalisations. Évoquant les noms de quelques architectes de renom, vous avez souligné le risque que la population qui doit vivre dans les constructions que nous avons édifiées ne soit oubliée.

Vous avez aussi précisé que pour vous l'essentiel est le respect de ceux qui au cours des siècles ont marqué par leurs œuvres leur maîtrise des techniques et de leur art, leur souci de la simplicité et de la juste insertion de leurs constructions dans les sites choisis. Nombreux sont les risques encourus par ces grandes œuvres du passé, risques naturels et barbarie ou inconscience des hommes. Toute restauration implique une large enquête sur l'histoire et les interventions diverses qu'ils ont pu subir dans le passé. Votre souci est de demeurer fidèle à l'authenticité première et de restaurer en ayant fait l'effort de rechercher ce qui, au lieu de guérir, a pu mettre en danger le génie de l'œuvre antique. Par ce chemin, vous affirmez l'importance de travailler en réseau, en interdisciplinarité : architecte avec historien, avec géographe, avec sociologue et archéologue, avec les généalogistes et tous les savants susceptibles d'aider à la sauvegarde des grands témoins des civilisations passées. Le respect de la nature prend sa source dans la même attention au réel. Vous cherchez une architecture qui tente de sauver au mieux les grâces et les beautés naturelles : la terre, la mer, les sources, l'eau et l'air ; les écologistes lorsqu'ils sont raisonnables, doivent être écoutés.

En terminant, permettez-moi, Monsieur, d'évoquer quelque chose qui illumine votre vie et pourrait aussi éclairer les nôtres ! Madame Agnès Bruguerolle, votre épouse, a suivi à Montpellier les mêmes formations que vous. Elle n'a en fait que peu pratiqué l'architecture, car dès Montpellier elle a découvert en elle une autre vocation. Elle a immédiatement commencé une formation nouvelle pour développer le talent qui sommeillait en elle. Elle a entrepris, sans abandonner ce qui était engagé, des études musicales au Conservatoire de Montpellier. Elle obtient ses diplômes de musique et de piano. Puis, comme vous, elle a voulu pousser plus loin sa formation. Elle s'est inscrite à Lyon, à l'École des Solistes, et la voilà lancée dans une carrière de cantatrice de musique classique. Aujourd'hui, à Nîmes, elle accompagne quelques élèves dans leur formation musicale et anime un groupe choral : l'opéra des Garrigues.

Comment ne pas entendre le message caché de ce cheminement ? Un talent est pressenti, suivi par une longue période de travail, l'acquisition d'une maîtrise personnelle. Au début est donné la grâce, le talent à faire

valoir, la science à acquérir, l'art à réinventer. C'est toute une pédagogie, puis vient le temps où l'architecte œuvre et enseigne et où la cantatrice œuvre et enseigne. Toujours et partout, c'est la même recherche de beauté et d'harmonie. Toujours une exigence de travail, d'études, de partage, de solidarité. Pour suivre ce chemin, l'humilité et la modestie sont nécessaires. Il faut apprendre avec ceux qui savent et cherchent, apprendre en équipe et découvrir la joie de devenir, peut-être, un entraîneur au service d'un groupe de responsables solidaires.

Un dernier mot concernant votre famille pour terminer. L'Académie a déjà accueilli, il y a longtemps, un membre de votre famille, par la lignée féminine. Gaston Goirand de Labaume, de la famille de Monique Bruguerolle, président de l'Académie en 1875. Il s'inscrit dans la grande lignée de tous ceux qui nous ont précédés, et il vous accueille aussi avec nous, aujourd'hui (R.G.).

M. Antoine Bruguerolle répond à M. Roger Grossi et à l'assemblée, en ces termes :

Monsieur le Président,
Madame le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,
Mesdames et Messieurs,

Très surpris et honoré d'avoir été choisi par votre illustre assemblée, je vous remercie de m'accueillir avec tant de bienveillance. Vous, en particulier, M. le Président, qui à la suite de notre rencontre, avez su me présenter à vos confrères, à nos confrères, avec tant d'attention et de précision, ayant à cœur d'évoquer et de mettre en valeur divers aspects de ma carrière et de ma vie, en les montrant toujours sous le meilleur éclairage.

Conscient du grand honneur que votre éminente compagnie m'accorde en me recevant en son sein, je m'efforcerai humblement de la servir dans la mesure de mes modestes moyens.

N'étant ni littéraire, ni grand orateur, je tâcherai de pallier ces insuffisances en soumettant le plus clairement possible à votre indulgente attention le fruit de mes études, de ma pratique et de mes expériences dans les domaines de l'architecture et des sites et plus particulièrement du patrimoine architectural, urbain et paysager.

Si je puis dans ces domaines être utile à votre société en lui apportant quelques éléments susceptibles de nourrir votre réflexion, alors je serai fier et heureux de siéger parmi vous et de participer à votre œuvre.

C'est avec un mélange de fierté et d'hésitation timide que je me retrouve parmi vous, au milieu d'hommes et de femmes au savoir

éminent, à l'humanisme rayonnant, s'appliquant à dispenser, à l'intérieur et à l'extérieur de leur cercle, les valeurs de l'esprit, de la culture, de l'intelligence du cœur, dans la connaissance du passé, avec un regard aigu sur le temps présent, en se projetant dans le futur. Des hommes et des femmes de bonne volonté, Nîmois et Gardois, qui loin de chercher les honneurs ou la considération, veulent servir la société et leur cité par leurs travaux, dans l'échange et la sérénité, hors des divergences religieuses, idéologiques ou politiques.

En acceptant de m'accorder votre confiance, vous m'offrez la chance de participer à vos débats, je vous en suis très reconnaissant et sachez que je m'attacherai à ne pas la décevoir.

J'essaierai ainsi de succéder le plus honnêtement possible à mon brillant prédécesseur, M. Lucien Frainaud, que j'ai appris à connaître et à apprécier grâce au précieux concours de Mme Christiane Lassalle, notre Secrétaire perpétuel, qui m'a très aimablement communiqué les allocutions le concernant et dispensé de nombreux conseils, je l'en remercie vivement et lui renouvelle à cette occasion ainsi qu'à M. Lassalle, les marques d'une amitié, pleine de respect et d'admiration pour leur grande érudition, leur dévouement et leur gentillesse.

Enfin très sincèrement je vous remercie particulièrement, M. Debant, pour l'accueil du groupe des indépendants, ainsi que vous tous, mes chers confrères, dont j'ai pu apprécier le savoir et l'amabilité lors d'entretiens passionnants et chaleureux. Que tous ceux à qui je n'ai pu rendre visite par manque de disponibilité veuillent bien accepter mes regrets et me pardonner.

Laissez-moi maintenant vous dresser un rapide portrait de Lucien Frainaud.

Né en 1908 à Sète dans une famille de commerçants originaire de l'île d'Oléron, il fera ses études secondaires jusqu'en première au collège Stanislas de Nîmes et ses études supérieures à l'école d'hydrographie de Marseille. D'abord marin et officier au long cours, il fonde une famille et adopte une carrière administrative qui le fixe à Nîmes à partir de 1941. Directeur de la Caisse de Mutualité Agricole du Gard, il participera aux côtés de Philippe Lamour à la création de la région pilote du Bas-Rhône. Il est élu à l'Académie en 1965 et en assure la présidence durant l'année 1975. De son année de présidence, nous retiendrons ses qualités de cœur, sa courtoisie, sa finesse d'esprit et son éloquence. Homme de cœur et d'esprit, hydrologue, agronome et poète, ses différents travaux dévoilent son goût pour la littérature et montrent son ouverture d'esprit et sa curiosité. Il se consacre également et participe activement aux travaux de plusieurs

groupements intellectuels nîmois : la Société des Bibliophiles Nîmois, qu'il a présidée en 1975, le Cercle des Études Hispaniques, le Cercle Charles Gide et le Club Arts et Poésie.

Un homme qui exprime ses émotions d'enfance lorsqu'il arrivait à Nîmes par le chemin de fer ainsi que son attachement aux ambiances si particulières de notre ville : *le ravissement que je sentais monter en moi lorsque sur un toit de verdure, j'aperçois l'attique de nos Arènes et cette Tour Magne dont on me disait qu'elle était une fille des Césars ; ... j'étais sous les verts ombrages de Feuchères aussi pieux que sous les voûtes de la plus solennelle cathédrale.*

Littéraire et poète dans l'âme, il montrait son goût naturel pour le grec et le latin par de fréquentes et savantes citations d'Ovide, de Virgile, d'Aristote, d'Euripide, de Plaute et d'Ésope, « *sans trouver au latin, comme aussi bien au grec, à tout ce qui a marqué l'antique, non seulement une poésie mais une philosophie profonde* ». Dévoilant ainsi sa très grande sensibilité poétique et selon ses propres termes « *l'inconsciente philosophie* » dont il a été imprégné dès sa naissance par le « *seul contact de la mer et du soleil* ».

Ses communications à l'Académie traduisent quelques-uns des multiples volets de son goût, de sa grande culture et de sa sensibilité humaniste. Le marin tient des propos sur la marine et commente l'histoire du collège Royal Naval d'Alais. L'hydrologue nous démontre, dans son étude érudite sur le Gard et le thermalisme, la richesse, la diversité et la variété des sources du département. Il accompagne Philippe Lamour au bord du Rhône et parcourt avec lui notre région de Fourques à Lunel en imaginant sur le terrain le tracé du canal du Bas Rhône-Languedoc.

L'académicien nîmois fait le portrait d'un autre académicien, Jean-Jacques Brousson, de son secrétariat pour Anatole France et de ses travaux et commentaires sur la société. Le poète-agronome nous propose, dans un texte empreint de savoir et de sagesse, un parallèle passionnant entre Virgile et Olivier de Serres. L'humaniste s'intéresse aux terroirs et à la culture particulière des sociétés camarguaises et cévenoles à travers ses communications sur la Camargue, ses traditions et ses mystères ou encore sur l'économie et l'humanisme cévenol.

L'homme de lettres à l'intelligence curieuse nous parle avec passion de Bigot, Florian, Roger de Rabutin, Comte de Bussy, Lamartine, Mme de Sévigné, Mme du Barry et Georges Sand.

Ces quelques évocations ne sauraient résumer la richesse et la curiosité d'un esprit brillant par sa grande culture, son humanisme et sa sensibilité que l'on peut qualifier de rigoureux, spirituel, curieux et érudit.

La tradition veut que je me présente, c'est là une tâche beaucoup

plus compliquée .

Architecte, j'ai choisi après mon diplôme de me spécialiser dans le patrimoine, ce qui est une gageure car notre métier est de produire ce qui constitue une composante même de ce patrimoine. En effet il serait illusoire de vouloir dissocier ce sujet. Le patrimoine, à mon sens, se définit par le fait que des hommes ont constitué ou formé un milieu, ou un environnement, dans le temps. Nos villes sont inscrites dans des sites ou des paysages composés par l'histoire. La question qui se pose à nous est de savoir ce que l'on fait de cet héritage et c'est là le principal sujet de ma pratique .

Quelle est l'histoire de nos villes ? Comment se sont-elles constituées dans le temps ? Qu'en faisons-nous ? A travers mes études, je propose à des municipalités ou à des promoteurs d'adopter des plans raisonnés de développement ou de réaliser des projets, fondés sur la mise en valeur de ce patrimoine. Mon devoir est de le révéler, de le partager ou de le faire comprendre, pour permettre un aménagement concerté ou la réalisation de projets parfaitement intégrés.

Pour conclure, sans abuser de votre patience durant un après-midi de chaleur, je considère que ce patrimoine comporte plusieurs niveaux de lecture et de composantes fondamentales complémentaires et indissociables, qui sont les sites et les grands paysages, avec ce que l'on nomme les « entités paysagères » les ensembles urbanisés ou les agglomérations et les ensembles bâtis, avec leur architecture, perçue dans l'ensemble de sa composition ou dans ses détails, mais toujours dans une dimension historique, culturelle et parfois symbolique, avec sa dimension sociale et humaine (A.B.).

Puis, selon la tradition, M. Bruguerolle s'est rendu dans la salle de Lordat où il a reçu les félicitations de ses confrères, avant de les retrouver au premier étage pour partager avec eux le verre de l'amitié.

SÉANCE DU VENDREDI 3 OCTOBRE 2003

Cette séance est présidée par M. Roger Grossi

Sont présents : MM. Audisio, Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Clément, Costabel, Mme Deronne, MM. Dervieux, Fabre, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, Ménard, Michel, Pradel, Roger, Sauzet, Valade, Mme Viala.

Excusés : MM. Chausse, Dalverny, Durteste, Mme Kuntz, M. Lévy, Mme Marès, MM. Maubon, Puech, Salenson, Sapède, et Tempier.

Correspondants présents : Mme Agussol, MM. Aventurier, Chillet-Pijac, Doria, Mmes Gaidan et Herrmann, MM. Lanvers et Pincemaille, Mme Teulon-Lardic.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et adopté à l'unanimité.

Ce troisième trimestre a été néfaste à notre Académie car nous avons déploré la disparition de nombreux académiciens et correspondants : en juillet, André Galy, membre honoraire ; le 24 juillet, Noël Cannat, vice-président, membre résidant ; le 29 août, Marcel Argenson, correspondant ; le 29 septembre, Jean Goujon, ancien président, membre résidant, et président de la Fédération pour l'Institut Jean-François Séguier.

Lors de la messe des funérailles de Jean Goujon, à l'église Saint-Charles à Nîmes, le président Roger Grossi a pris la parole en ces termes :

«C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que je prends la parole au nom de l'Académie de Nîmes et de la Fédération des Sociétés savantes de Nîmes œuvrant pour l'Institut Jean-François Séguier, pour assurer ses enfants, petits-enfants et à toute sa famille de notre profonde sympathie et pour rendre hommage à Jean Goujon, notre confrère et ami. Élu membre résidant de l'Académie le 18 mars 1988, il fut installé le 2 décembre 1988 par M. le pasteur Bonifas. Il en fut président en l'an 2000. Né à Aimargues, le 6 novembre 1921, Jean Goujon a fait ses études secondaires au collège de l'Assomption à Nîmes. Il commence ses études universitaires à la Faculté de Droit de Montpellier. Il les poursuit à Paris et à Lyon. Licencié en Droit, titulaire de deux D.E.S. de doctorat, il est diplômé de l'École libre de sciences politiques.

Il fut un de maîtres prestigieux du barreau nimois de 1943 à 1988.

Sa large culture, son extraordinaire mémoire, la multiplicité de ses engagements l'ont fait choisir dans tous les milieux comme un homme efficace, compétent, libre et toujours prêt à répondre pour servir. Très vite, ses responsabilités dépassent le cadre local pour devenir nationales

et internationales. Il est président national des Unions des jeunes avocats, coordinateur de l'Union internationale des jeunes avocats, puis vice-président de cette union ; il est bâtonnier de l'Ordre en 1985-1986. Il devient membre du Conseil municipal de Nîmes. Il est nommé rapporteur général du budget de 1947 à 1953. En 2003, à l'occasion des festivités organisées pour le cinquantenaire de la Féria de Nîmes, la Ville lui rend publiquement hommage, car, en 1952, en tant que rapporteur du budget «il a joué un rôle déterminant dans la naissance de la Féria de Pentecôte». Il est administrateur, puis président de la Caisse d'Épargne, vice-président de la Caisse du Crédit municipal de Nîmes, membre du C.A. de l'Office H.L.M. du Gard, depuis 1985. Des œuvres sociales tant catholiques que protestantes l'appellent à devenir membres de leur Conseil, citons : l'œuvre Argaud, l'École Samuel Vincent, la Maison Marie-Thérèse, l'Institution Le Genévrier...

Il est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier puis Officier dans l'Ordre national du Mérite.

Ce qu'il apportait partout, c'était l'étonnant réseau d'amitiés, de connaissances, de relations, sa disponibilité à tous, son respect des personnes, la justesse de ses diagnostics. L'Académie, la Fédération pour l'Institut Séguier, en ce jour de séparation, évoquent avec reconnaissance son visage paisible et doux et savent combien elles perdent par son départ. Sa vie a été durement marquée par la mort d'êtres chers : sa première épouse, Élise Chambon, perdue à 52 ans en 1978, son unique fille, Madame Poudret en 1998, et sa seconde épouse, Christiane Cudenet, emportée aussi par un mal implacable en 1999. Ces épreuves et des engagements constants, lourds de responsabilités, ne nous ont pas donné la joie de le garder plus longtemps avec nous.

Nous demeurons avec lui dans la ferme espérance de l'Évangile (R.G.)»

Parmi les manifestations de cette période, nous avons répondu à l'invitation de l'Académie occitane pour l'inauguration de sa session d'été, et, sous l'égide de la Municipalité, nous avons assisté à l'apposition d'une plaque de rue au nom du docteur Lauret, notre défunt confrère. Enfin, nous avons été invités aux diverses manifestations de la Féria (18-21 septembre).

Madame Deronne, MM. Lévy et Maubon ont fait visiter avec succès l'hôtel de l'Académie, lors des journées du Patrimoine, et une délégation d'académiciens a fait les honneurs de l'hôtel Séguier.

Nous avons reçu une invitation pour des journées d'études sur les bijoux : «*Corps et objets*», 19 et 20 septembre, organisées par le Conseil général ; pour un colloque sur les *Vaudois du Luberon*, tenu à Cavaillon, les

20 et 21 septembre 2003, et organisé par l'Association d'Études vaudoises et historiques du Luberon, le cercle généalogique du Vaucluse, et la route historique des Vaudois en Luberon, et pour les rencontres historiques de la Ville d'Istres, auxquelles participait notre confrère, Yves Grava, correspondant.

Enfin, la plupart d'entre nous ont assisté au concert inaugural du 23^e Automne Musical de Nîmes, invités par M. Jacques Lévy, notre confrère, à Carré d'Art, le 28 septembre.

Nombreuses sont les conférences programmées pour ce mois d'octobre : *La pensée politique d'un théologien engagé : Théodore de Bèze*, par M. Philippe Rigoulot, organisée par la Société d'histoire du Protestantisme ; *Il y a 750 ans... Sainte Claire. Depuis le 13^e siècle* organisée par le Comité de l'Art chrétien ; *Un Alésien chez les Turcs, ou les Mémoires du capitaine Domenice (1669)*, par M. François Pugnère, correspondant, à la Société d'Histoire moderne et contemporaine ; *L'Avenir de l'Europe*, par M. Derisbourg, ancien ambassadeur, organisée par la Maison de l'Europe ; *La curiosité de l'horrible : photographie, écriture et tourisme de guerre au XIX^e siècle*, par Mme Martine Lavaud (dans le cadre des Mardis universitaires de Vauban) ; *Hommage à Walter Benjamin*, organisé par le Centre Régional des Lettres à Castries.

Nous avons aussi reçu le programme d'une table ronde : *Romanciers roumains d'aujourd'hui*, au Centre régional des Lettres, à Castries. La Société d'Étude des Sciences naturelles nous invite à une sortie géologique dans la région de Durfort pour admirer, entre autres, un arbre étonnant qui ressemble à un noyer et dont les fruits sont semblables à ceux de l'orme.

Notre confrère M. Jean-Marie Granier, membre honoraire, nous a invités, à Paris, au musée Marmottan, à l'inauguration de l'exposition : *Frédéric Bazile*.

Nous avons reçu en hommage les ouvrages suivants :

- Les Cahiers Valéry Larbaud, nouvelle série n°1, *Valéry Larbaud-Puccini et Mila Begovic*; nouvelle série n° 3, *Les lettres d'un enfant : Valéry Larbaud à Ste Barbe 1891-1894*), offerts par Mme Kuntz, membre résidant.

- *Le docteur Nicolas*, (un ami et correspondant de J.-F. Séguier) par Mme Séverine Beaumier.

- *La collection archéologique de Séguier*, catalogue de l'exposition qui se tient au musée archéologique, à l'occasion du futur colloque, offert par Mme Darde, conservateur.

Nous ont été envoyés des bulletins de souscription pour un ouvrage consacré à l'historien-sociologue, professeur à l'École des Hautes Etudes, Alphonse Duprond, *La chaîne vive, l'université, école d'humanité*,

dans lequel figure un article de notre confrère M. Robert Sauzet, membre non résidant, et pour la parution des Actes du colloque *De la rhétorique des passions à l'expression du sentiment*, organisé par le musée de la musique à Paris, à l'occasion des expositions *Figures de la passion* et *L'invention du sentiment*.

Le colloque Jean-François Séguier approche (17 et 18 octobre). Nous vous remercions de votre participation à ce colloque qui va rendre à Séguier, l'académicien le plus éminent de notre compagnie depuis sa création, la notoriété qu'il mérite. A cette occasion, ce colloque sera accompagné de trois expositions, l'une au musée archéologique : *Les collections de J. -F. Séguier* (avec catalogue), la seconde au musée des Beaux-Arts : *portrait de Nîmes au temps de Séguier* (du 17 octobre au 31 janvier), la troisième à Carré d'Art : *Jean-François Séguier. Le cabinet de lecture d'un savant nimois* (du 18 octobre au 31 décembre).

Le président donne ensuite la parole à l'orateur du jour : M. Gabriel Audisio, membre résidant, pour sa communication : *Les actes notariés, source d'Histoire des mentalités du XV^e au XVIII^e siècle*, actes plus fréquents qu'à notre époque, car ils accompagnent tous les événements de la vie quotidienne : quittances, contrats divers, ventes, donation, inventaire etc. L'étude des formules utilisées dans ces actes est révélatrice du comportement de leurs utilisateurs ; elle est révélatrice aussi des relations que l'on pouvait avoir vis-à-vis du temps et de l'espace, de leur sensibilité religieuse et est parfois accompagnée d'une gestuelle (actes d'émancipation par exemple). Très applaudi, M. Audisio répondit aux nombreuses questions posées par l'assemblée.

SÉANCE DU VENDREDI 24 OCTOBRE 2003

Cette séance est présidée par M. Roger Grossi président

Le procès verbal est présenté par Mme Catherine Marès, secrétaire adjoint, en l'absence de Mme Christiane Lassalle, excusée

Sont présents : MM. Bonifas, Cavalier, Chausse, Costabel, Dalverny, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, Lévy, Mme Marès, MM. Maubon, Ménard, Michel, Pradel, Sapède, Tempier, Valade, Mme Viala.

Excusés : MM. Audisio, Bruguerolle, Debant, Mme Deronne, MM. Dervieux, Durteste, Fabre, Mme Kuntz, MM. Puech, Roger, Salenson, M. de Seguins-Cohorn.

Correspondants présents : Mme Agussol, MM. Aventurier, Doria, Lanvers, Mme Pallier, M. Pincemaille.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et adopté à l'unanimité.

M. le président Grossi demande à l'assistance de respecter une minute de silence en mémoire de M. le docteur Lucien Simon, membre honoraire, et de M. Robert Poujol, membre non résidant, décédés récemment.

M. Henri Hugues intervient pour rendre compte de sa participation à un colloque organisé par l'Académie de médecine, à Paris, portant sur le diabète. Il attire notre attention sur la nécessité de promouvoir une véritable campagne de prévention de cette maladie de plus en plus répandue à l'heure actuelle et rend compte des progrès obtenus dans son traitement, notamment grâce à la pompe à insuline.

Nous sommes invités à la conférence de M. le pasteur Lienhardt sur *La tentative de réforme humaniste de l'évêque Guillaume Briçonnet*, au début du règne de François 1^{er}, organisée par la Société d'Histoire du Protestantisme nîmois ; ainsi qu'aux onzièmes assises de l'Environnement de la Région-Languedoc-Roussillon : *Environnement, territoires et Culture*. M. Guy Dugas, correspondant, nous invite, à Montpellier, à la représentation d'une pièce de théâtre dont il est l'auteur : *Les facéties de Si Djoha*, au théâtre la Vignette-Université Paul-Valéry. Nous avons reçu le programme des *Conférences d'Etudes médiévales*, qui se tiennent à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. L'École Antique a prévu une sortie à Lyon et à Saint-Romain-en-Gal à laquelle participent plusieurs d'entre nous.

Le président déclare la vacance de la vice-présidence, à la suite du décès de M. Noël Cannat, décision approuvée à l'unanimité ; puis le doyen du groupe protestant, M. Bonifas, assisté de M. Galtier, présente la candidature de M. Bernard Mounier, comme membre résidant, au siège laissé vacant

de M. Aimé Vielzeuf, passé dans la classe des honoraires, en insistant sur sa grande compétence dans le domaine audio-visuel et sur le rôle important qu'il pourra jouer dans la modernisation, en ce domaine, de notre académie. Il sera reçu en début de janvier.

Puis, il donne la parole à l'orateur du jour, M. Charly-S. Jallatte, membre résidant, pour traiter le sujet suivant : *Pour que l'enfant paraisse. Avancée dans le domaine de l'assistance médicale à la procréation : risques et dérives.* Après avoir rappelé qu'il a déjà abordé ces thèmes dans plusieurs communications précédentes, M. Jallatte situe la problématique de ce jour ; il insiste sur les prouesses technologiques qui permettent de venir au secours de couples aux prises avec le drame de l'infécondité ou de la stérilité et sur les conséquences psychologiques et humaines que ces interventions entraînent. Aidé par un montage réalisé avec l'aide de M. Aventurier, il présente, photos et dessins à l'appui, tout le processus permettant de réaliser une « assistance médicale à la procréation ». Un lexique distribué aux auditeurs, permet de ne pas se perdre dans les termes techniques. Des statistiques nationales sont fournies et comparées aux statistiques concernant l'antenne A.M.P du C.H.U. de Nîmes, dirigée par M. le professeur Marès. Les résultats sont tout à fait conformes à ce qui se passe à l'échelon national, à l'exception des naissances de jumeaux ou de triplés qui s'avèrent légèrement plus fréquentes en notre établissement nimois.

Dans la seconde partie de son exposé, M. Jallatte montre les risques psychologiques liés à ces interventions où la technique devient première et où un tiers s'interpose entre les partenaires. Il attire ensuite notre attention sur les problèmes éthiques liés au diagnostic pré-implantatoire, aux risques d'eugénisme qui ne sont pas à écarter et aux embryons surnuméraires dont le statut n'est pas déterminé.

Mgr Dalverny, M. Cavalier, M. Maubon nourrissent par leurs questions et leur expérience une discussion fort intéressante. La séance est ensuite levée.

Lors des obsèques de M. Lucien Simon, le 17 octobre M. Charly. S. Jallatte s'est exprimé en ces termes :

Lucien, ami sincère,

Durant tant d'années où tu m'as accordé le soutien de ton amitié (celle-là même qui te liait à mon épouse Denyse et à sa famille) jamais tu ne m'as donné la moindre occasion de ressentiment. Aujourd'hui, la peine et la douleur qui accablent tous tes proches et ceux qui t'ont aimé me rendent cruelles ces dernières paroles que je dois t'adresser. C'est au nom de l'Académie de Nîmes que tes enfants et ton épouse Gilberte ont souhaité que je m'exprime. Mais le pourrai-je vraiment ? Mon cœur est trop lourd pour penser à la forme de cet adieu. Je veux te dire avec la simplicité que tu mettais

toujours dans tes paroles ce que chacun de tes confrères de l'Académie a reçu de toi au cours des quinze années de ta présence parmi nous. Je n'oublierai pas que tu fus mon «parrain» à un fauteuil proche du tien au sein du groupe des Indépendants, qu'on nomme aussi «sauvages». Avec beaucoup d'humour, tu avais, lors de ton discours de réception, rejeté parmi toutes les définitions de ce mot données par Littré, celles de «cruel», de «rude», ou de «barbare». Tu admettais celle de «qui évite la fréquentation du monde». Pour toi, éviter la fréquentation du monde, c'était se tenir éloigné des fastes et du clinquant de notre société, sans jamais renoncer à la compréhension de ton prochain.

Dans l'exercice de ta profession de médecin généraliste, puis dans l'animation de groupes de réflexion pour la compréhension des différentes religions, tu as toujours été à l'écoute de «l'autre». Tu avais vu vivre dans l'intimité toutes sortes de personnages et tu ne pouvais admettre la division de la société en couches différentes. Les qualités de cœur peuvent se rencontrer également chez les uns et chez les autres et, disais-tu, «je les ai éprouvées de façon inoubliable chez les plus humbles».

Ta vie fut façonnée par de douloureux événements qui t'ont rendu solitaire du peuple juif, sans pour autant te couper du peuple de France, ces deux peuples auxquels tu disais appartenir «comme un enfant appartient à la fois à son père et à sa mère».

Nombreux ont été les travaux sur les Juifs que tu as présentés à l'Académie. Nos religions, disais-tu, nous enseignent que l'âme est éternelle. Or il y a deux autres modes d'éternité : d'une part, les gènes dont chacun de nous est porteur perdurent dispersés parmi sa descendance ; d'autre part, l'enseignement que chacun peut dispenser (qu'il s'agisse d'un enseignement de type professoral ou d'enseignement par l'exemple dans sa vie de tous les jours), laisse des traces dans la génération suivante et au-delà. Des poussières de chaque individu, poussières du corps ou poussières de l'esprit, vivront ainsi éparpillées dans les générations à venir. Ton bonheur fut de transmettre au travers de tes quatre filles, de tes petits-enfants et de tes arrière-petits-enfants, dont la présence proche avait été ta joie de vivre, toutes ces qualités d'érudition, de largeur d'esprit, de respect et de tolérance envers les plus humbles. Animé toute ta vie par un idéal sincère, par une foi profonde, par le respect de tes racines, tu as donné l'exemple d'une âme riche et généreuse. Je suis heureux d'en avoir bénéficié.

Le président et les membres de l'Académie de Nîmes à laquelle tu as tant apporté, ressentent cruellement ton départ mais se sentent les héritiers et les gardiens de ces poussières d'esprit que tu avais évoquées avant de t'asseoir parmi eux. Ils présentent à ta compagne des temps amers et des temps heureux, des angoisses et des joies, leurs sentiments de très sincères condoléances. Ils y associent tes enfants, petits-enfants et tous ceux à qui tu avais donné ton amour et ton affection (C.-S. J).

SÉANCE DU VENDREDI 7 NOVEMBRE 2003

La séance est présidée par M. Roger Grossi

Sont présents : MM. Audisio, Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Contestin, Costabel, Dalverny, Dervieux, Durteste, Fabre, Galtier, Grossi, Hugues, Jallatte, Mme Leroy, MM. Maubon, Michel, Puech, Sapède, Valade et Mme Viala .

Excusés : MM. Chausse, Debant, Gouget, Mmes Deronne et Kuntz, M. Lévy, Mme Marès, MM. Ménard, Pradel, Roger.

Absents : MM. Salenson et Tempier

Correspondants présents : Mme Agussol, MM. Deschard, Doria, Cadène et Lanvers .

Le précédent procès-verbal a été lu et adopté à l'unanimité des présents.

Nous sommes conviés par la Municipalité à participer aux cérémonies de commémoration de l'armistice de la guerre de 1914-1918, le mardi 11 novembre ; l'Académie de Marseille nous invite le vendredi 21 novembre à sa séance publique (remise de 16 prix).

Notre participation est active dans trois colloques : les 7, 8 et 9 novembre à la Chartreuse de Valbonne, dans le cadre du 23^e Automne musical de Nîmes ; à Carré d'art, pour le cinquantième de la mort de Marc Bernard : *Marc Bernard, peintre de l'âme de Nîmes* . Nous remercions particulièrement notre consoeur, Mme Marcelle Viala qui a accepté de représenter l'Académie en évoquant les rapports entre *Marc Bernard et Nîmes*, communication vivante et chargée de souvenirs ; organisée par la Société d'Histoire du Protestantisme, un colloque international : *Samuel Vincent, son action et sa pensée au sein de la pensée philosophique et théologique au XIX^e siècle*. Samuel Vincent a été le premier pasteur figurant à ce titre parmi les membres de l'Académie. Les Actes parus très rapidement reflètent l'importance de cette manifestation.

La Société d'Histoire moderne et contemporaine présente une communication de M. Ramtani : *Des résistances catholiques à la déchristianisation dans les Cévennes sous la Révolution* ; le Comité de l'art chrétien présente une conférence de M. Pierre-Marie Michel, membre résidant, : *De Franquevaux à Cabanoules... les implantations cisterciennes dans le Gard*, et M. Bhély-Quenum, correspondant, traite de : *L'Interférence de la musique dans le processus de l'œuvre*, sous l'égide de Nîmes-Accueil.

Dans une autre discipline, une séance d'initiation à la mycologie nous est proposée par la Société d'Étude des sciences naturelles, avec une

présentation de champignons et pour compléter nos connaissances, par une conférence très utile de M. Borgarino : *Champignons comestibles et champignons toxiques*.

Deux expositions nous amènent au château de Castries : *Mohammed Dib, les lieux de l'écriture*, et *André Ravéreau, l'atelier du désert* ; et le *M'zab. Cités millénaires du Sahara*, photos de Manuel Roche, organisées par le Centre régional des Lettres.

L'assemblée générale de la Fédération pour l'Institut Séguier aura lieu le 26 novembre. L'Académie doit être représentée par trois membres.

Nous avons reçu en hommage les ouvrages suivants : les Actes du colloque : *Nîmes, fins de siècle 1500-2000*, organisé par la Société d'Histoire moderne et contemporaine de Nîmes et : *Trompe-la-mort ou un enfance d'autrefois*, de M. Fernand Léonard, correspondant.

La Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne nous adresse un bulletin de souscription pour un ouvrage sur : *La Maurienne en 1730, d'après le cadastre sarde* et nous invite à un colloque qui se tiendra bien plus tard, les 11 et 12 septembre 2004.

Mme Marcelle Viala nous fait part de l'attribution du prix Issoire à Mme Catherine Voglimacci pour quatre nouvelles : *Des heures ordinaires*, et s'exprime en ces termes :

L'Académie de Nîmes décerne pour la première fois le prix Marthe Issoire.

Les vieux Nimois gardent le souvenir des deux sœurs Issoire, inséparables, toujours vêtues, coiffées, fardées exactement de la même façon, bien qu'elles ne fussent pas jumelles. Passionnées de théâtre et de littérature, elles tenaient avec compétence une boutique de location de livres. Marthe l'aînée, décédée en 1973, était critique théâtrale et auteur de poèmes, de nouvelles et de contes. La cadette, disparue en 2000, a fait un legs à l'Académie afin qu'elle institue un prix à la mémoire de sa sœur.

Trente-sept candidats ont participé au concours. Leur âge varie de 10 à 79 ans ! Il faudrait accorder une mention spéciale à la jeune Laurie Saint-Péron pour de gracieux petits poèmes. Le doyen dont le talent est incontestable, n'est malheureusement pas, vu le nombre de textes déjà édités, un débutant en écriture.

Leur cursus universitaire présente un large éventail. Une dame qui se qualifie elle-même de grand-mère, réclame l'indulgence pour ce qu'elle a écrit, car son certificat d'études fut obtenu il y a plus de cinquante ans. En revanche, participe au concours une agrégée de lettres, maître de conférences à l'Université. Cette diversité nous a paru très sympathique. Une fois éliminées certaines productions où de trop nombreuses entorses à la syntaxe et à l'orthographe défiguraient le français, il restait des œuvres

intéressantes à des degrés divers, mais dont les auteurs avaient souvent du mal à maintenir cet intérêt jusqu'au bout du texte.

A l'unanimité, le jury a opté pour les quatre nouvelles réunies sous le titre général : *Des heures ordinaires*, de Catherine Voglimacci-Stephanopoli, résidant à Montpellier.

Le style est clair, naturel, vivant, teinté, quand il faut d'humour, d'émotion et de poésie. Il s'agit bien de scènes toutes simples de la vie ordinaire qui donnent une impression de vécu : une étudiante embauchée par téléphone pour faire le ménage d'un couple qu'elle ne voit jamais, tente de découvrir leur personnalité d'après les détails fournis par l'appartement. Un peu dans le même ordre d'idée, un jeune voyageur essaie, en regardant leur comportement, d'imaginer la vie de certains de ses compagnons de voyage. Dans la deuxième nouvelle, véritable fait divers, le récit pudique d'un accident meurtrier provoqué par une simple maladresse, et qui suggère avec finesse le désespoir des proches de la victime comme du coupable, ne peut que toucher le lecteur. Enfin l'auteur évoque les signes qui jalonnent une existence au fil des ans et amènent à penser qu'il n'y a pas de hasard car «tout événement est un message»(M.V.)

En la félicitant, nous souhaitons à Catherine Voglimacci-Stephanopoli de continuer avec bonheur le chemin qu'elle a si bien commencé (M.V).

La parole est ensuite donnée à M. Audisio, membre résidant, qui nous a fait part du résultat du prix Forado, attribué à l'unanimité à M. François Barbe, pour son étude sur *Le paysage agraire d'une communauté du Languedoc : Chusclan à travers les compoix (1607-1746)*. Ce sujet a été étudié dans le cadre d'un mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Françoise Moreil de l'Université d'Avignon. Le choix de ce sujet est double : d'une part, il a permis à François Barbe de travailler sur son village gardois auquel il est attaché, Chusclan (petite commune de la basse vallée de la Cèze, au nord-ouest de Nîmes) ; d'autre part, il a pu disposer d'archives de l'époque moderne, vierges de toute recherche historique, les compoix.

«Les compoix sont des documents fiscaux servant à répartir la taille et autres impôts directs auprès des contribuables en fonction de leurs possessions foncières et bâties. Ils sont en quelque sorte les ancêtres des cadastres d'aujourd'hui, caractérisés par leur grande précision et leur esprit d'équité.

Les quatre compoix sur lesquels s'est basée cette étude sont les manuscrits originaux. Ils datent de 1607-1669-1719-1746. Ils font partie des archives communales de Chusclan. Ce sont de gros registres, véritables «colosses des archives» pesant chacun entre 6 et 7 kilogrammes

et contenant environ 300 folios ! Leur excellent état de conservation prouve l'attention qui leur a été portée au cours des siècles. Leur point commun est le souci de l'ordre et du classement, de la précision mais aussi d'une certaine recherche dans la présentation avec un grand soin apporté à la calligraphie, avec des illustrations accompagnant les patronymes (visages ou dessins non figuratifs) d'une réelle qualité esthétique. L'organisation de ces compoix, construite sur l'énumération de tous les propriétaires habitants ou forains accompagnés de la liste de toutes leurs propriétés foncières et bâties, re-ète bien l'image de la société d'ordre, très hiérarchisée, de l'Ancien Régime. En effet, le classement est fait, non par ordre alphabétique, mais par ordre social décroissant : possessions du clergé, des nobles, et enfin des roturiers des plus riches aux plus pauvres.

L'apport scientifique de cette étude des compoix est d'avoir permis de présenter en quelque sorte une photographie, un instantané du village à une époque précise. La juxtaposition de ces photographies a donné l'évolution de cette société en mouvement dont ressortent les points dominants suivant :

En premier lieu, il apparaît que la surface globale du terroir cultivé à l'époque moderne à Chusclan a beaucoup progressé. En effet, elle est passée de 398 hectares en 1607 à 514, 5 hectares en 1746, avec un fulgurant développement dans la première moitié du XVIII^e siècle par de multiples défrichements. Le paysage agraire de l'époque est caractérisé par quatre cultures principales : la vigne, la terre labourable, le complant «terre, vigne» et l'olivette. Celles-ci occupent une place variable, selon le type de propriété.

Le deuxième point le plus notable est la précocité du vignoble. En effet, dès le XVII^e siècle, la vigne commence à gagner du terrain : en 1669, elle occupe déjà 50% du terroir. On peut véritablement parler de sa suprématie au XVIII^e siècle puisqu'elle atteint 72% du terroir ; ce qui est un fait notable quand on sait que bon nombre de vignobles du Languedoc sont nés bien plus tard, certains notamment au XIX^e siècle. Les paysans chusclanais ont donc très tôt compris que leurs terres étaient parfaites pour la vigne. Cette spécialisation ne s'est dès lors jamais démentie puisqu'aujourd'hui c'est plus de 97% qui est planté en différents cépages.

Le troisième point est la naissance de la renommée des vins des Côtes du Rhône, notamment celui de Chusclan. Ainsi en 1629, les consuls de Pont-Saint-Esprit profitent du passage de Louis XIII pour lui offrir des vins de Chusclan, Codolet et Laudun. De plus en plus ce vin est apprécié des élites : Chusclan a la réputation d'être un vin de qualité. Madame de Sévigné, elle-même, dans sa correspondance, signale le vin de Chusclan par deux fois la même année, le 17 juillet 1680, puis le 28 juillet : «*le bon abbé (de Coulange, son oncle) voudrait bien boire de ce vin qui lui*

donnerait dix ans de vie; cette pensée l'a réjoui et par la pensée du vin de Chusclan et par celle de rajeunir ». L'intendant du Languedoc, de Basville, y a fait lui aussi, une allusion dans sa description du Languedoc de 1697, le qualifiant avec d'autres de «très bons vins». Peu à peu, ce vin gagne les parties septentrionales de l'Europe. Après Paris, c'est l'Angleterre et les Pays-Bas qui le découvrent au milieu du XVIII^e siècle.

Il faut noter enfin que le développement du vignoble a très tôt entraîné un souci de qualité, faisant par exemple du choix des tonneaux venus de régions éloignées, donc d'un coût élevé, ou de la date tardive des vendanges pour une maturation maximale du raisin, l'objet d'une véritable ré exion de la communauté. Celles-ci, pour protéger son vignoble, élabore aussi un règlement en prévention d'une quelconque dépréciation, interdisant à quiconque de faire du vin avec des raisins venus d'un autre terroir. Tout ceci atteste la volonté de produire du vin de qualité et de protéger le vignoble.

En conclusion, les compoix, s'ils étaient pour leur époque une nécessité pratique, sont aujourd'hui pour l'historien une source de renseignements précieux, permettant avec l'outil informatique de cartographier le terroir de l'époque moderne, d'établir graphiques et diagrammes pour analyser la répartition des cultures et leur évolution. Mais ils sont bien plus que cela : gardiens d'une civilisation passée, ils révèlent aussi l'attachement des hommes à leur terre, et constituent un lien concret, tangible entre le présent et le passé que l'on se doit de conserver précieusement car ils sont la mémoire d'un temps. Comme l'a si bien décrit Emmanuel Le Roy Ladurie à propos des compoix languedociens, «j'avais commencé, tout au début par additionner les hectares et les unités cadastrales, j'aboutissais en fin de recherche à regarder agir, lutter, penser les hommes vivants». (F.B).

M. Audisio et les membres du jury se sont félicités du bon niveau des six candidats présentés, et ont décidé de remettre la médaille de l'Académie à M. Lionel Ricaud pour son étude sur *Les Cent jours dans le Gard*, dont nous donnons un résumé succinct. M. Ricaud est un étudiant de M. Gabriel Jandot, de l'Université de Montpellier et a donc mérité une mention spéciale. «Le retour de l'Empereur suscite la mobilisation d'un ultra-royalisme contenu par la première restauration, les régions catholiques du département participant activement à la vaine tentative du duc d'Angoulême. L'éphémère rétablissement de l'Empire fut un provisoire renversement du rapport des forces au profit des «calvinistes». Après Waterloo, les ultras, débordant les instructions royales, commencèrent une «Terreur blanche», revanche sanglante de la «Bagarre de Nîmes» de 1790. En trois parties, M. Ricaud évoque ces trois actes du drame de 1815 dans le Gard».

Puis c'est au tour du conférencier, M. Victor Lassalle, membre honoraire, de traiter le sujet suivant : *Un type peu connu d'édifices romans dans le Sud-Est de la France : les chapelles courtes ou églises à nef courte : un premier état de la question.*

«Nous sommes habitués à voir dans les églises médiévales, et en particulier dans celles qui remontent à l'époque romane, des édifices franchement allongés (dans le sens est-ouest quand elles sont normalement orientées, ce qui est généralement le cas) et comportant notamment, quelles que soient les particularités plus ou moins complexes de leur partie orientale (transept, déambulatoire, chapelles orientées ou rayonnantes), une nef dont la longueur l'emporte clairement sur la largeur, faite de trois travées ou davantage, ce qui est nécessaire dans les constructions à nef unique et plus encore dans celles qui ont des collatéraux pour que reste affirmée une disposition bien établie dans l'Occident médiéval. Il est habituel aussi que les édifices religieux de cette époque diffèrent quelque peu les uns des autres, non seulement par leur décoration, mais aussi (et c'est ce qui nous intéresse ici) par les proportions des travées qui composent la nef.

C'est pourquoi on est surpris de rencontrer, d'abord dans un secteur situé au nord-est de Nîmes, et finalement dans toute la partie orientale de l'ancienne province de Languedoc et en Provence, beaucoup de petites chapelles du genre de celles, visibles dans le Gard à Vers, à Tresques, dans les environs de Bagnols-sur-Cèze et en quelques autres lieux, qui sont remarquables par les proportions que leur confèrent leur faible longueur et par l'uniformité de leurs dispositions : nef unique de deux travées établies sur plan carré, complétée par une abside, qui peut être précédée par une travée de chœur généralement très réduite.

Il est possible d'en trouver les plans, ainsi que, parfois, des reproductions montrant leur aspect intérieur et extérieur, dans les ouvrages suivants, rangés ici en fonction de l'aire géographique qu'ils concernent : R. Saint-Jean, J. Nougaret et J. Lugand, *Languedoc roman*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 1975 ; P.-A. Clément, *Églises romanes oubliées du bas Languedoc*, Montpellier, Presses du Languedoc, 1989 ; L.-H. Labande, *Études d'histoire et d'archéologie romane. Provence et Bas-Languedoc, I, Églises et chapelles de la région de Bagnols-sur-Cèze (Nord-Est du diocèse d'Uzès)*, Avignon, François Seguin et Paris, A. Picard et fils, 1902 ; J.-M. Rouquette, *Provence romane I*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 1974 ; R. Saint-Jean et J. Nougaret, *Vivarais, Gévaudan romans*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 1991 ; N. et F. Thiollier, *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, Nogent-le-Roi, L.A.M.E., 1979 (réimpression de l'ouvrage publié en 1900). On peut y ajouter des articles que j'ai consacrés à des chapelles du même genre dont les publications précédentes ne fournissent pas le plan («La chapelle Saint-

Sulpice d'Istres et les modèles antiques», dans le *Bulletin des Amis du Vieil Istres*, 2003, p. 77-105 ; «Le décor sculpté de l'église romane Saint-Michel de La Garde-Guérin à Prévenchères (Lozère)», à paraître dans *Archéologie du Midi médiéval*, 22, 2004).

Un rapide recensement effectué à l'aide de ces publications, dont certaines embrassent un domaine géographique trop étendu pour prétendre à l'exhaustivité en ce qui concerne les églises qui nous intéressent et ont dû naturellement privilégier les grands édifices au détriment des plus modestes, permet de constater que les édifices dont il est question ici sont particulièrement nombreux et proches les uns des autres sur le territoire de ce qui est aujourd'hui le département du Gard : à Avejan, Saint-Pierre ; à Bagnols-sur-Cèze, Saint Martin-de-Saduran et Saint-Thyrse-de-Maransan ; à Branoux, Saint-Pierre de Blannaves ; à Castillon-du-Gard, Saint-Caprais ; à Goudargues, Saint-Pierre (qui est une grande église) ; à Remoulins, Saint-Martin-de-Ferrières ; à Sabran, Saint-Florent (ou Saint-Symphorien) de Boussargues et Saint-Julien de Pistrin ; à Saint-Félix-de-Pallières, Saint Félix ; à Saint-Paul-les-Fonts, Saint-André ; à Tornac, Saint-Baudile ; à Tresques, Saint-Martin-de-Jussan et Saint-Pierre-de-Castres ; à Vénéjan, Saint-Pierre ; à Vers, Saint-Pierre, ainsi que, sans doute, à Jonquières-Saint-Vincent, Saint-Laurent. Ils sont, au contraire, plus rares dans chacun des départements limitrophes ou dans ceux qui sont plus lointains (Bouches-du-Rhône : Saint-Julien à Boulbon, Saint-Jacques à Cavaillon, Saint-Sulpice à Istres, Saint-Blaise, Saint-Victor de Tarascon - Vaucluse : Saint-Pierre à Auribeau, Notre-Dame-de-Courennes à Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Pantaléon - Alpes-de-Haute-Provence : Saint-Honorat de Paillerols aux Mées, Saint-Pierre à Montsalier - Drôme : Saint-Pierre à Colonzelle - Ardèche : Saint-Benoît à Chassiers, Lespéron, Saint-Sulpice à Saint-Marcel-d'Ardèche - Lozère : Saint-Michel à La Garde-Guérin, Saint-Flour au Pompidou, Saint-Privat à Laval-Atger, Saint-Laurent à La Bastide-Puylaurent - Hérault : Saint-Étienne d'Issensac à Brissac, Notre-Dame de Roubignac à Octon - Haute-Loire : églises de Beaulieu, de Chaspinhac, de Chaspuzac et de Saint-Voy). Cette répartition est de nature à confirmer le caractère spécifique et la cohérence de la famille architecturale dont il s'agit, à susciter des interrogations à son sujet et même à suggérer des réponses à celles-ci.

Pour expliquer les caractères si particuliers des édifices dont il est question, on pense naturellement à l'influence exercée par l'art antique. En effet, dans une région où des monuments romains exceptionnellement nombreux et bien conservés ont été étudiés par les bâtisseurs romans d'une façon très attentive (voir, à ce sujet mon ouvrage : *L'influence antique dans l'art roman provençal*, Paris, De Boccard, 1970, réédition 1983), les leçons que ceux-ci en ont tirées vont souvent à l'inverse des principes

qui régissent l'art roman dans les autres régions, si bien que, dans leurs créations, des singularités, qui pourraient tout d'abord être considérées comme des anomalies, ne sont que les conséquences d'une constante référence à l'antique.

Le décor, presque inexistant, où apparaissent des motifs appartenant au répertoire ornemental roman le plus courant, semble ne pouvoir fournir aucune indication utile à ce sujet. On remarque cependant dans quelques-unes des chapelles des imitations de particularités rares ou insolites de deux monuments antiques de la région (consoles à modillons de l'amphitéâtre de Nîmes à Istres, claveaux-consoles du Pont du Gard à Vers et à Tresques). Comme ces emprunts sont de ceux qui se retrouvent dans d'autres églises romanes, souvent importantes (abbatiale Notre-Dame de Montmajour, cathédrales de Vaison et de Saint-Paul-Trois-Châteaux), de la région, ils prouvent qu'en dépit de leur modestie, nos chapelles, loin d'être des constructions mineures dues à des architectes de second rang, ignorants des recherches les plus significatives sur les modèles antiques, sont comparables, par leur qualité, aux plus importantes réalisations architecturales de leur époque et que, par conséquent, rien, dans les particularités qu'elles présentent, n'est sans doute dû au hasard.

La répétition à l'identique d'une même forme architecturale, qui fait nos chapelles très différentes de tant d'autres édifices, marqués par un constant effort de diversification, a pu être encouragée par la connaissance de temples antiques tels que ceux de Vienne (Isère), de Vernègues (Bouches-du-Rhône) et de Nîmes, très semblables l'un à l'autre, et même, peut-être, par la rigoureuse répétitivité des chapiteaux qui ornent ces temples. Il y avait là une incitation à une «standardisation» dont les effets ont pu être constatés en quelques rares occasions, dans des régions marquées par l'influence antique (tablettes de corniche provenant de Notre-Dame-des-Pommiers à Beaucaire, chapiteaux répétitifs de Saint-Pierre de Champagne en Ardèche ou de Saint-Martin d'Ainay à Lyon) et dont nos chapelles montrent un nouvel exemple.

Le fait qu'elles soient des constructions à nef unique, parti qui est considéré, à juste titre, comme un trait antiquisant lorsqu'il a été adopté dans des grands édifices, dont les constructeurs avaient le choix entre plusieurs solutions, ne peut être interprété de la même façon ici, où il était imposé par l'exiguïté. Tout au plus la renonciation au transept, qui est générale, pourrait-elle être mise au compte d'une recherche de la simplification des volumes, résultant de l'imitation des monuments antiques, qui s'exprime de diverses façons dans l'architecture romane du Midi de la France.

Mais ce sont surtout les proportions de nos petits édifices très courts (les grandes églises à nef unique ne le sont pas, à l'exception de la cathédrale d'Agde) qui peuvent justifier un rapprochement avec certains

édifices de l'Antiquité, dont les proportions sont elles aussi très ramassées. C'est ce qui donne tout son prix à l'observation concernant le groupement de beaucoup de nos chapelles à proximité de Nîmes, où se trouvent deux édifices antiques, la Maison Carrée et le Temple de Diane (le second servant d'église depuis le haut Moyen Âge), qui présentent les mêmes caractéristiques que celles des chapelles. C'est ce que j'avais signalé il y a quelques décennies dans un article («Quelques cas d'influence antique dans l'art roman du Midi de la France et de l'Italie septentrionale», dans les *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 6, 1975, p. 121 à 127), sans découvrir d'emblée ce qu'il convenait de prendre en compte dans les édifices romans pour établir ce rapport avec précision.

En définitive, ce ne sont pas ces édifices romans tout entiers qu'il faut comparer à ceux de l'Antiquité, mais seulement leur nef, en faisant abstraction de tout ce qui peut la compléter (chœur, abside). Comme elle est faite de deux travées établies sur plan carré, sa longueur est égale au double de sa largeur. Ce rapport est précisément celui que montre la Maison Carrée (*pronaos* compris). C'est aussi celui que préconisait Vitruve (*De Architectura*, IV, 4,1) pour la construction des temples. On ne sait cependant pas si les constructeurs des chapelles dont il est question se sont référés aux prescriptions fournies par le texte de Vitruve, ce qui n'aurait rien d'impossible puisque beaucoup de bibliothèques médiévales le possédaient et que l'on a pu constater le recours à des proportions vitruviennes dans certains édifices médiévaux (voir, par exemple, Carol Heitz, *La France pré-romane. Archéologie et architecture religieuse du Haut Moyen Âge du IV^e siècle à l'an mille*, Paris, Errances, 1987, p. 172), ou s'ils ont agi d'une façon plus empirique, en les trouvant tout simplement dans les édifices romains qu'ils avaient sous les yeux.

Quoi qu'il en soit, ce n'est probablement pas chacun de ces bâtisseurs médiévaux qui a pu procéder isolément à cet emprunt, mais seulement certains d'entre eux (voire un seul) qui ont pu ainsi, sans doute à une période précoce de l'art roman ou même un peu avant, créer des prototypes que d'autres auront imités, en se conformant à la règle, facile à appliquer, qui avait tout d'abord été établie. Cela expliquerait pourquoi, à côté d'édifices dont les deux travées de la nef sont bien carrées, il en existe quelques-uns où elles ne le sont pas tout à fait, ce qui pourrait témoigner de l'oubli de l'origine et de la raison d'être de la règle établie.

Après que l'on ait identifié les «nefs courtes», que l'on pourrait dire aussi «vitruviennes», dans les petits édifices dont il a été question, et que l'on ait pris conscience, grâce à l'observation d'églises telles que celles de Saint-Marcel-lès-Sauzet (Drôme) ou de Saint-Trinit (Vaucluse), de ce que la nef d'une église, loin d'être toujours un élément absolument indissociable de l'édifice auquel elle appartient, peut parfois en être une

partie ayant ses caractères propres, il devient possible de reconnaître des nefs courtes, faites de deux travées carrées, dans des édifices plus importants par leurs dimensions et par leur complexité, en dépit de la présence d'autres parties. Celles-ci, beaucoup plus apparentes que la nef elle-même, peuvent être un transept, une croisée couverte d'une coupole, un clocher, des chapelles rayonnantes ou orientées et même une demi-travée complémentaire qui n'est pas plus à prendre en compte dans le plan que ne l'est l'attique dans l'élévation des monuments romains, cette comparaison, qui peut surprendre, n'ayant rien d'abusif si l'on songe à la connaissance de l'architecture antique qui a permis la création des nefs courtes et qui peut avoir contribué à leur survie dans des édifices pour lesquelles elles n'étaient pas faites à l'origine. On peut ranger parmi ceux-ci Saint-Pierre de Roqueplantade (Ardèche), Notre-Dame de Calma à Lachau (Drôme), ainsi que l'église aujourd'hui disparue de Saint-Sauveur-en-Rue (Loire) et celle de Saint-Étienne-Lardeyrol (Haute-Loire), ces exemples, auxquels il faudrait sans doute ajouter quelques autres, pouvant suffire à montrer l'étendue de la diffusion du type complexe et son caractère périphérique.

Ainsi a-t-il été possible, en s'en tenant au seul examen des plans, de discerner, parmi les nombreuses réalisations de l'art roman du Sud-Est de la France, un type d'édifice original qui révèle un aspect, jusqu'à présent méconnu, du recours aux modèles antiques. Il serait nécessaire de prendre aussi en considération les élévations pour savoir si c'est aux mêmes modèles que les plus modestes des églises à nef courte doivent une autre de leurs caractéristiques : la surprenante ampleur apparente de leur volume intérieur» (V.L.)

SÉANCE DU VENDREDI 28 NOVEMBRE 2003

Cette séance est présidée par M. Pascal Gouget, vice-président,
en l'absence de M. Grossi excusé

Sont présents : MM. Audisio, Bonifas, Cavalier, Chausse, Costabel, Debant, Galtier, Gouget, Hugues, Jallatte, Maubon, Michel, Pradel, Puech, Roger, Sapède, Tempier, Valade, Mme Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Dalverny, Mme Deronne, MM. Durteste, Grossi, Mme Kuntz, M. Lévy.

Absents : MM. Dervieux, Salenson.

Mme Marès représente l'Académie à la Conférence des Académies de Province à Paris.

Correspondants présents : Mme Agussol, MM. Aventurier, Chillet-Pijac, Doria, Mme Gaidan, MM. Lanvers, Mazier, Meine, Mmes Méric et Pallier.

Le précédent procès-verbal a été lu et adopté à l'unanimité des présents.

Notre séance débute encore par l'annonce d'une mauvaise nouvelle : nous avons assisté à l'enterrement d'un de nos très anciens correspondants, le félibre Joseph Artaud, qui s'est éteint le 16 novembre dernier. Au nom de l'Académie, nous avons témoigné notre sympathie à Mme Artaud.

La santé de notre président s'améliore.

Nous sommes invités à plusieurs manifestations organisées par le Centre régional des Lettres à Castries : à un colloque sur *La satire théâtrale*, à un spectacle musical et poétique : *Paroles chantées, paroles dites*, à une rencontre internationale de poètes : *Les poèmes voyagent* ; et à trois « rencontres », l'une avec le philosophe montpelliérain Michel Henry, auteur d'un livre choc sur la *Barbarie*, paru en 1987 ; avec le poète Yves Bonnefoy qui s'entretiendra avec deux professeurs de l'Université Paul-Valéry sur les rapports entre la poésie et la peinture et, toujours à Castries, avec Jacques Julliard, historien, directeur à l'École des Hautes Études, et directeur du *Nouvel Observateur*, au sujet de son livre : *Le choix de Pascal*.

Le Comité régional de la Culture du Languedoc-Roussillon, présidé par M. François-Bernard Michel (frère de notre confrère, M. Pierre-Marie Michel) nous convie à un colloque sur *La Psychanalyse et la Créativité*, le 29 novembre.

Dans le cadre des Mardis universitaires, la conférence de M. François-Xavier Fort évoquera : *L'idée d'une constitution européenne*, le 2 décembre.

Deux livres nous sont offerts en hommage : *Un chef d'entreprise*

raconte, par M. Henri Segaud, et *Les Juifs du pape en Provence*, par M. Jules Farber, traduit de l'anglais par notre confrère, M. Jacques Lévy.

Nous avons reçu un bulletin de souscription émanant de M. Claude-Alain Sarre, pour un : *Livre de raison d'un aristocrate aixois : le comte de Montvalon (1774-1845)*.

D'après l'ordre du jour, il est procédé à l'élection du successeur de M. Aimé Vielzeuf, devenu membre honoraire. Les membres ordinaires de l'Académie ayant tous reçu le curriculum vitae de M. Bernard Mounier, il est immédiatement procédé au vote pour l'élection de ce candidat. M. Gouget annonce sa nomination, élu à l'unanimité des présents, moins une abstention. Applaudissements de l'assistance.

Lors de la réunion administrative du 14 novembre, bien suivie par 22 participants, plusieurs décisions ont été prises : ne pouvant obtenir le prêt de l'auditorium de l'hôtel Atria, nous avons dû reporter la séance publique au 1^{er} février, au lycée Alphonse Daudet ; nous avons modifié le programme du mois prochain, notre confrère, M. André Costabel interviendra en remplacement de l'installation de M. Mounier, repoussée en début de janvier ; nous avons décidé des manifestations du calendrier du 1^{er} semestre, mais nous n'avons pu aller au bout de notre réflexion au sujet des modalités de recrutement des non résidants. En 2004, nous mettrons au concours un prix Issoire, et nous éditerons un volume des Mémoires de l'Académie. Les rapporteurs des commissions ont évoqué leurs projets (programme, publication, patrimoine) .

Lors de son assemblée générale, le mercredi 26 novembre, la Fédération pour l'Institut Séguier a renouvelé son bureau : vice-président Mgr Dalverny, secrétaire Mme Christiane Lassalle, trésorier M. Pascal Gouget, trésorier adjoint M. Jean Brun, Mme Michèle Pallier pour les relations extérieures. Le président reste à élire par l'Académie.

M. Gouget donne ensuite la parole à l'orateur du jour, M. Jacques Deschard, correspondant, qui évoque : *La création de la nouvelle route d'Auvergne et le rôle de l'ingénieur des Ponts et Chaussée, Jean Pommier, son ancêtre*. Le projet de l'administration Trudaine était de créer une route au centre de la France : deux tracés étaient envisagés, du Puy à Nîmes par Aubenas, ou par Mende, Millau, Séverac-le-Château. Le premier tracé permettait de suivre les courbes de niveau et obtenir une route d'un accès plus facile pour le passage des véhicules de transport. La réalisation exécutée par l'ingénieur des Ponts et Chaussée Jean Pommier fut difficile et ce dernier dut justifier l'augmentation des dépenses supplémentaires. Pour terminer, M. Deschard nous présente sa généalogie et son rattachement à J. Pommier. Des projections ont accompagné cet exposé bien documenté.

SÉANCE DU VENDREDI 5 DECEMBRE 2003

La séance est présidée par M. Pascal Gouget, vice-président,
en l'absence de M. Grossi excusé.

Sont présents : MM. Audisio, Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Chausse, Costabel, Dalverny, Debant, Mme Deronne, MM. Galtier, Gouget, Hugues, Jallatte, Lévy, Mme Marès, MM. Maubon, Ménard, Michel, Pradel, Sapède, Tempier, Valade, Mme Viala.

Excusés : MM. Durteste, Grossi, Mme Kuntz, MM. Puech et Roger.

Absents : MM. Dervieux, Fabre, Salenson.

Correspondants présents : MM. Aventurier, Doria et Monteils.

Le précédent procès-verbal a été lu et adopté à l'unanimité des présents.

M. le Préfet nous invite à participer à un débat sur l'avenir de l'école, le mardi 9 décembre à la Chambre des métiers (nous nous y sommes rendus, mais il n'y avait qu'un auditoire réduit à 12 personnes et un débat sans intérêt).

Le général Méjean, président de l'Association Maurice Aliger, nous convie à la sortie des Actes du colloque sur la *Vaunage au XVIIIe siècle*, suivi d'une table ronde, animée par M. Stéphane Ratinaud, journaliste, et à laquelle participent : M. Henri Michel, professeur à l'Université Montpellier III, M. Élie Pélaquier, directeur de recherche au CNRS, M. Jacques Grelu ingénieur général du génie rural, et M. Jacques Meine, correspondant de notre Académie.

Le Conseil général organise une exposition et une rencontre-débat sur : *Les Femmes d'écritures du Sud*, avec la participation de Mmes Maryse Batut, Anne Bragance, Marie Rouanet et Janine Teisson. Dans le cadre de la Société du protestantisme, M. Henri Gourdin évoque *Olivier de Serres : science, expérience, diligence en agriculture au temps d'Henri IV*. Le samedi 13 décembre, la Municipalité nous invite à participer à l'inauguration d'une plaque apposée sur la maison de notre regretté confrère Christian Liger (13, bd Victor Hugo), et à un colloque le concernant, le même jour, à Carré d'Art. L'Académie sera représentée par M. Yvon Pradel qui évoquera *L'œuvre théâtrale de Christian Liger*. Mme Kuntz lira deux messages adressés par M. Michel Déon et M. Roger Grenier, tous deux membres du jury Michel Dard, qui avait primé Christian Liger.

Le même jour, deux séances ont eu lieu, l'une organisée par le Comité de l'art chrétien présentait une communication de M. Jean-Marie Petit sur : *Il y a 100 ans, un saint gardois, le père Jean de Fontfroide*,

la seconde par la Société d'Histoire moderne et contemporaine : *Le chemin de fer Alais-Port l'Ardoise et son prolongement fluvial jusqu'à Marseille (1872-1890)* par M. Claude Dailly. Quelques jours plus tard, le 17 décembre, sous l'égide de l'École Antique, M. Victor Lassalle, membre honoraire, évoquait le sujet suivant : *Lions et griffons des portails romans.*

M. Gouget donne ensuite la parole à M. André Costabel pour sa communication sur : *Micro-crédit, élément de lutte contre la pauvreté*. Dans une première partie, M. Costabel dresse un bilan de la situation en Afrique, dans un pays où la paysannerie domine et où les difficultés économiques semblent insurmontables : sols pauvres, baisse des prix des produits tropicaux par suite de la concurrence des pays riches (coton américain, produits céréaliers des agriculteurs européens), freinage de l'économie mondiale, mais aussi gaspillage des aides au développement. Le paysan se voit contraint de quitter sa terre pour se réfugier dans les villes, sans travail, sous-alimenté, sensible aux épidémies comme le sida, ce qui entraîne une crise démographique, une dévalorisation et une désintégration du tissu social.

Comment briser cet engrenage? Les solutions peuvent être politiques ou émaner d'initiatives locales. Il n'y a pas eu de plan pour assurer l'avenir de l'Afrique, mais une balkanisation de l'Afrique, pour se garantir d'une puissance africaine, d'autant qu'on a procédé à une élimination des élites africaines qui avaient une vision de la politique à suivre. Restent les initiatives locales comme l'apport du micro-crédit (né au Bangladesh) qui permet aux plus pauvres de se prendre en main. Ce sont des aides modestes (maximum 100 euros) qui responsabilisent les gens, leur apprennent à épargner, mais il faudrait ensuite un apport financier plus important.

La situation mondiale est peut être en train de changer avec les prises de position de la Chine, du Brésil et de l'Inde, mais est-ce que l'Afrique en profitera ?

Cette communication très convaincante a suscité un vif dialogue auquel ont pris part nombre d'entre nous dont MM. Audisio, Aventurier, Cavalier, et Mgr Dalverny .

Puis le vice-président lève la séance.

SÉANCE DU VENDREDI 19 DECEMBRE 2003

Cette séance est présidée par M. Pascal Gouget, vice-président,
en l'absence de M. Roger Grossi, excusé.

Présents : MM. Audisio, Bonifas, Cavalier, Chausse, Costabel, Dalverny, Debant, Mme Deronne, MM. Dervieux, Durteste, Galtier, Gouget, Michel, Hugues, Jallatte, Lévy, Mmes Leroy et Marès, MM. Maubon, Ménard, Pradel, Puech, Roger, Sapède, Valade, Mme Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Grossi, Fabre, Mme Kuntz, MM. Salenson et Tempier.

Correspondants présents; Mme Agussol, MM. Cadène, Deschard, Doria, Lanvers, Meine, Mme Pallier, M. Pincemaille.

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité des présents.

L'Académie de Montpellier nous a adressé ses vœux pour 2004, ainsi que M. Edmond Reboul au nom de la Conférence des Académies de Province, vœux accompagnés de la part de ce dernier, d'un poème de circonstance. L'Académie de Versailles nous a envoyé le programme des conférences du premier trimestre 2004 (trois séances en janvier, une en février et deux en mars dont une qui nous intéresse particulièrement : *le Comte de Paulo et l'insurrection monarchiste en Languedoc en 1799*). Nous avons signalé au Centre régional des Lettres la parution de nos Mémoires, afin qu'il l'indique dans sa revue *Septimanie*.

Nous avons reçu les organisateurs d'un festival Nîmes-Valencia, organisé par la société Cartelera, avec l'aide de la Municipalité. Il se tiendra en mars prochain. A cette occasion, nous envisageons (nous en avons parlé au rapporteur de la commission du programme) de recevoir six académiciens de l'Académie royale de Valence, le vendredi 12 mars 2004. Sont venus aussi les présidents des sociétés médiévistes de Tournus, d'Issoire, de Fanjeaux, de Cuxa, des Alpes de Lumière ainsi que l'École Antique, sous la direction de M. Olivier Poisson. Je remercie les académiciens nimois qui étaient venus les saluer. Par sa situation géographique, notre Académie était pour eux un point de ralliement pratique. Notre accueil a dû être correct, puisqu'ils envisagent de revenir en septembre prochain.

Lors de la cérémonie rendant hommage à Christian Liger, le samedi 13 décembre, à Carré d'Art, à laquelle participaient des écrivains : Christian Giudicelli, Jean-Pierre Milovanoff, Serge Velay, ont montré les divers aspects de l'œuvre de notre regretté confrère, Mme Claire Paulhan a

rendu compte des diverses rencontres entre son père et Christian Liger. M. Yvon Pradel représentait l'Académie et à évoqué l'œuvre théâtrale de notre défunt confrère en ces termes :

«Il me faut d'abord remercier Daniel-Jean Valade, notre adjoint à la Culture, pour la présentation chaleureuse qu'il vient de faire du premier conférencier de cet hommage à Christian Liger : j'essaierai de la justifier. Il me faut dire aussi que c'est un honneur pour moi de représenter l'Académie de Nîmes, qui a compté des membres si illustres, de Jean-François Séguier à Alphonse Daudet, et qui, depuis plus de trois siècles, maintient dans notre cité un idéal d'humanisme et de culture. Mon émotion est grande de rendre hommage, pour la troisième fois, à Christian Liger. Je l'ai fait, le 6 décembre 2002, trois jours après sa mort, devant l'Académie, dont j'étais le Président. Je l'ai fait ensuite durant la séance publique de l'Académie à Atria, le 2 février dernier. Et aujourd'hui, après l'inauguration d'une plaque à son nom, sur la maison familiale du boulevard Victor-Hugo, en présence de Catherine, sa femme, et de leurs trois enfants, il me faut ici lui rendre un solennel hommage. Après moi, ses amis viendront faire l'éloge de l'homme de lettres, du romancier et du critique, de l'auteur inspiré de *Nîmes sans visa*, et de *La nuit de Faraman*, du familier de *Suarès le Condottiere* et de *Paulhan le Patron*, de Rossel, Mérimée ou Marc Bernard.

Il me revient d'évoquer l'homme de théâtre, l'auteur de 18 pièces, qui furent la plupart montées et jouées, depuis le *Sorcier* en 63, au Théâtre du Tertre, jusqu'au *Moine bourru* en 99, au Théâtre d'O. Cette aventure, cette passion, je les place sous une citation théâtrale, celle d'Hector dans *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, de Giraudoux, Hector qui lui aussi, commence un discours, et qui prévient ceux qui l'écoutent : «Vous ne me ferez pas confondre, à la faveur de la cérémonie, les morts que j'admire avec les morts que je n'admire pas». Cela, pour dire tout de suite l'admiration et l'amitié que j'ai portées et que je porte à Christian Liger, et donc l'obligation d'être avec lui totalement sincère.

La passion du théâtre lui a inspiré très tôt d'écrire des pièces et de les faire jouer, nous allons le voir tout à l'heure, mais aussi de s'engager, c'est le mot, dans la critique théâtrale, pour défendre ses idées de jeune homme ardent, en faveur d'un théâtre populaire, dans la ligne de Jean Vilar, qui tournerait le dos au théâtre bourgeois et conventionnel. C'est ainsi que Christian Liger fut, pendant de nombreuses années, le critique dramatique de *La Marseillaise*, tandis que je l'étais - et je le suis resté pendant 30 ans - de *Midi Libre*. C'est alors que nous nous sommes affrontés, si je puis dire, par journaux interposés. Je ne vouais pas aux gémonies les Galas Karsenty, qui apportaient à Nîmes un peu du théâtre parisien - et il ne ratait pas une occasion de me reprocher quelques spectacles montés

avec les Compagnons de Saint-Roman - comme «*Orion-le-tueur*» ou «*Les chapeaux-claque*» qui soulevaient plus souvent le rire que la réflexion sur la lutte des classes.

C'est pourquoi Christian accepta de devenir secrétaire général de l'A.T.P. (Association pour le théâtre populaire) que nous avons fondée quelques années auparavant avec Michel Boissard et quelques autres - et qui compte aujourd'hui trente-neuf années d'existence. On peut imaginer tout le travail, et tous les soucis, que lui valurent ces quinze années de programmation et d'organisation, qu'il assumait, avec l'aide de Caty, sa femme, toujours auprès de lui, dans les jours fastes ou malheureux. Ces quinze ans au service de l'A.T.P. mériteraient une étude particulière, où l'on découvrirait sans doute les choix de Christian, et les spectacles, à Nîmes, de Roger Planchon, le répertoire de Marcel Maréchal ou Bertold Brecht. Ces implications diverses ne l'empêchaient pas de faire flamber, par ailleurs, son amour de la scène.

Son premier ouvrage, paru à la N.R.F. en juillet 61, figure dans la collection «Théâtre» : c'est *Sacrifice* qui deviendra le *Sorcier* en 63, et sera joué au Théâtre du Tertre à Paris, dans une mise en scène de Marie-Claire Valène. Deux prix couronnent cette pièce : le prix Ibsen et le prix Lugné-Poe. En 63, paraissait chez Gallimard les *Noces de Psyché* qui présentent, dans une dramaturgie claudélienne, le symbolisme de cette déesse de l'intelligence - que Valéry a nommé dans un beau poème : *La jeune Parque*. La pièce de Christian Liger a failli être jouée par la Compagnie des Arènes. Il m'avait donné le feu vert, puis reprit sa décision. À l'époque, il éprouvait quelque timidité à l'égard du public nîmois. Il n'était pas encore adjoint à la Culture. Nous avons pu toutefois faire des *Noces de Psyché* une lecture-spectacle, avec sa distribution au complet, dans le parloir du Lycée Daudet. Les Nîmois sont les seuls à avoir entendu la pièce ! Puis se dressa *La tour d'Einstein*, d'abord en 64, dans la N.R.F., ensuite, en 70, lorsque Pierre Fresnay la joua au théâtre de la Michodière, à Paris, avec Julien Bertaud. Cette conversation à bâtons rompus du savant génial avec un subtil contradicteur connut son couronnement à Bruxelles, en présence du prince héritier de Belgique et de la princesse Paola, royale consécration pour un secrétaire général de l'A.T.P.

Par la suite, l'œuvre théâtrale de Christian Liger va prendre deux chemins parallèles : celui de la création personnelle et celui de l'adaptation. J'invoquerai d'abord celle-ci. Peut-être parce qu'elle me semble avoir puisé aux mêmes sources que la Compagnie des Arènes dans ces années-là. La Compagnie des Arènes, qui va célébrer son demi-siècle en 2004, avait déjà monté, et joué, à peu près toutes les grandes pièces de Molière, des *Précieuses* au *Malade*, du *Bourgeois* à *Don Juan*, du *Tartuffe* au *Misanthrope*. Elle avait aussi, comme auteur-fétiche, Aristophane,

dont elle a créé six comédies-ballets, sur les onze qui nous restent, et dont Christian avait beaucoup aimé les adaptations modernes. Nous avons joué aussi un Rabelais, qui actualisait ce génie de la Renaissance. Et dans nos tournées, en Allemagne, Pologne, Bulgarie, Ukraine ou Golfe Persique, nous emportions toujours les *Fables* de la Fontaine, tellement prisées par les enfants.

Eh bien, ce sont ces quatre auteurs «classiques», si l'on peut dire, qui ont d'abord inspiré Christian Liger. Il a écrit un *Molière* 73, qui fut mis en scène, cette année-là, par André Bénichou, pour le Théâtre populaire jurassien. En 74, Christian écrit *La paix*, d'après Aristophane ; la pièce est jouée par la Comédie de Caen, et mise en scène par Michel Dubois. Quelques années plus part, en 91, c'est un *Rabelais parole*, qui figure au Printemps des Comédiens, créé par Daniel Bedos, à Montpellier. Puis en 93, Jean-Claude Drouot met en scène pour le Théâtre de l'Œuvre, à Paris, *La Fontaine est un bon garçon*, que j'ai vu au Théâtre d'O -où nous avons joué *Le Tartuffe*. Voilà pour les «correspondances» entre les adaptations de Christian et les nôtres.

Mais il s'est démarqué de nous par son goût pour d'autres auteurs, qui le fascinaient ; le phare aigu de l'existentialisme, Jean-Paul Sartre, lui inspire *Actes de Sarte*, mis en scène par Michel Touraille, pour le Théâtre quotidien de Montpellier, en mars 77.

Puis le maître du naturalisme, Emile Zola, le conduit au *Bonheur des Dames*, que Jacques Échantillon met en scène, pour le Théâtre de la Ville, à Paris, en janvier 81. Mais l'auteur que Christian Liger a le plus généreusement adapté, c'est Joseph Delteil. Celui-ci avait inauguré, en 1925, avec sa *Jeanne d'Arc*, un genre à la fois épique et trivial - et il s'était retiré de la vie littéraire, dans sa campagne, près de Montpellier - jusqu'en 1947, où il rompit son silence avec un *Jésus II*, qu'il présente comme son testament. Christian Liger se sent parfaitement accordé à Delteil, comme on le dit de deux instruments de musique, et c'est pourquoi il va «adapter» *Jésus II* - qu'il fait jouer en 75, par le Centre Dramatique du Languedoc, dirigé par Jacques Échantillon - lequel présente le même spectacle, dans sa mise en scène, au Théâtre de Paris, en janvier 77.

Quelques années plus tard, en juin 90, c'est Jean-Claude Drouot qui mettra en scène *Saint-Don Juan*, pour le Printemps des Comédiens. Et le spectacle sera joué à Nîmes, avec un beau succès, dans la cour-arrière de l'École des Beaux-Arts.

Quel beau bilan, déjà, mais ce n'est pas tout. A côté de ces adaptations qui mobilisent des Centres dramatiques nationaux et des metteurs en scènes réputés, Christian Liger écrit une œuvre personnelle, dont je ne pourrai, comme pour les autres, qu'effleurer les titres et les dates : en 71, la Comédie de Caen présente la *Chronique de la Vie et de*

la mort d'Hitler, une espèce de *Dictateur*, sans le rire de Charlot, mis en scène par Jo Tréhard. En 72, une lecture spectacle de la Comédie de Saint-Étienne découvre le *Coup d'État*. En 74, le Gueuloir de Lucien Attoun, au Festival d'Avignon, fait entendre *Le Grand Architecte*. En 78, Michel Touraille au T.Q.M. met en scène : *Sonate pour deux femmes seules et une cité H.L.M.*, dont le titre contient le réalisme, qui sera jouée à Nîmes par la suite.

Puis en 82, ce sont les *Maisons de la Mémoire*, pour les 2000 ans de la Ville de Nîmes. Et là, je m'arrête un peu pour évoquer ce spectacle, qui fit beaucoup de bruit, ici, bien sûr, et dans la région, avec ses six représentations dans le Jardin de la Fontaine.

C'était sous le long règne d'un Emile Jourdan débonnaire. Toutes les troupes de la ville avaient été mobilisées : l'Abribus, le T.P.M, le T.E.L. Trois espaces de jeu découpaient la Fontaine : devant le grand mur, sous le grand platane, et près du Nymphée, sur un plan incliné. Ces trois scènes permettaient d'évoquer successivement la légende et l'histoire de notre cité, depuis le dieu de la Source jusqu'aux H. L.M. de notre Zup nord, des Romains jusqu'aux Visigoths, des Sarrasins aux Huguenots, des massacres des guerres de religion aux Camisards. Christian Liger m'avait réservé deux rôles bouffons : celui d'un évêque qui faisait cahoter sa mitre et sa crosse «dans les vignes du Seigneur»- et celui d'un banlieusard raciste qui promenait dans la nuit son molosse noir. La mise en scène était supervisée par Stuart Seide, un américain qui avait choisi de travailler en France, et qui avait déjà monté avec talent *La tour d'Enstein* pour le T.Q.M. Après ces retentissantes «*Maisons de la Mémoire*», il semble que Liger ait renoncé, pour un temps au théâtre pour se tourner vers ses études critiques (Suarès, Jean Paulhan, Marc Bernard, *Nîmes sans visa*) et vers ses romans : *Trois jours de chasse en montagne*, *Les marches du Palais*, le *Roman de Rossel* et bien sûr, *La nuit de Faraman*, en 99 qui racontait son aventure d'adjoint à la Culture, auprès d'un Jean Bousquet impérial. Ce fut un «tollé» dans la ville ! Et beaucoup en voulurent à Liger d'avoir changé de camp.

Pour ma part, je n'avais vu, dans ce nouvel engagement que le désir d'un artiste de mettre ses talents au service de sa ville. En d'autres temps, *mutatis mutandis*, peut-on reprocher à Molière d'avoir été le grand animateur des fêtes de Louis XIV, à Versailles? Peut-on reprocher à Racine d'être devenu l'historiographe du Roi ? Son engagement pour la cité, Christian Liger l'a prouvé par son action, pendant six ans, comme adjoint à la Culture - c'est lui qui a inauguré en 93 cette médiathèque de Norman Foster, où nous sommes - il l'a prouvé aussi par sa présence à la tête de l'Académie, pendant deux ans. Ce qui est exceptionnel pour un président. Même s'il avait eu l'élégance de me dire : «J'ai voulu y rester pour vous accueillir» et son discours de réception, en 94, est tellement chaleureux et

brillant que j'en déposerai le texte, au pied de ses livres, à la Bibliothèque de l'Académie comme à celle de Carré d'Art.

Mais c'est alors que son amour du théâtre l'avait repris. Il fait jouer, coup sur coup, trois pièces que les Nîmois n'ont sans doute pas vues mais qui témoignent d'une inspiration retrouvée : *La baignoire de Sarah* (il s'agit bien sûr, de Sarah Bernard !), qu'il avait lui-même mis en scène, et que j'ai vue dans le vieux théâtre de Pézenas, où l'on pourrait croire que Molière a joué ! puis *La Fontaine est un bon garçon*, en 93, au Théâtre de l'Œuvre et au théâtre d'O, dans une mise en scène de Jean-Claude Drouot. Enfin, il fait jouer le *Moine bourru*, qui évoque la rencontre, aujourd'hui, de Sganarelle, de Don Juan et de Dona Elvire. C'était en 99, au Théâtre d'O à Montpellier, avec Madeleine Attal et Gabriel Monnet qui a reçu le Molière d'honneur de la décentralisation.

Voilà donc évoquée la passion de Christian Liger pour le Théâtre. La voilà accomplie. Elle nous reste, dans son œuvre, dans tous ces spectacles qui, depuis quarante ans, ont jalonné sa vie, et la nôtre. Dans tous ses livres aussi, que nous pourrions ouvrir encore, pour le retrouver, vivant, avec son talent, son humour, son sourire.

«Tel qu'en lui-même enfin l'Eternité le change» (Y. P).

Un bulletin de souscription nous a été adressé pour un inventaire des « *Oratoires de Savoie* », par Mme Pasqualini.

Mme Marès nous présente le compte rendu des journées annuelles de la Conférence des Académies de Province où elle représentait notre compagnie, se félicitant de l'accueil reçu, des contacts avec les académies voisines, et nous faisant part de son souhait de voir se développer ces rencontres académiques. La prochaine conférence se tiendra à Angers et celle de 2006, à Montpellier.

M. Gouget redonne la parole au secrétaire perpétuel pour signaler que la séance publique se tiendra le 1^{er} février au Lycée Alphonse Daudet, mais que le thème de la conférence terminale n'est pas encore choisi. M. Christian Salenson serait prêt à refaire ce jour-là la communication qu'il présentera le vendredi 23 janvier sur les moines de Tibhirine. La secrétaire fait alors remarquer que, selon la tradition, lorsqu'il s'agit du choix de la communication d'un membre résidant, celle-ci est sélectionnée parmi les meilleures prononcées au cours de l'année passée. A la suite de cette discussion, un vote intervient (18 voix pour déroger à la tradition, et 7 pour la respecter) et décide donc du choix de la communication de M. Salenson.

Puis le président cède la parole à l'orateur, M. Charles Puech, membre résidant, qui va évoquer : *Jehan d'Ivray, femme de lettres ou l'aventure égyptienne*. C'est l'histoire d'une très jeune Gardoise, originaire de Bessèges, qui épouse le 2 décembre 1878 (elle a 17 ans) un étudiant égyptien. Celui-ci l'emmène au Caire où elle est immédiatement en contact avec la civilisation orientale à laquelle elle s'adapte très rapidement. Sa curiosité l'amène à étudier la langue arabe, l'histoire de l'Égypte et de ses monuments avec l'égyptologue Maspéro, la situation sociale des femmes et l'influence française dans ce pays, en particulier lors de l'intervention de Bonaparte. Très vite, sous le pseudonyme de Jehan d'Ivray, elle rédige ses impressions dans des articles qu'elle publie dans diverses revues féministes, puis à partir de 1898 dans une vingtaine de romans. Revenue en France après la mort de son mari, elle s'installe à Paris où elle ouvre son salon et se consacre à faire connaître l'Égypte, par ses romans, par des conférences et des articles de journaux. Elle fonde une association en faveur des Françaises mariées à l'étranger. Elle est membre de la Société des Gens de Lettres, et de l'Association de la critique de Paris. Son activité et sa renommée lui valent d'être nommée chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique. Elle meurt à Vichy en 1940. Très applaudi pour cette communication très originale, M. Puech présente des documents d'époque dont une photo de son héroïne, qui viennent compléter cette remarquable étude.

Cette dernière séance de l'année est levée à 18 h.

ACADEMIE DE NIMES

Officiellement reconnue par Louis XIV, l'Académie Royale de Nîmes s'est vue conférer, par lettres patentes d'août 1682 « les honneurs, privilèges, facultés, franchises et libertés » dont jouissait depuis 1635 l'Académie française.

Au cours des trois siècles écoulés, de grands noms ont contribué à répandre sa renommée: ceux, notamment, de Ménard, Florian, Séguier. Parmi ses membres associés ou honoraires figurèrent Cambacérès, Talleyrand, Berthollet, Gaston Darboux, Camille Jullian, Frédéric Mistral, Alphonse Daudet, André Chamson, ainsi que des littérateurs étrangers aussi célèbres que Goethe ou Wieland.

A l'époque actuelle, les travaux de ses membres (36 résidants, dont sept femmes, et 24 non résidants) concernent aussi bien la littérature que les sciences, la philosophie et les beaux-arts.

Plus de cent dix sociétés savantes françaises et européennes correspondent avec l'Académie de Nîmes.

Œuvrant dans la discrétion, celle-ci présente, fin janvier, le bilan de ses travaux de l'année écoulée à l'occasion d'une séance publique.

Respectant toutes les croyances, indifférente aux contingences de la politique, elle se veut un foyer d'humanisme où toutes les convictions se côtoient et cohabitent sans heurt.

Fidèle à ses traditions, elle travaille à l'enrichissement du patrimoine culturel, régional et national. Sans jamais oublier la devise inscrite au fronton de son hôtel, 16 rue . Dorée: NE QUID NIMIS (Rien de trop !).

L'Académie a pour sceau celui de l'ancienne Académie royale de Nîmes représentant une couronne de palmes, au milieu de laquelle on lit la devise: ÆMULA LAURI. Il y est ajouté en légende au-dessus de la couronne: ACADEMIE DE NIMES, et, au-dessus de la devise : 1682.